

## Annexes

**Annexe 1 :** Evolution du périmètre du Parc des Jalles (arrêt du projet février 2020 vs. Arrêt du projet janvier 2021)

**Annexe 2 :** Programme d'actions de l'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain Parc des Jalles (version actuelle – janvier 2020)

**Annexe 3 :** Programme d'actions de l'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain Parc des Jalles (version précédente non retenue – septembre 2019)

**Annexe 4 :** Liste des espèces faunistiques observées sur l'aire d'étude ou à proximité

**Annexe 5 :** Liste des espèces floristiques observées sur l'aire d'étude ou à proximité

**Annexe 6 :** Cartographie des enjeux habitats sur l'aire d'étude (Source : CBNSA – OBV)

**Annexe 7 :** Cartographie des enjeux floristiques sur l'aire d'étude (Source : CBNSA – OBV)

**Annexe 8 :** Cartographie des enjeux faunistiques sur l'aire d'étude (Sources : Naturalia / OAFS / Cistude Nature / Sepanso / LPO Aquitaine / Gerea / Atlas De Bordeaux Metropole, CBNSA)

**Annexe 9 :** Programme d'actions du PEANP des Jalles, juillet 2016

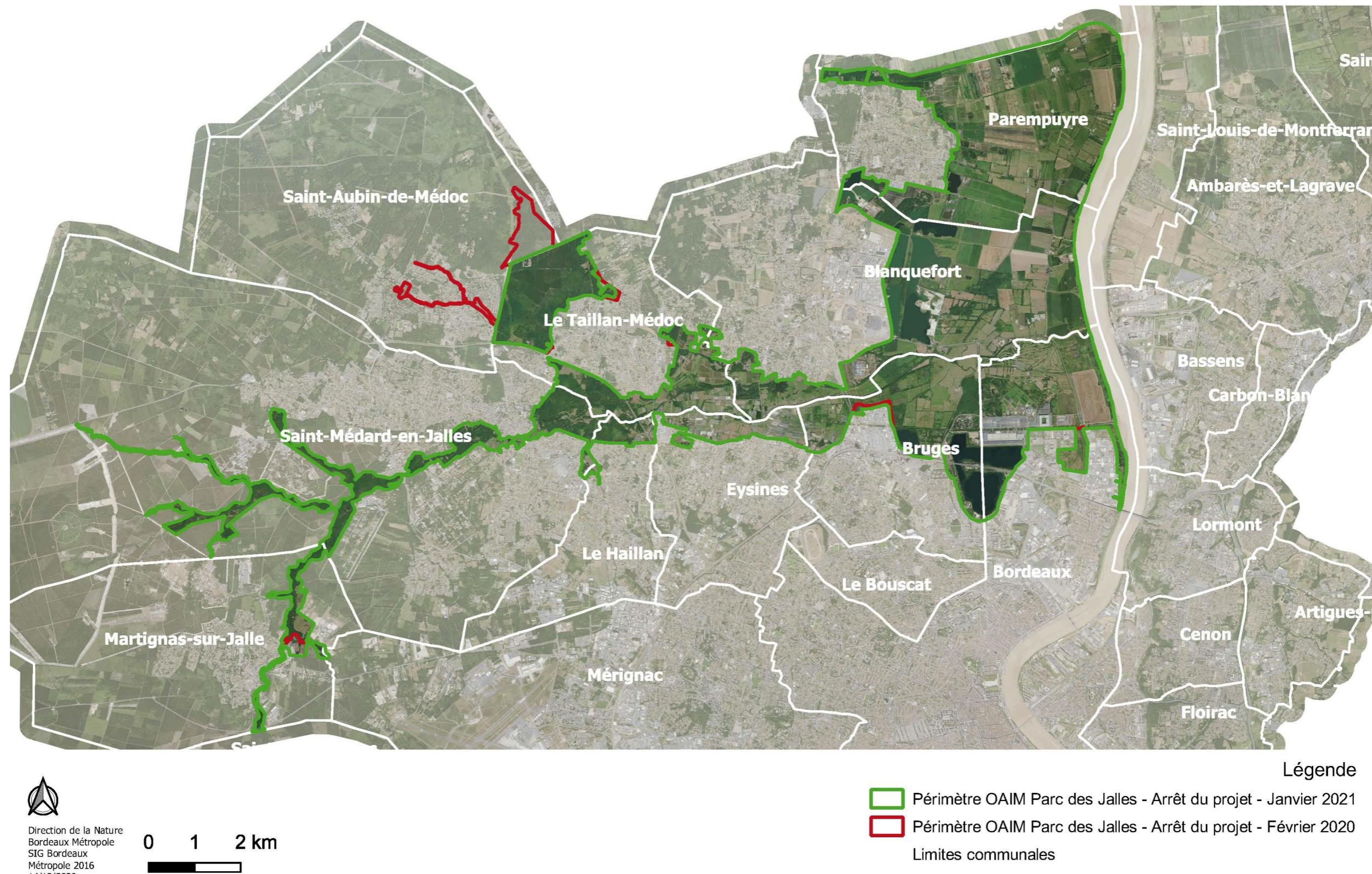
**Annexe 10 :** Adoption de la politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable de Bordeaux Métropole (« Extrait du registre des délibérations du conseil de Bordeaux Métropole du 30 novembre 2018 » et ses annexes avec notamment « Plan d'action de la Politique Agricole Métropolitaine et état d'avancement des actions »)

**Annexe 11 :** Plaquette de présentation de la Stratégie Biodiver'Cité

**Annexe 12 :** Eléments relatifs au Plan Pluriannuel de Gestion de la Jalle de Blanquefort (« Document de travail – Projet de programme d'actions du futur PPG de la Jalle de Blanquefort – version de janvier 2020 » et « Présentation de clôture de la phase de concertation préalable – octobre 2019 »)

**ANNEXE 1 : EVOLUTION DU PERIMETRE DU PARC DES JALLES (ARRET DU PROJET FEVRIER 2020 ET ARRET DU PROJET JANVIER 2021)**

**Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020**



**Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021**  
**Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020**

**Saint-Aubin-de-Médoc : Retrait total de la commune**



**Légende**

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales

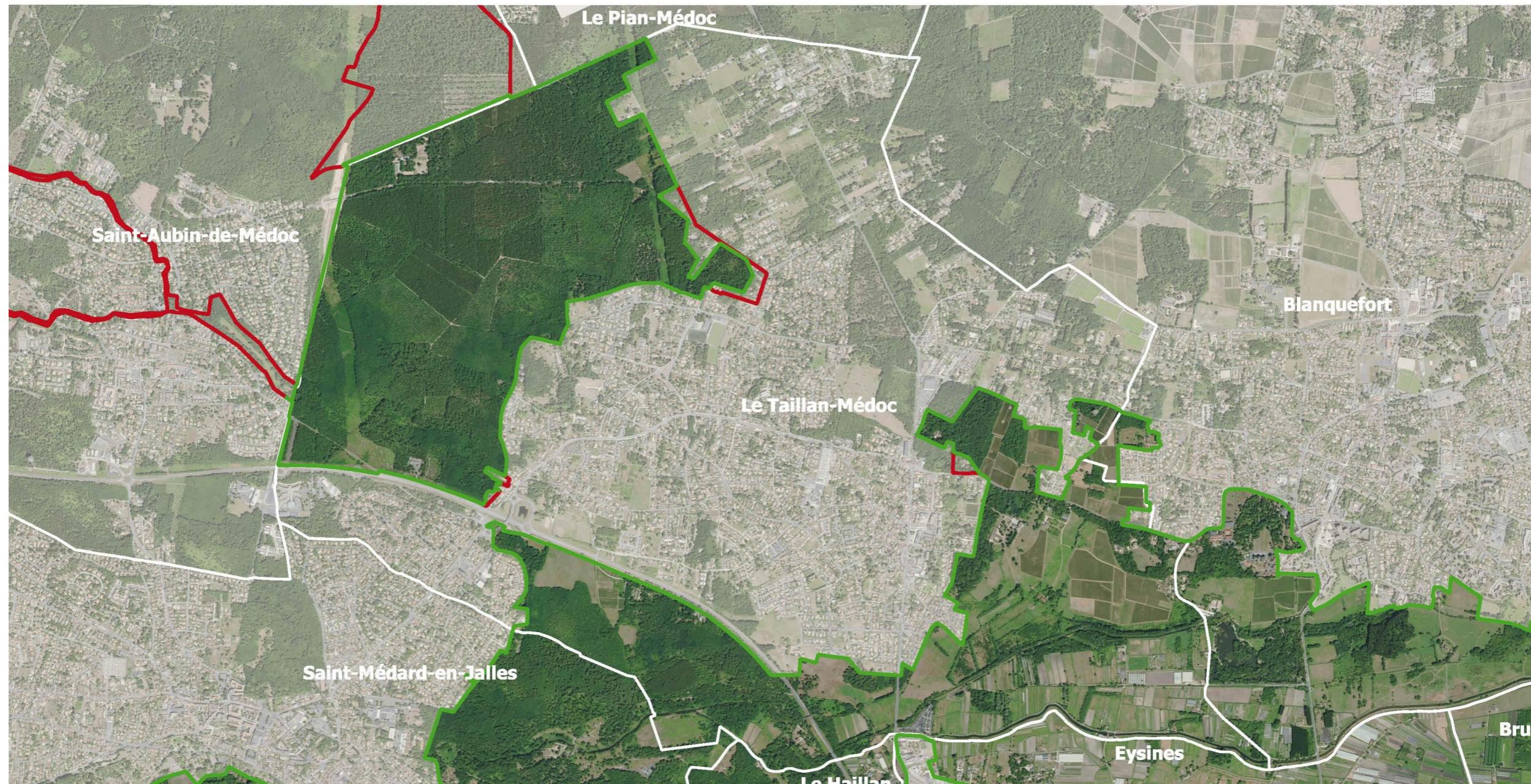


Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020

Le Taillan-Médoc : Retrait de 9 hectares



Légende

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales

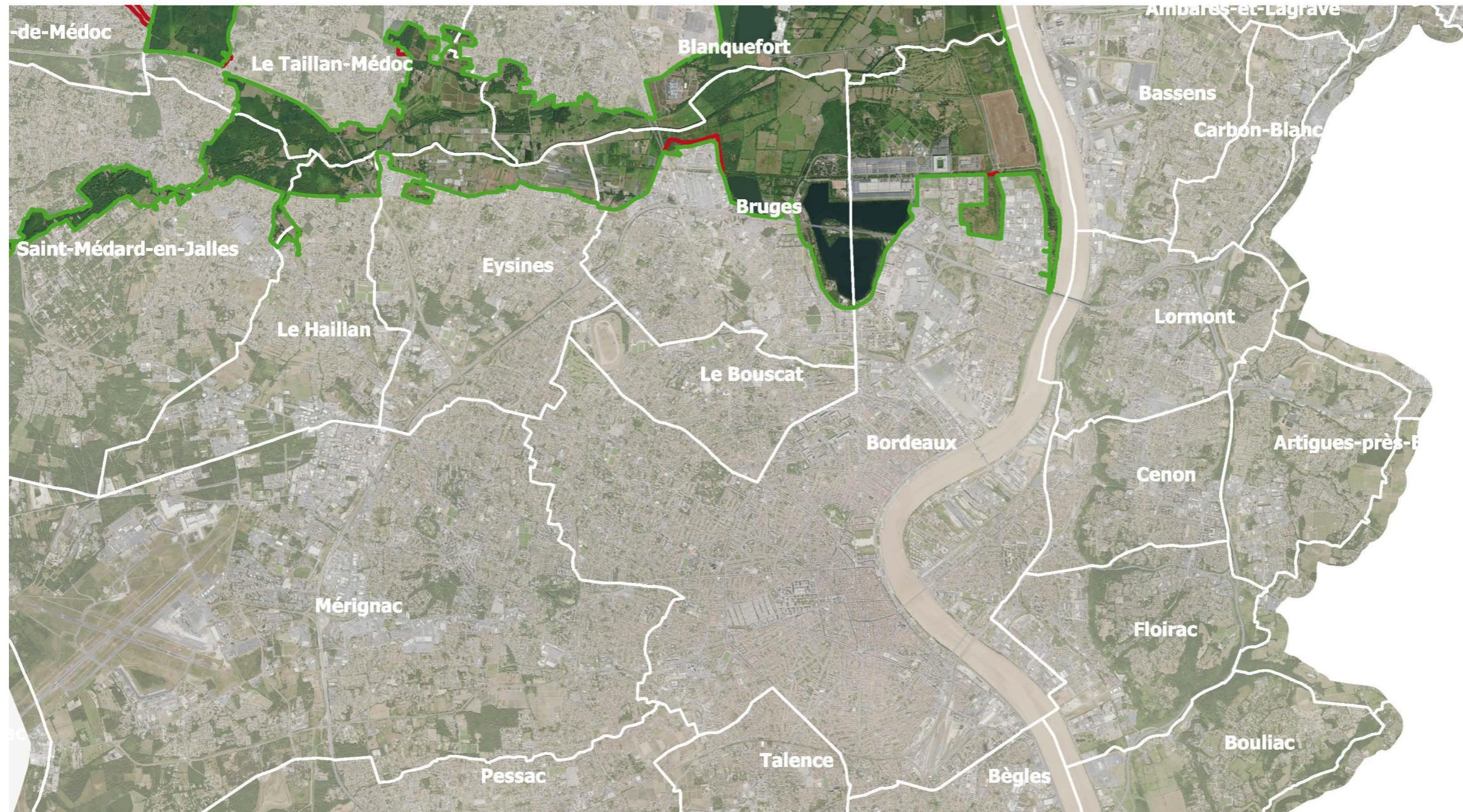


Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020

Bordeaux : Ajout de 40 hectares



Légende

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales



Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

**Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021**  
**Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020**

**Martignas-sur-Jalle : Ajout de 20 hectares**



**Légende**

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales



Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020

Bruges : Ajout de 10 hectares



Légende

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales



Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020

Parempuyre : Périmètre inchangé



Légende

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales

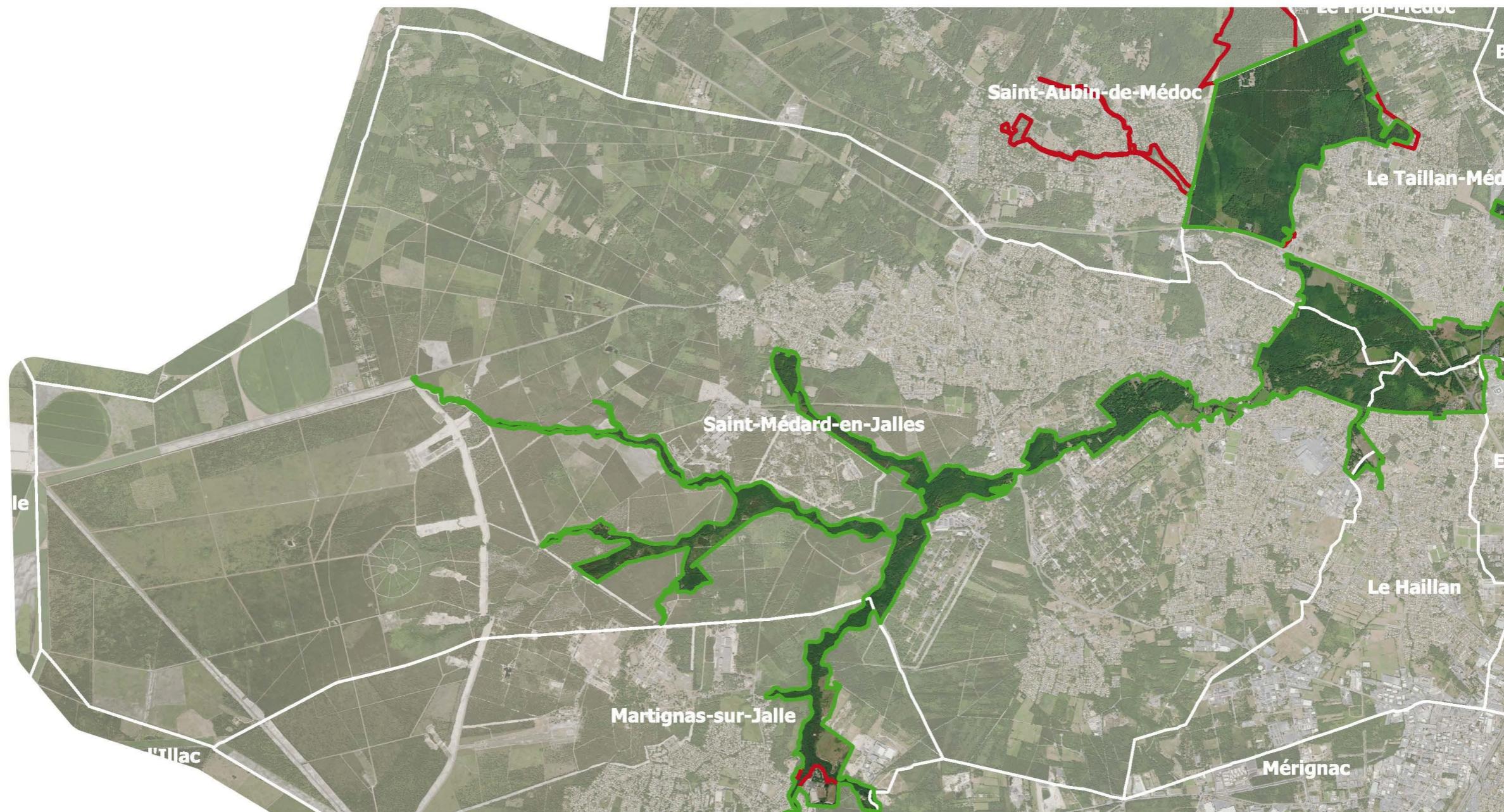


Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020

Saint-Médard-en-Jalles : Périmètre inchangé



Légende

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales



Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020

Blanquefort : Périmètre inchangé



Légende

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales

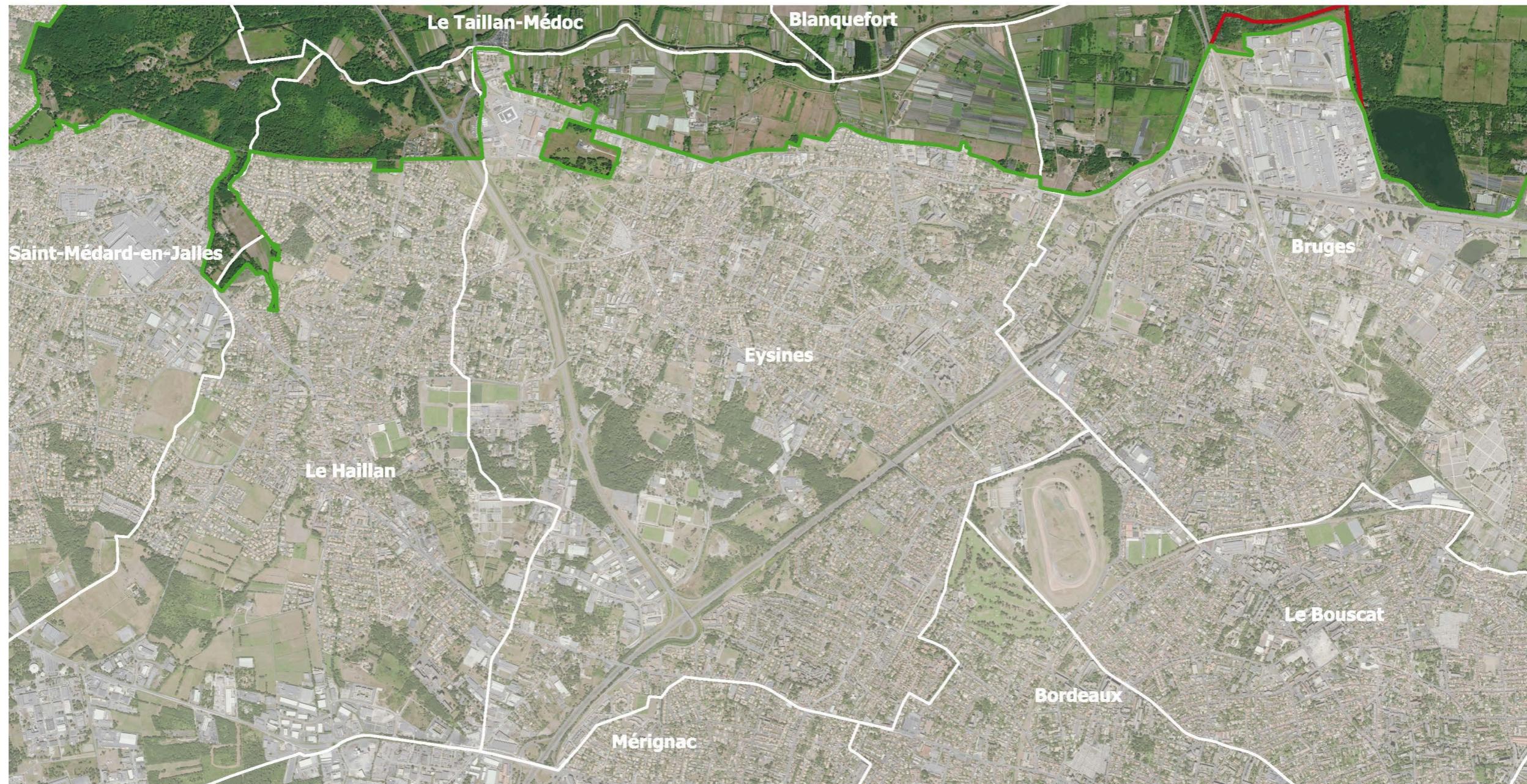


Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020

Eysines : Périmètre inchangé



Légende

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales



Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

Arrêt du projet d'OAIM Parc des Jalles - Janvier 2021  
Evolution du périmètre par rapport à l'arrêt de février 2020

Le Haillan : Périmètre inchangé



Légende

- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Janvier 2021
- Périmètre OAIM Parc des Jalles - Arrêt du projet - Février 2020
- Limites communales



Direction de la Nature  
Bordeaux Métropole  
SIG Bordeaux  
Métropole 2016  
14/12/2020

0 1 2 km

## ANNEXE 2 : PROGRAMME D'ACTIONS DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT D'INTERET METROPOLITAIN PARC DES JALLES (VERSION ACTUELLE – JANVIER 2020)

Identité / Axe	Enjeux	Objectifs / Orientations stratégiques
Le Parc des Jalles, un territoire d'eau. Placer l'eau au cœur du projet de territoire  Axe complémentaire de la Politique de l'Eau de Bordeaux Métropole, et sa compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Jalle de Blanquefort	Préserver l'eau sous toutes ses formes et la fonctionnalité des milieux associés  Révéler l'eau comme identité forte du territoire  Concilier activités humaines et zone inondable  Développer de nouvelles activités économiques grâce à l'eau	Assurer une gestion hydraulique coordonnée à l'échelle du bassin versant, en renforçant notamment le dialogue territorial Préserver et restaurer les zones humides (ripiéyles, prairies humides, lagunes...) Protéger la ressource en eau potable, garantir la qualité de l'eau et limiter les pollutions Désartificialiser certains cours d'eau Restaurer la continuité écologique de certains cours d'eau Faire connaître les éléments patrimoniaux identitaires liés à l'eau Communiquer sur les enjeux de respect et de préservation des cours d'eau Développer des parcours pédagogiques in situ autour du cycle de l'eau, de la qualité de l'eau et du risque inondation Accompagner les exploitants agricoles pour une meilleure prise en compte du risque inondation Développer des pratiques de loisirs en lien avec l'eau Etudier les potentialités d'une utilisation de l'eau comme ressource énergétique alternative
Le Parc des Jalles, un territoire productif Cultiver l'initiative économique locale pour renforcer son rayonnement  Axe complémentaire de la politique agricole métropolitaine durable de Bordeaux Métropole et du programme d'actions multi-partenarial du PEANP des Jalles	Maintenir et valoriser l'activité agricole dans sa diversité  Inciter les acteurs économiques à participer à la valorisation de leurs fonciers naturels et agricoles Impulser l'émergence de nouvelles activités en lien avec la qualité environnementale du territoire Diffuser la présence d'une nature de qualité sur les espaces urbains et économiques riverains du Parc Développer un écotourisme responsable valorisant le patrimoine naturel, paysager et agricole	Maintenir les terres agricoles et inciter à leur valorisation effective par l'agriculture Développer des systèmes d'exploitation reliés à l'éologie du territoire et adaptés au changement climatique Accompagner les porteurs de projet agricoles pour inciter à des installations/conversions en agriculture biologique Développer des outils collectifs au sein du monde agricole, en vue d'installation, d'équipements partagés, de statuts d'exploitation pluripersonnels, de structures commerciales collectives et autres Faciliter le développement de la commercialisation locale en circuits courts et des filières locales Faire connaître et reconnaître l'agriculture par le public urbain, faciliter et valoriser la rencontre entre agriculteurs et monde urbain Lutter contre les freins locaux à la production et la commercialisation (risque inondation, espèces nuisibles, vols et dégradations, pollutions diverses des eaux et des sols...) Inciter à l'expérimentation de techniques innovantes de production, de commercialisation et de valorisation des exploitations auprès du public Inciter à la réhabilitation écologique des gravières et au développement d'usages de l'eau compatibles avec les objectifs du Parc Développer des projets agricoles sur les fonciers du Port et faciliter l'accès au fleuve Développer les filières vertes dans ou à proximité du Parc Développer les écoactivités dans ou à proximité du Parc (ESS, recyclage, économie circulaires...) Engager la requalification des zones d'activités existantes en franges du Parc Avoir une démarche environnementale exemplaire sur les nouvelles zones économiques riveraines Développer les chartes paysagères sur tous les espaces aménagés dans et aux abords du Parc Aménager des parcours d'itinérance pour faire découvrir le Parc, dans le respect des espaces privés et des exploitations agricoles Animer un réseau d'acteurs de l'écotourisme responsable Inciter à l'émergence de nouvelles activités de loisirs nature, dans le respect des usages et de la biodiversité Initier et accompagner des évolutions dans la gestion des milieux naturels S'engager pour la conservation des réservoirs de biodiversité Connaitre et suivre l'état des milieux naturels Mieux valoriser le massif forestier Restaurer les milieux naturels dégradés S'engager à éviter les ruptures de continuités écologiques Accompagner les projets économiques et urbains dans une logique de renforcement des exigences environnementales (exemplarité des projets) Faciliter la transversalité dans l'accompagnement et l'instruction des projets entre services en charge de l'OAIM, services instructeurs et services de l'Etat Développer des outils fonciers pour préserver les espaces naturels et agricoles d'intérêt métropolitain Gérer les interfaces entre les espaces naturels et urbanisés Encadrer la fréquentation du public Faire connaître au grand public la biodiversité et la diversité des milieux naturels du territoire Communiquer sur les enjeux de respect et de préservation de la biodiversité Développer des parcours pédagogiques in situ Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans le quotidien des habitants Créer et renforcer les lieux d'accueil et de pédagogie du public
Le Parc des Jalles, un territoire écologique. Prendre soin de ce territoire pour un gain écologique global  Axe complémentaire de la Stratégie Biodiver'Cité et de la Politique Haute Qualité de Vie de Bordeaux Métropole	Conserver la qualité et la diversité des milieux naturels  Encadrer la pression foncière et d'usages sur les milieux naturels  Sensibiliser sur l'état de la biodiversité	Créer et animer une instance de gouvernance locale Impliquer les communes, les acteurs et les habitants S'appuyer sur les relais locaux communaux et le tissu associatif Articuler le projet de territoire avec celui du PNR Médoc, dans le cadre de coopérations territoriales équilibrées Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire Mieux identifier, signaler et aménager les différents parcours de déplacement Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité Prévenir les incivilités Développer les activités éducatives et pédagogiques Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation
Le Parc des Jalles, un territoire vivant à découvrir, convivial et respectueux du multi-usages qui s'y exerce	Instaurer une gouvernance coordonnée et concertée pour assurer le dialogue, le suivi et l'implication des acteurs dans la vie du projet  Révéler l'identité partagée de ce parc naturel et agricole métropolitain  Préserver et valoriser le patrimoine naturel, agricole, bâti et paysager  Garantir un respect mutuel des différents acteurs et usagers  Sensibiliser autour des enjeux écologiques et agricoles	

### ANNEXE 3 : PROGRAMME D'ACTIONS DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT D'INTERET METROPOLITAIN PARC DES JALLES (VERSION PRÉCEDENTE NON RETENUE SEPTEMBRE 2019)

Identité / Axe	Enjeux	Objectifs / Orientations stratégiques
Le Parc des Jalles, un territoire d'eau. Placer l'eau au cœur du projet de territoire	Préserver l'eau sous toutes ses formes et la fonctionnalité des milieux associés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une gestion hydraulique coordonnée à l'échelle du bassin versant</li> <li>Préserver et restaurer les zones humides (ripisylves, prairies humides, lagunes...)</li> <li>Protéger la ressource en eau potable, garantir la qualité de l'eau et limiter les pollutions</li> <li>Désartificialiser certains cours d'eau</li> <li>Restaurer la continuité écologique de certains cours d'eau</li> <li>Faire connaître les éléments patrimoniaux identitaires liés à l'eau</li> <li>Communiquer sur les enjeux de respect et de préservation des cours d'eau</li> <li>Développer des parcours pédagogiques <i>in situ</i> autour du cycle de l'eau, de la qualité de l'eau et du risque inondation</li> <li>Accompagner les exploitants agricoles pour une meilleure prise en compte du risque inondation</li> <li>Développer des pratiques de loisirs en lien avec l'eau</li> <li>Renforcer le rôle de l'eau comme ressource énergétique alternative</li> <li>Maintenir les terres agricoles et inciter à leur valorisation effective par l'agriculture</li> <li>Développer des systèmes d'exploitation reliés à l'écologie du territoire et adaptés au changement climatique</li> </ul>
	Révéler l'eau comme identité forte du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des outils collectifs au sein du monde agricole, en vue d'installation, d'équipements partagés, de statuts d'exploitation pluripersonnels, de structures commerciales collectives et autres</li> <li>Faciliter le développement de la commercialisation locale en circuits courts et des filières locales</li> <li>Faire connaître et reconnaître l'agriculture par le public urbain, faciliter et valoriser la rencontre entre agriculteurs et monde urbain</li> <li>Lutter contre les freins locaux à la production et la commercialisation (risque inondation, espèces nuisibles, vols et dégradations, pollutions diverses des eaux et des sols...)</li> <li>Inciter à l'expérimentation de techniques innovantes de production, de commercialisation et de valorisation des exploitations auprès du public</li> <li>Engager des échanges avec les carriers pour que la réhabilitation des gravières concourent aux objectifs du Parc</li> <li>Engager des échanges avec le Port pour faciliter l'accès au fleuve</li> <li>Développer les filières vertes dans ou à proximité du Parc</li> <li>Développer les écoactivités dans ou à proximité du Parc (ESS, recyclage, économie circulaires...)</li> <li>Engager la requalification des zones d'activités existantes en franges du Parc</li> <li>Avoir une démarche environnementale exemplaire sur les nouvelles zones économiques riveraines</li> <li>Développer les chartes paysagères sur tous les espaces aménagés dans et aux abords du Parc</li> <li>Aménager des parcours d'itinérance pour faire découvrir le Parc</li> <li>Animer un réseau d'acteurs de l'écotourisme responsable</li> <li>Inciter à l'émergence de nouvelles activités de loisirs nature, dans le respect des usages et de la biodiversité</li> </ul>
	Concilier activités humaines et zone inondable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initier et accompagner des évolutions dans la gestion des milieux naturels</li> <li>Connaitre et suivre l'état des milieux naturels</li> <li>Mieux valoriser le massif forestier</li> <li>Restaurer les milieux naturels dégradés</li> <li>Développer des outils fonciers pour préserver les espaces naturels et agricoles d'intérêt métropolitain</li> <li>Gérer les interfaces entre les espaces naturels et urbanisés</li> <li>Encadrer la fréquentation du public</li> <li>Faire connaître au grand public la biodiversité et la diversité des milieux naturels du territoire</li> <li>Communiquer sur les enjeux de respect et de préservation de la biodiversité</li> <li>Développer des parcours pédagogiques <i>in situ</i></li> <li>Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans le quotidien des habitants</li> <li>Créer et renforcer les lieux d'accueil et de pédagogie du public</li> </ul>
	Développer de nouvelles activités économiques grâce à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
Le Parc des Jalles, un territoire productif Cultiver l'initiative économique locale pour renforcer son rayonnement	Maintenir et valoriser l'activité agricole dans sa diversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter le développement de la commercialisation locale en circuits courts et des filières locales</li> <li>Faire connaître et reconnaître l'agriculture par le public urbain, faciliter et valoriser la rencontre entre agriculteurs et monde urbain</li> <li>Lutter contre les freins locaux à la production et la commercialisation (risque inondation, espèces nuisibles, vols et dégradations, pollutions diverses des eaux et des sols...)</li> <li>Inciter à l'expérimentation de techniques innovantes de production, de commercialisation et de valorisation des exploitations auprès du public</li> <li>Engager des échanges avec les carriers pour que la réhabilitation des gravières concourent aux objectifs du Parc</li> <li>Engager des échanges avec le Port pour faciliter l'accès au fleuve</li> <li>Développer les filières vertes dans ou à proximité du Parc</li> <li>Développer les écoactivités dans ou à proximité du Parc (ESS, recyclage, économie circulaires...)</li> <li>Engager la requalification des zones d'activités existantes en franges du Parc</li> <li>Avoir une démarche environnementale exemplaire sur les nouvelles zones économiques riveraines</li> <li>Développer les chartes paysagères sur tous les espaces aménagés dans et aux abords du Parc</li> <li>Aménager des parcours d'itinérance pour faire découvrir le Parc</li> <li>Animer un réseau d'acteurs de l'écotourisme responsable</li> <li>Inciter à l'émergence de nouvelles activités de loisirs nature, dans le respect des usages et de la biodiversité</li> </ul>
	Inciter les acteurs économiques à participer à la valorisation de leurs fonciers naturels et agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initier et accompagner des évolutions dans la gestion des milieux naturels</li> <li>Connaitre et suivre l'état des milieux naturels</li> <li>Mieux valoriser le massif forestier</li> <li>Restaurer les milieux naturels dégradés</li> <li>Développer des outils fonciers pour préserver les espaces naturels et agricoles d'intérêt métropolitain</li> <li>Gérer les interfaces entre les espaces naturels et urbanisés</li> <li>Encadrer la fréquentation du public</li> <li>Faire connaître au grand public la biodiversité et la diversité des milieux naturels du territoire</li> <li>Communiquer sur les enjeux de respect et de préservation de la biodiversité</li> <li>Développer des parcours pédagogiques <i>in situ</i></li> <li>Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans le quotidien des habitants</li> <li>Créer et renforcer les lieux d'accueil et de pédagogie du public</li> </ul>
	Impulser l'émergence de nouvelles activités en lien avec la qualité environnementale du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
	Diffuser la présence d'une nature de qualité sur les espaces urbains et économiques riverains du Parc	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
Le Parc des Jalles, un territoire écologique. Prendre soin de ce territoire pour un gain écologique global.	Développer un écotourisme responsable valorisant le patrimoine naturel, paysager et agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
	Conserver la qualité et la diversité des milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
	Encadrer la pression foncière et d'usages sur les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
	Sensibiliser sur l'état de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
Le Parc des Jalles, un territoire vivant à découvrir, convivial et respectueux du multi-usages qui s'y exerce	Gouvernance coordonnée et concertée pour assurer le dialogue, le suivi et l'implication des acteurs dans la vie du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
	Révéler l'identité partagée de ce parc naturel et agricole métropolitain	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
	Préserver et valoriser le patrimoine naturel, agricole, bâti et paysager	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
	Garantir un respect mutuel des différents acteurs et usagers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
Le Parc des Jalles, un territoire vivant à découvrir, convivial et respectueux du multi-usages qui s'y exerce	Sensibiliser autour des enjeux écologiques et agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et animer une instance de gouvernance locale</li> <li>Choisir un nom adapté pour ce parc naturel et agricole métropolitain</li> <li>Editer une série de supports de communication pour faire connaître le patrimoine</li> <li>Etablir une identité graphique et une charte signalétique pour valoriser les espaces de manière cohérente</li> <li>Faire connaître le Parc au public grâce à l'événementiel et aux loisirs</li> <li>Aménager et donner à voir dans le respect des sensibilités du territoire</li> <li>Favoriser la réhabilitation du patrimoine bâti identitaire</li> <li>Clarifier le réseau des mobilités</li> <li>Communiquer largement sur les règles de respect et de civilité</li> <li>Prévenir les incivilités</li> <li>Développer les activités éducatives et pédagogiques</li> <li>Relayer les initiatives des acteurs locaux en matière de sensibilisation</li> </ul>

**ANNEXE 4 : LISTE DES ESPECES  
FAUNISTIQUES OBSERVEES SUR L'AIRE  
D'ETUDE OU A PROXIMITE**

Groupe taxonomique	Nom	
	Vernaculaire	Scientifique
Coléoptères	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>
	Lucane Cerf-Volant	<i>Lucanus cervus</i>
	Prione tanneur	<i>Prionus coriarius</i>
	Scarabée rhinocéros européen	<i>Oryctes nasicornis</i>
	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>
	Argus bleu céleste (Bel-Argus)	<i>Polyommatus bellargus</i>
	Argus vert (Thècle de la ronce)	<i>Callophrys rubi</i>
	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>
	Azuré commun (Argus bleu)	<i>Polyommatus icarus</i>
	Azuré de la Faucille	<i>Cupido alcetas</i>
Lépidoptères	Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>
	Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>
	Azuré Porte-Queue	<i>Lampides boeticus</i>
	Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>
	Brun des Pérgamoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>
	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>
	Collier de corail (Argus brun)	<i>Aricia agestis</i>
	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>
	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>
	Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>
	Fadet commun (Procris)	<i>Coenonympha pamphilus</i>
	Fadet des laîches	<i>Coenonympha oedippus</i>
	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>
	Gamma	<i>Autographa gamma</i>
	Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>
	Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>
	Hespérie de l'Aigremoine (P. malvoides)	<i>Pyrgus malvoides</i>
	Hespérie de l'Alcée (Grisette)	<i>Carcharodus alceae</i>
	Hespérie du Chiendent (Actéon)	<i>Thymelicus acteon</i>
	Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>
	Mélétiée des centaurées (Grand Damier)	<i>Melitaea phoebe</i>
	Mélétiée des Scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>
	Mélétiée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>

Groupe taxonomique	Nom	
	Vernaculaire	Scientifique
Orthoptères	Paon du Jour	<i>Aglais io</i>
	Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>
	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>
	Piéride de la Moutarde (P. du lotier)	<i>Leptidea sinapis</i>
	Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>
	Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>
	Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>
	Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>
	Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>
	Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>
Odonates	Silène	<i>Brintesia circe</i>
	Souci	<i>Colias croceus</i>
	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>
	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>
	Petite violette	<i>Boloria dia</i>
	Petit collier argenté	<i>Boloria selene</i>
	Moyen nacré	<i>Fabriciana adippe</i>
	Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>
	Faune	<i>Hipparchia statilinus</i>
	Ecaille des steppes	<i>Hyphoraia testudinaria</i>
	Petit nacré	<i>Issoria lathonia</i>
	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>
	Azuré céleste	<i>Lysandra bellargus</i>
	Mélétiée du mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>
	Mélétiée de Fruhstorfer	<i>Melitaea nevadensis</i>
	Grande tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
	Azuré du serpolet	<i>Phengaris arion</i>
	Hespérie de la mauve	<i>Pyrgus malvae</i>
	Thècle de l'yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>
	Zygène de la petite coronille	<i>Zygaena fausta</i>
	Zygène du trèfle	<i>Zygaena trifolii</i>
Amphibiens	Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i>
	Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>
	Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>
	Aeschne paisible	<i>Boyeria irene</i>
	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
	Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>
	Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>
	Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>
	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>
	Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>
	Brunette hivernale	<i>Sympetrum fusca</i>
	Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>
	Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>
	Caloptéryx occitan	<i>Calopteryx xanthostoma</i>
	Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>
Reptiles	Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>
	Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>
	Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>
	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>
	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>
	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>
	Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>
	Decticelle rudérale	<i>Platycleis affinis affinis</i>
	Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>
	Éphippigère carénée	<i>Uromenus rugosicollis</i>
	Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>
	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>
	Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>
	Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>
	Scinque à tête de cône	<i>Ruspolia nitidula</i>
	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>
	Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>
	Crapaud épineux	<i>Bufo bufo spinosus</i>
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>
Mammifères (hors Chiroptères)	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>
	Grenouille taureau	<i>Lithobates catesbeianus</i>
	Grenouille verte hybride	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>
	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>
	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>
	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>
	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>
	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>
	Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>
	Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>
	Tortue de Floride	<i>Trachemys scripta</i>
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>
Insectes	Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>
	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>
	Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>
	Campagnol amphibia	<i>Arvicola sapidus</i>
	Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>
	Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>
	Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>
	Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>
	Crocidure des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>
	Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>
	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>
	Fouine	<i>Martes foina</i>
	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>
	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>
	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>
	Martre des pins	<i>Martes martes</i>
	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>
	Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>
	Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>
	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>
	Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>
	Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>
	Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>
	Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>

Groupes taxonomiques	Nom		Groupes taxonomiques	Nom		Groupes taxonomiques	Nom		Groupes taxonomiques	Nom	
	Vernaculaire	Scientifique		Vernaculaire	Scientifique		Vernaculaire	Scientifique		Vernaculaire	Scientifique
Chiroptères	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>		Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>		Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	Poissons	Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>
	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>		Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>		Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>
	Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>		Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>		Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>		Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>
	Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>		Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucus</i>		Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>		Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>		Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>		Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>		Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>		Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>		Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>		Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>		Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>		Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>		Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>		Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>		Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>		Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>		Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>		Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>		Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>		Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>		Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>		Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>
	Murin de Dabenton	<i>Myotis daubentonii</i>		Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>		Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>		Courlis cendrée	<i>Numenius arquata</i>		Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>		Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>		Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>		Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>		Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>		Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>		Martinet noir	<i>Apus apus</i>		Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>		Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>		Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>		Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>		Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>		Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>		Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>		Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>		Merle noir	<i>Turdus merula</i>		Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>		Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>		Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>		Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>		Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
	Séréotide commune	<i>Eptesicus serotinus</i>		Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>		Brème commune	<i>Abramis brama</i>
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>		Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>		Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		Alburnus sp.	<i>Alburnus sp.</i>
Malacostracés	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>		Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>		Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>		Poisson chat	<i>Ameiurus melas</i>
	Ecrevisse américaine	<i>Faxonius limosus</i>		Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>		Mésange noire	<i>Periparus ater</i>		Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>
	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>		Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>		Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>
Oiseaux	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>		Milan noir	<i>Milvus migrans</i>		Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>
	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>		Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>		Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>		Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		Carassin commun	<i>Carassius carassius</i>
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>		Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya collaris</i>		Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>		Carassin argenté	<i>Carassius gibelio</i>
	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>		Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>		Mulet porc	<i>Chelon ramada</i>
	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>		Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>		Oie cendrée	<i>Anser anser</i>		Cottus sp.	<i>Cottus sp.</i>
	Bécassine sourde	<i>Lymnocryptes minimus</i>		Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>		Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>		Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>		Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>		Brochet sp.	<i>Esox sp.</i>
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>		Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>		Brochet aquitain	<i>Esox aquitanicus</i>
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>		Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>		Gambusie	<i>Gambusia holbrookii</i>
	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>		Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>		Pic vert	<i>Picus viridis</i>		Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>
	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>		Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>		Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		Goujon sp.	<i>Gobio sp.</i>
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>		Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>		Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>		Goujon commun	<i>Gobio gobio</i>
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>		Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>		Pigeon biset	<i>Columba livia</i>		Lamproie sp.	<i>Lampetra</i>
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>		Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>		Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>		Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>		Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>		Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		Vandoise rostrée	<i>Leuciscus burdigalensis</i>
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>		Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>		Vandoise commune	<i>Leuciscus leuciscus</i>
	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>		Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>		Achigan à grande bouche	<i>Micropterus salmoides</i>
	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>		Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>		Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		Grive huppé	<i>Podiceps cristatus</i>		Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>		Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
	Canard pillet	<i>Anas acuta</i>		Grive jougris	<i>Podiceps grisegena</i>		Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>		Petromyzontidae sp.	<i>Petromyzontidae</i>
	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>		Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>		Phoxinus sp.	<i>Phoxinus sp.</i>

Groupe taxonomique	Nom	
	Vernaculaire	Scientifique
	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>
	Sandre	<i>Sander lucioperca</i>
	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>
	Chevesne commun	<i>Squalius cephalus</i>
	Tanche	<i>Tinca tinca</i>

**ANNEXE 5 : LISTE DES ESPECES  
FLORISTIQUES OBSERVEES SUR L'AIRE  
D'ETUDE OU A PROXIMITE**

Nom	
Scientifique	Vernaculaire
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée mille-feuilles
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux
<i>Alopecurus geniculatus</i>	Vulpin genouillé
<i>Althaea cannabina</i>	Guimauve faux-chanvre
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches
<i>Anchusa arvensis</i>	Lycopside
<i>Andryala integrifolia</i>	Andryale à feuilles entières
<i>Anemone pulsatilla subsp pulsatilla</i>	Pulsatille vulgaire
<i>Anemone pulsatilla subsp bogenhardiana</i>	Pulsatille vulgaire
<i>Angelica heterocarpa</i>	Angélique à fruits variés
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil sauvage
<i>Arenaria montana</i>	Sabline des montagnes
<i>Aristolochia rotunda</i>	Aristolochie à feuilles rondes
<i>Armeria arenaria subsp. arenaria</i>	Arménie faux-plantain
<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie
<i>Asparagus officinalis</i>	Asperge officinale
<i>Asphodelus albus</i>	Asphodèle blanc
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	Réglisse sauvage
<i>Bellis perennis</i>	Pacquerette

Nom	
Scientifique	Vernaculaire
<i>Biscutella guilloni</i>	Lunetièrre de Guillon
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Chlore perfolière
<i>Brachypodium spec.</i>	-
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois
<i>Brassica napus</i>	Navette
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou
<i>Butomus umbellatus</i>	Jonc fleuri
<i>Callitricha brutia</i>	Callitriché pédonculé
<i>Callitricha spec.</i>	-
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune
<i>Campanula patula</i>	Campanule étoilé
<i>Campylopus introflexus</i>	Mousse cactus
<i>Cardamine parviflora</i>	Cardamine à petites fleurs
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés
<i>Carex arenaria</i>	Laîche des sables
<i>Carex caryophyllea</i>	Laîche des sables printanière
<i>Carex disticha</i>	Laîche distique
<i>Carex hirta</i>	Laîche hérissée
<i>Carex hostiana</i>	Laîche blonde
<i>Carex pseudocyperus</i>	Laîche faux-souchet
<i>Carex remota</i>	Laîche espacée
<i>Carex riparia</i>	Laîche des rives
<i>Carex tomentosa</i>	Laîche tomenteuse
<i>Caropsis verticillato-inundata</i>	Caropsis de Thore
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun
<i>Castanea sativa</i>	Chataignier
<i>Centaurea calcitrapa</i>	Centaurée chaussetrappe
<i>Centaurium erythraea</i>	Erythrée petite centaurée
<i>Ceratophyllum submersum</i>	Cornifle submergé
<i>Chenopodium album</i>	Chenopode blanc

Nom	
Scientifique	Vernaculaire
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Cistus umbellatus</i>	Hélianthème à bouquets
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier commun
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style
<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès toujours vert
<i>Cynoglossum officinale</i>	Cynoglosse officinale
<i>Cyperus longus</i>	Souchet long
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle vulgaire
<i>Daphne cneorum</i>	Daphné camelée
<i>Datura stramonium</i>	Stramoine
<i>Delphinium ajacis</i>	Dauphinelle des jardins
<i>Diplotaxis muralis</i>	Roquette des murailles
<i>Drosera intermedia</i>	Rossolis intermédiaire
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune
<i>Eleocharis parvula</i>	Petit Souchet
<i>Equisetum telmateia</i>	Grande prêle
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée
<i>Erica vagans</i>	Bruyère vagabonde
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine
<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais
<i>Ficaria verna</i>	Renoncule ficaire
<i>Filago arvensis</i>	Immortelle des champs
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun
<i>Fumaria parviflora</i>	Fumeterre à petites fleurs
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron
<i>Genista anglica</i>	Petit Genêt épineux
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu

Nom	
Scientifique	Vernaculaire
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Gentiane des marais
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes
<i>Geum urbanum</i>	Benoite commune
<i>Gladiolus communis</i>	Glaïeul commun
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
<i>Glyceria maxima</i>	Glycérie aquatique
<i>Hedera helix</i>	Lierre
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème jaune
<i>Herniaria ciliolata subsp robusta</i>	Herniaire robuste
<i>Hippuris vulgaris</i>	Pesse d'eau
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque velue
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais
<i>Hyacinthoides hispanica</i>	Jacinthe d'Espagne
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois
<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis commun
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris jaune
<i>Jacobaea erratica</i>	Séneçon à feuilles de Barbarée
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau bossue
<i>Leucojum aestivum</i>	Nivéole d'été
<i>Linaria pelisseriana</i>	Linaire de Pélissier
<i>Linum bienne</i>	Lin bisannuel
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	Ornithogale des Pyrénées
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois

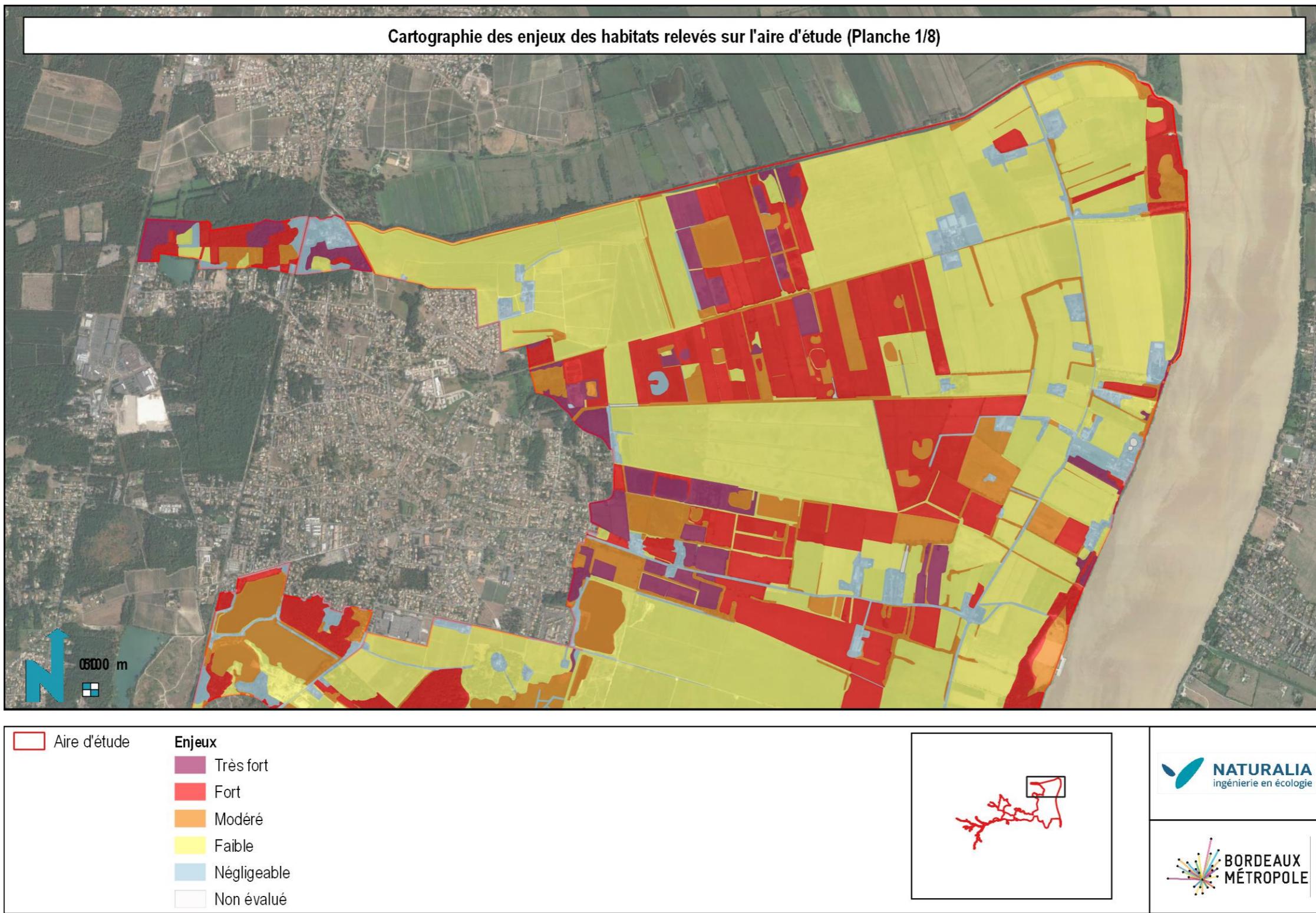
Scientifique	Nom
<i>Lotus angustissimus</i>	Lotier grêle
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
<i>Lotus glaber</i>	Lotier glabre
<i>Ludwigia spec.</i>	-
<i>Lupinus angustifolius subsp reticulatus</i>	Lupin réticulé
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée
<i>Melilotus indicus</i>	Mélilot des Indes
<i>Mentha arvensis</i>	Menthe des champs
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus
<i>Milium vernale</i>	Millet printanier
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari négligé
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs
<i>Myosotis spec.</i>	-
<i>Myriophyllum spec.</i>	-
<i>Najas marina</i>	Naiade majeure
<i>Nardus stricta</i>	Nard raide
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid d'oiseau
<i>Noccaea caerulescens</i>	Tabouret bleuâtre
<i>Noccaea caerulescens subsp arenaria</i>	Tabouret des Alpes
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Oenanthe fistuleuse
<i>Oenanthe foucaudii</i>	Oenanthe de Foucaud
<i>Oenanthe lachenalii</i>	Oenanthe de Lachenal
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Oenanthe à feuilles de Silaeus
<i>Onobrychis viciifolia</i>	Sainfoin
<i>Ononis repens subsp. spinosa</i>	Bugrane épineuse
<i>Ophrys passionis</i>	Ophrys de la passion
<i>Ophrys speculum</i>	Ophrys miroir
<i>Origanum vulgare</i>	Origan
<i>Ornithopus compressus</i>	Ornithope comprimé
<i>Oxalis debilis</i>	Oxalis chétive

Scientifique	Nom
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne vierge commune
<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée persicaire
<i>Petasites hybridus</i>	Pétasite hybride
<i>Petrorhagia prolifera</i>	Oeillet prolifère
<i>Phragmites australis</i>	Roseau
<i>Phytolacca americana</i>	Phytolaque d'Amérique
<i>Pilularia globulifera</i>	Boulette d'eau
<i>Pinus pinaster</i>	Pin maritime
<i>Plantae indet.</i>	Plante inconnue
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne de cerf
<i>Plantago holosteum</i>	Plantain caréné
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé
<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygala vulgaire
<i>Polypogon monspeliensis</i>	Polypogon de Montpellier
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier
<i>Potentilla recta</i>	Potentille droite
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise
<i>Prunus padus</i>	Cerisier à grappes
<i>Prunus serotina</i>	Cerisier tardif
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle
<i>Pulicaria vulgaris</i>	Herbe de Saint-Roch
<i>Quercus petraea</i>	Chêne Sessile
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	Renoncule à feuilles d'Ophioglosse
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
<i>Rhinanthus spec.</i>	-
<i>Rhynchospora fusca</i>	Rhynchospore brun
<i>Ribes rubrum</i>	Groseiller rouge
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia

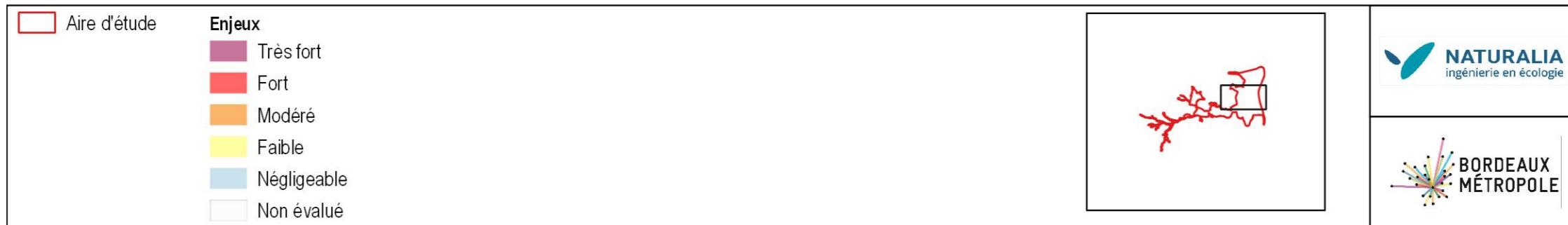
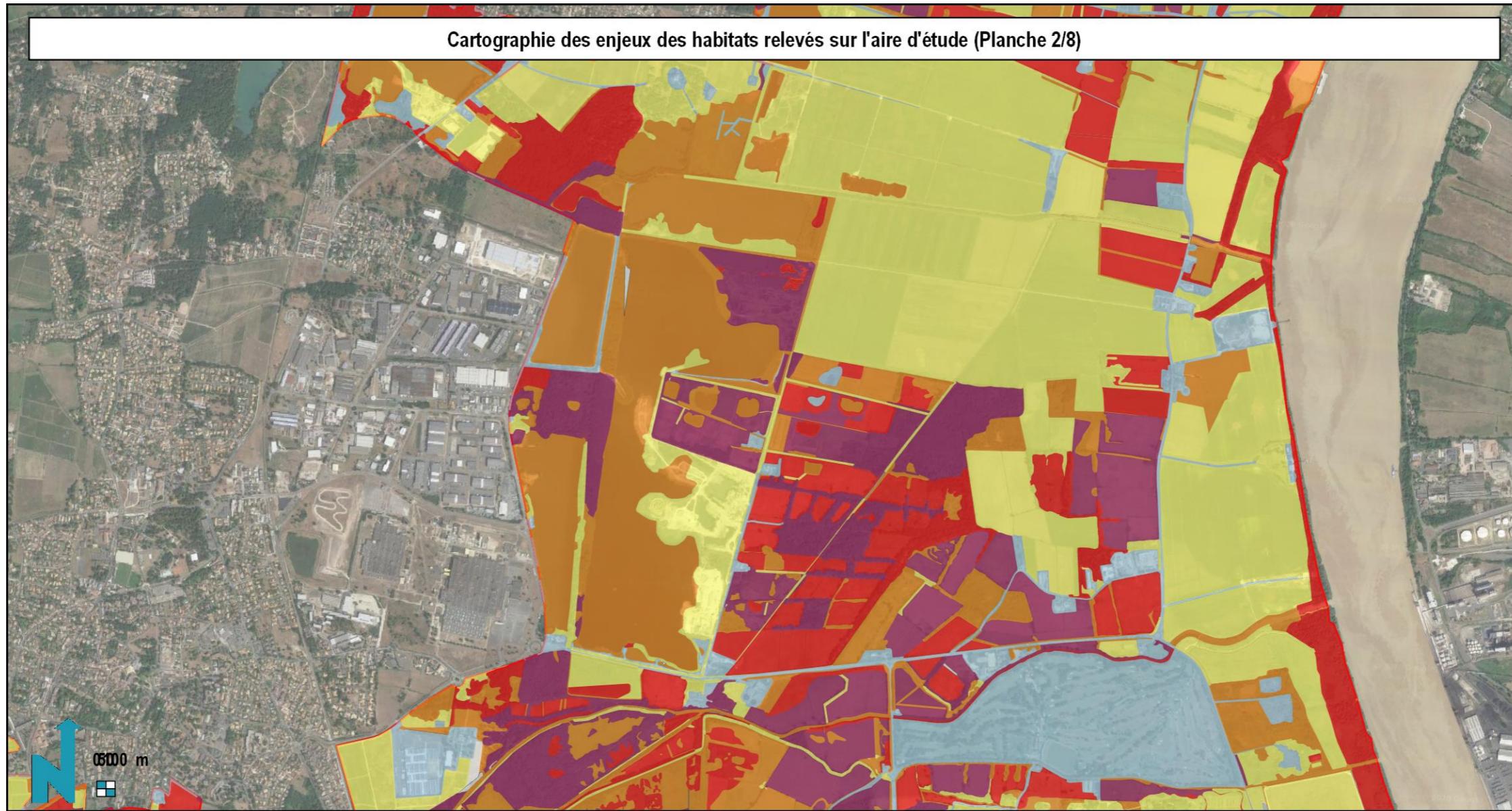
Scientifique	Nom
<i>Rubia peregrina</i>	Garance sauvage
<i>Rubus spec.</i>	-
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille sauvage
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience sauvage
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon
<i>Sagittaria sagittifolia</i>	Sagittaire à feuilles en cœur
<i>Salix alba</i>	Saule blanc
<i>Salix cinerea spec.</i>	-
<i>Salix cinerea subsp. oleifolia</i>	-
<i>Salix viminalis</i>	Saule des vanniers
<i>Salvia verbenaca</i>	Sauge verveine
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau hièble
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle
<i>Scabiosa atropurpurea</i>	Scabieuse maritime
<i>Scirpoides holoschoenus</i>	Scirpe jonc
<i>Scrophularia spec.</i>	-
<i>Securigera varia</i>	Coronille changeante
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc
<i>Senecio viscosus</i>	Sénéçon visqueux
<i>Silene gallica</i>	Silène de France
<i>Silene flos-cuculi</i>	Silène fleur-de-coucou
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflée
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère
<i>Solidago virgaurea</i>	Solidage verge d'or
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher
<i>Spergula morisonii</i>	Spargoute printanière
<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole d'Inde
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire
<i>Tamus communis</i>	Tamier
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune

Scientifique	Nom
<i>Thesium humifusum</i>	Thésium couché
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à larges feuilles
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés
<i>Trifolium dubium</i>	Petit trèfle jaune
<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant
<i>Trifolium squamosum</i>	Trèfle écailleux
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles
<i>Ulex europaeus</i>	Ajond d'Europe
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie
<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire citrine
<i>Utricularia minor</i>	Petit utriculaire
<i>Valerianella locusta</i>	Mâche
<i>Vallisneria spiralis</i>	Vallisnée en spirale
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne
<i>Vicia cracca</i>	Vesce à épis
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hérissée
<i>Vulpia spec.</i>	-
<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais

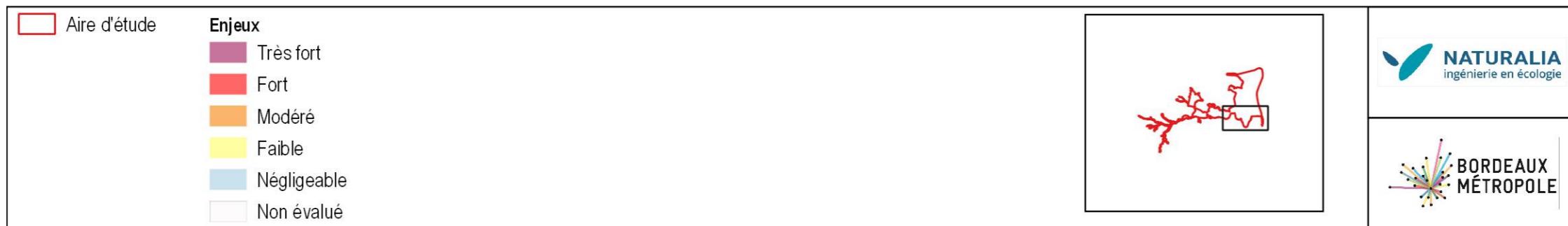
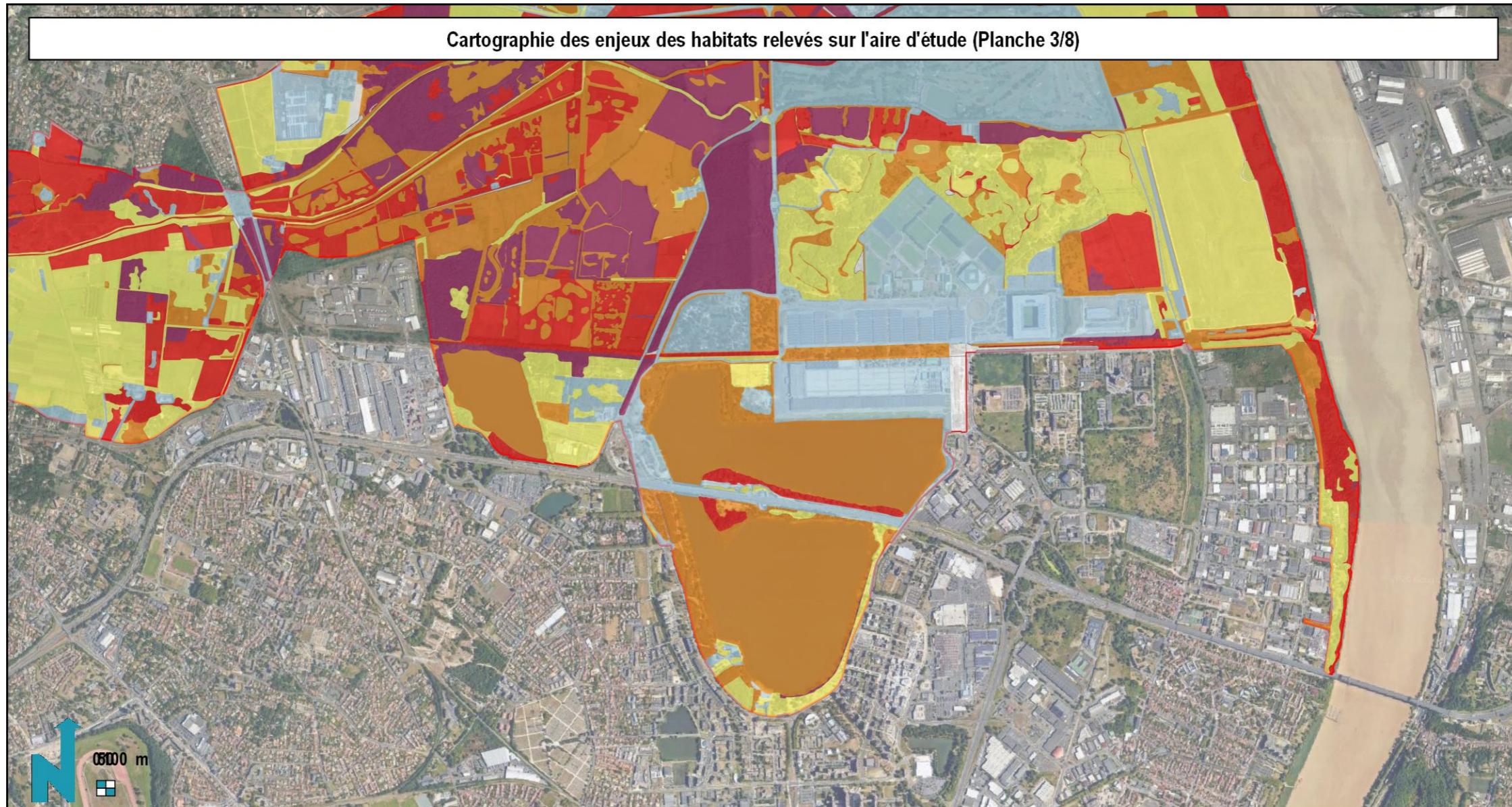
## ANNEXE 6 : CARTOGRAPHIE DES ENJEUX HABITATS SUR L'AIRE D'ETUDE (SOURCE : CBNSA-OBV)



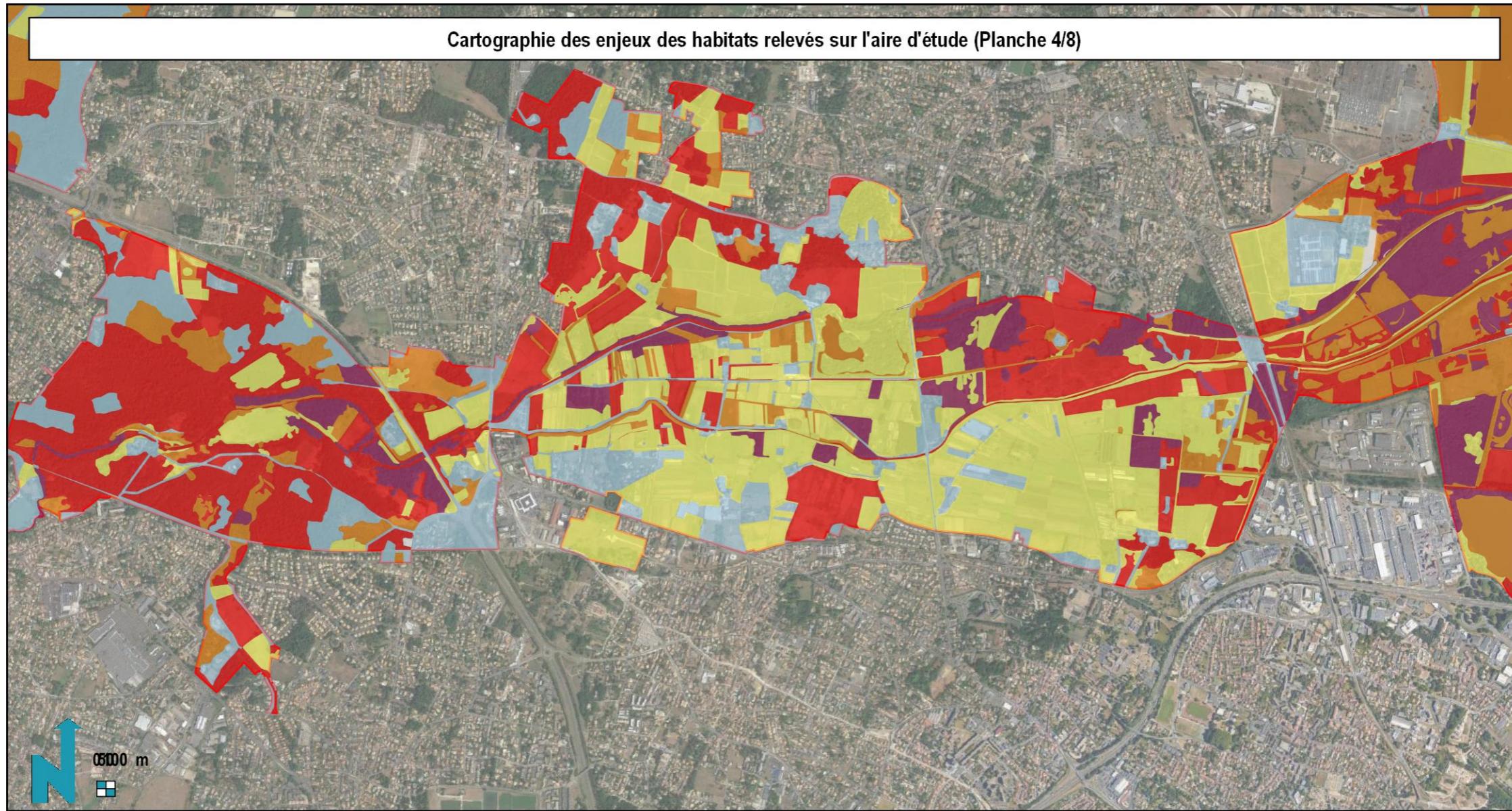
Google satellite / Naturalia Septembre 2020 / Cartographe : HG



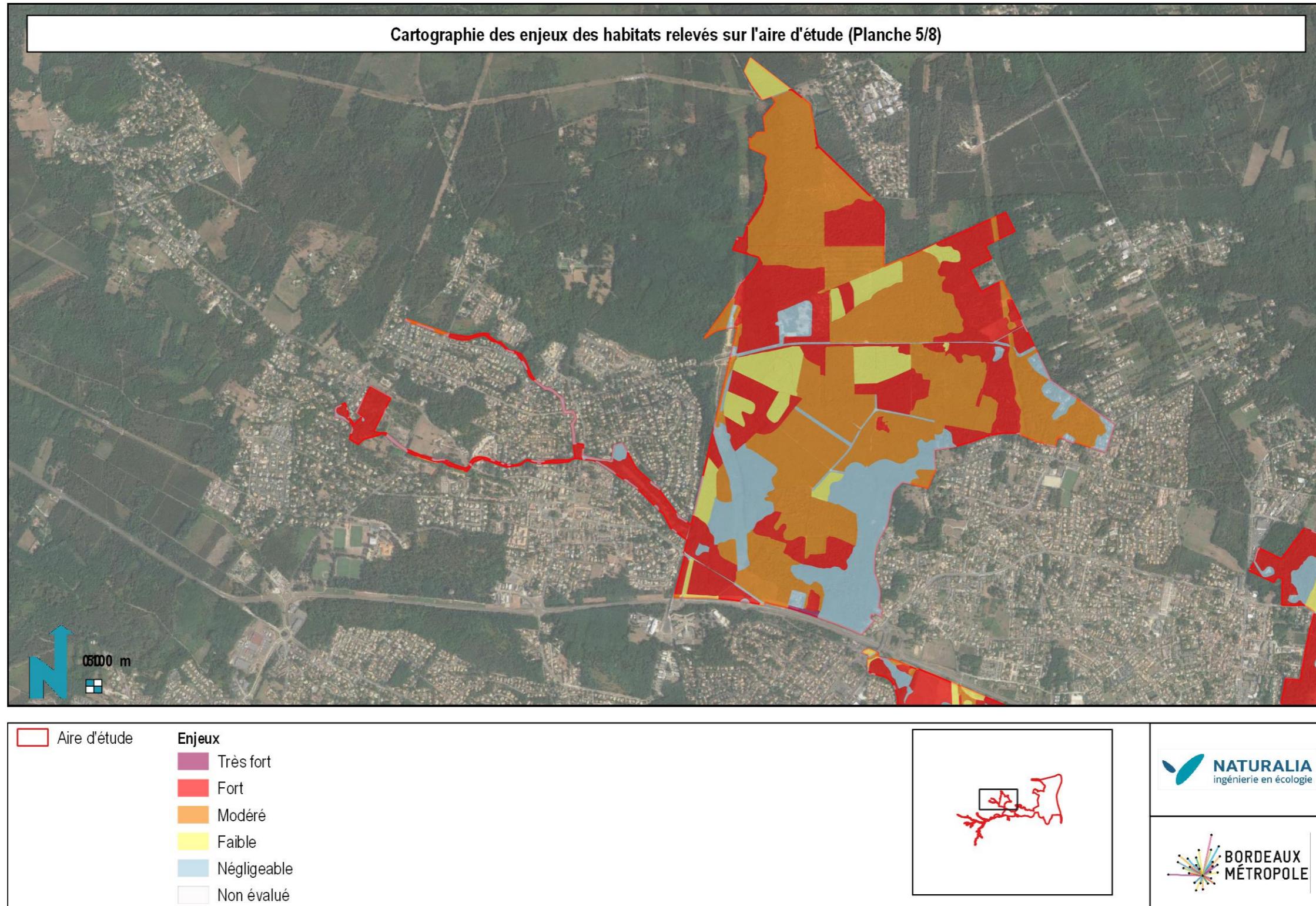
Google satellite / Naturalia Septembre 2020 / Cartographe : HG



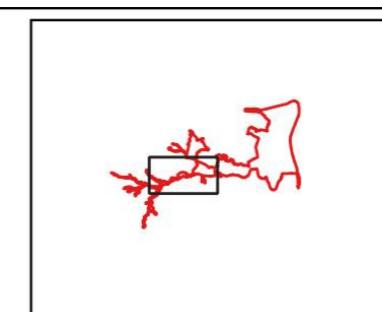
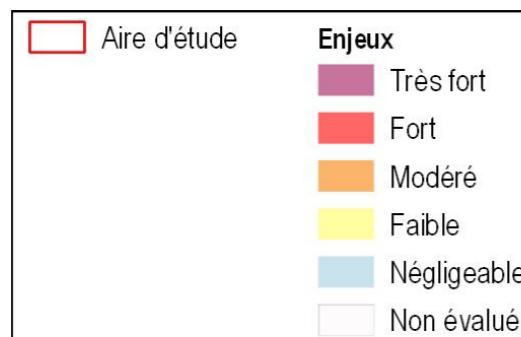
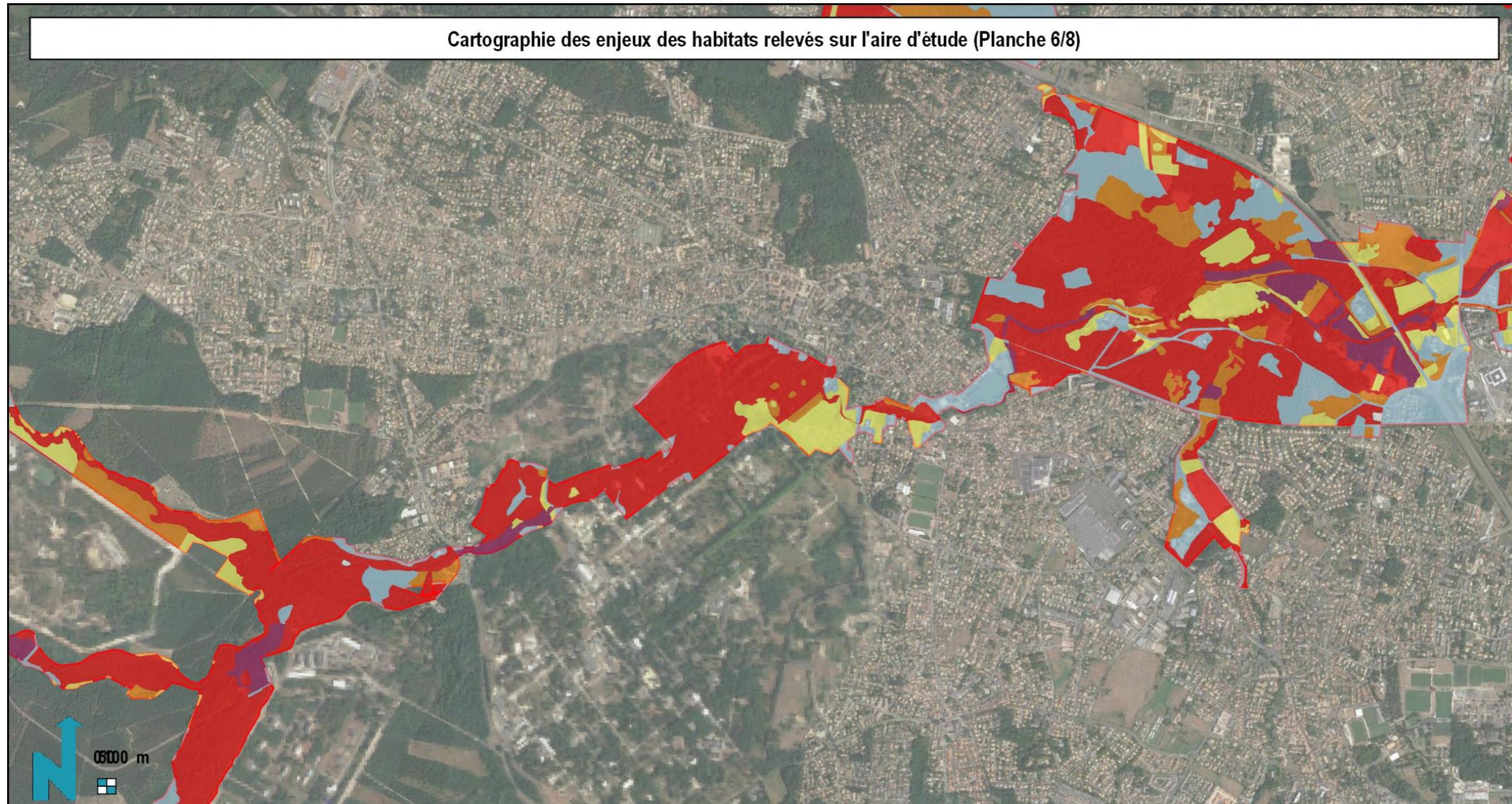
Google satellite / Naturalia Septembre 2020 / Cartographe : HG



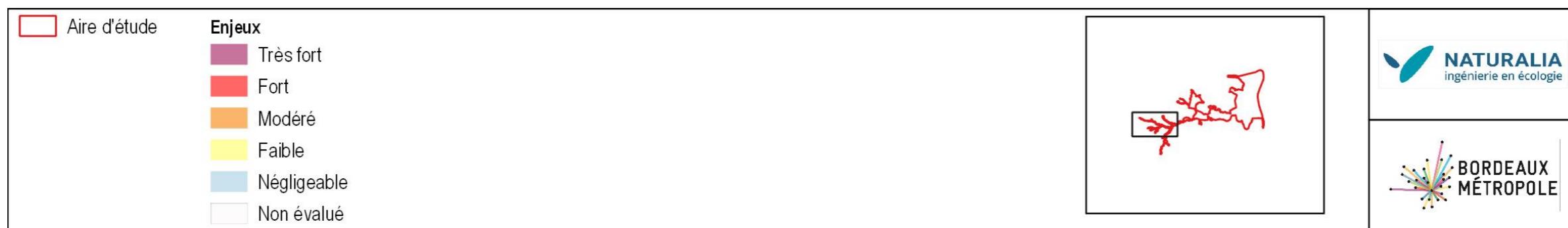
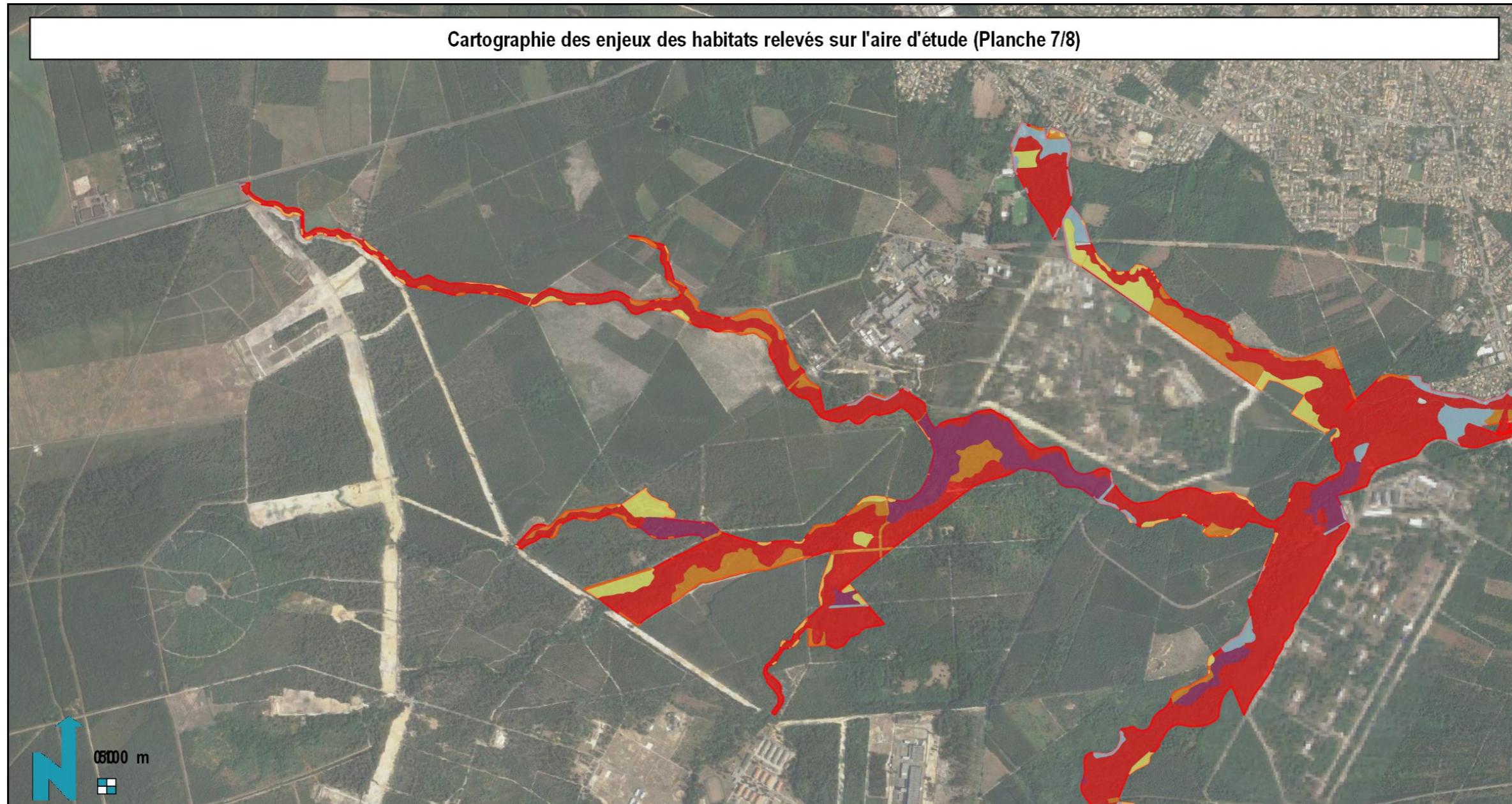
Google satellite / Naturalia Septembre 2020 / Cartographe : HG



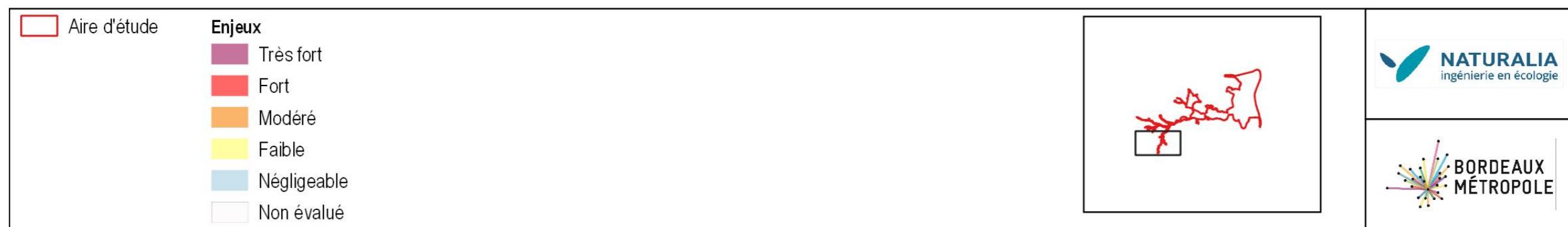
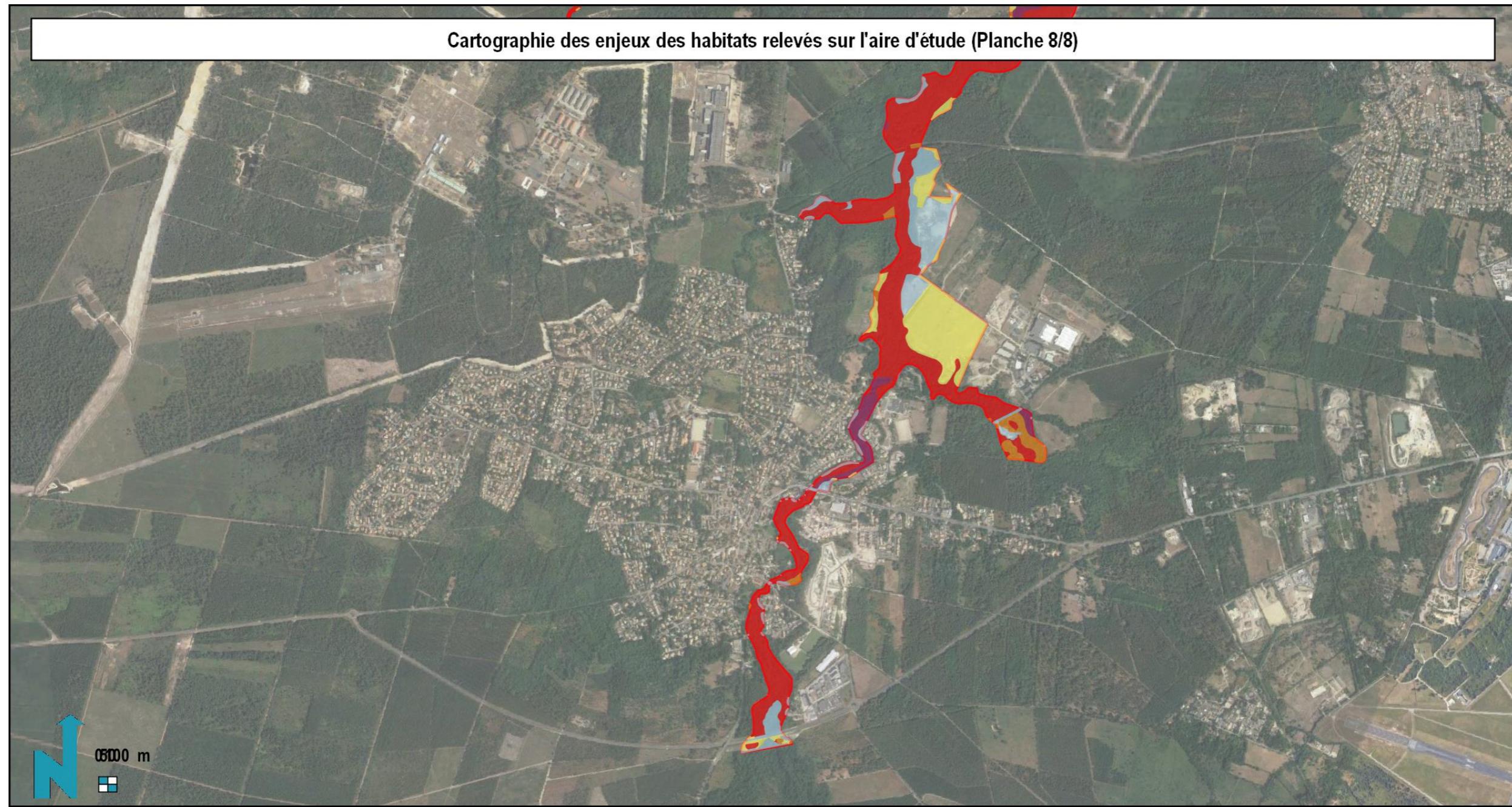
Google satellite / Naturalia Septembre 2020 / Cartographe : HG



Google satellite / Naturalia Septembre 2020 / Cartographe : HG



Google satellite / Naturalia Septembre 2020 / Cartographe : HG



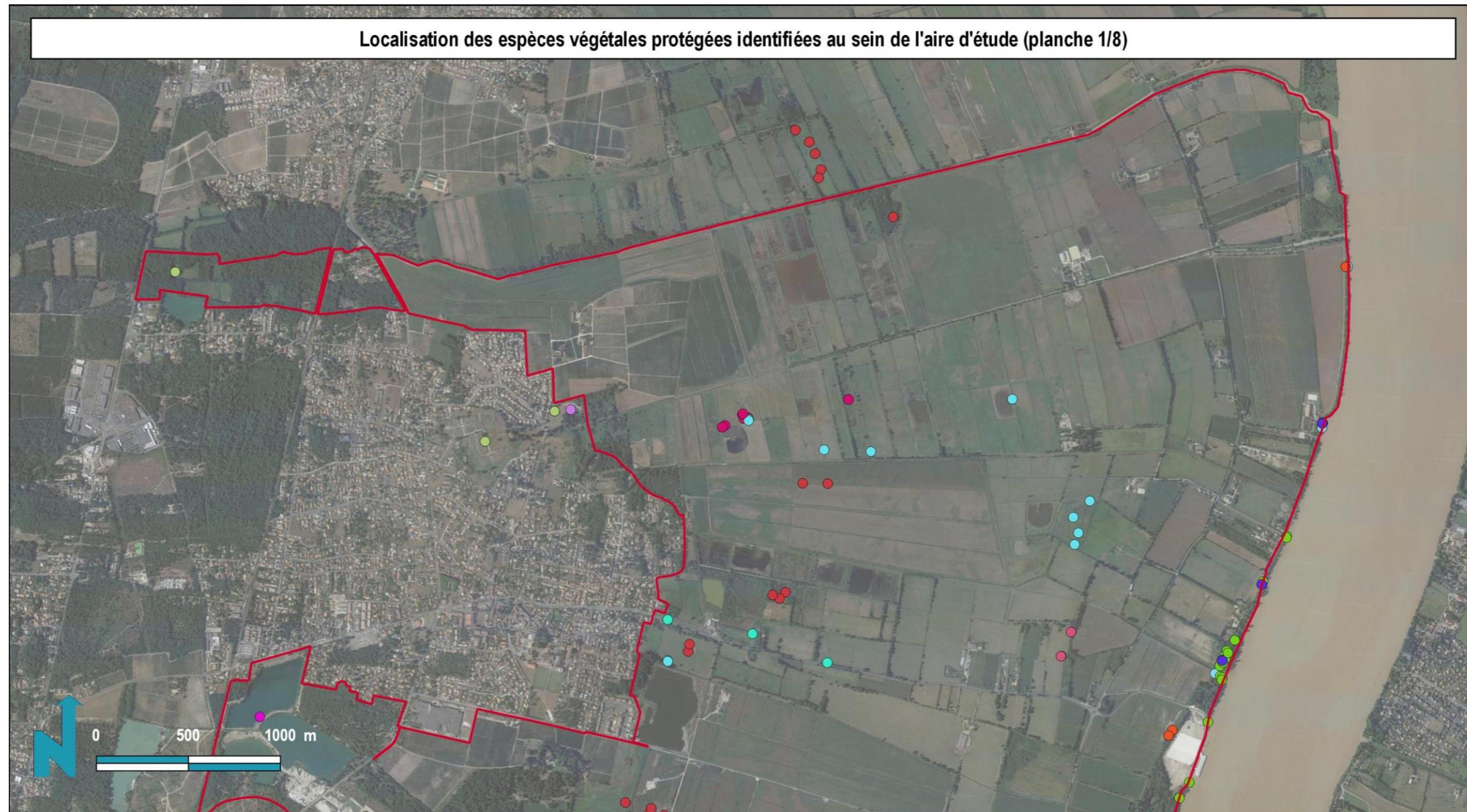
Google satellite / Naturalia Septembre 2020 / Cartographe : HG

## ANNEXE 7 : CARTOGRAPHIE DES ENJEUX FLORISTIQUES SUR L'AIRE D'ETUDE (SOURCE : CBNSA-OBV)

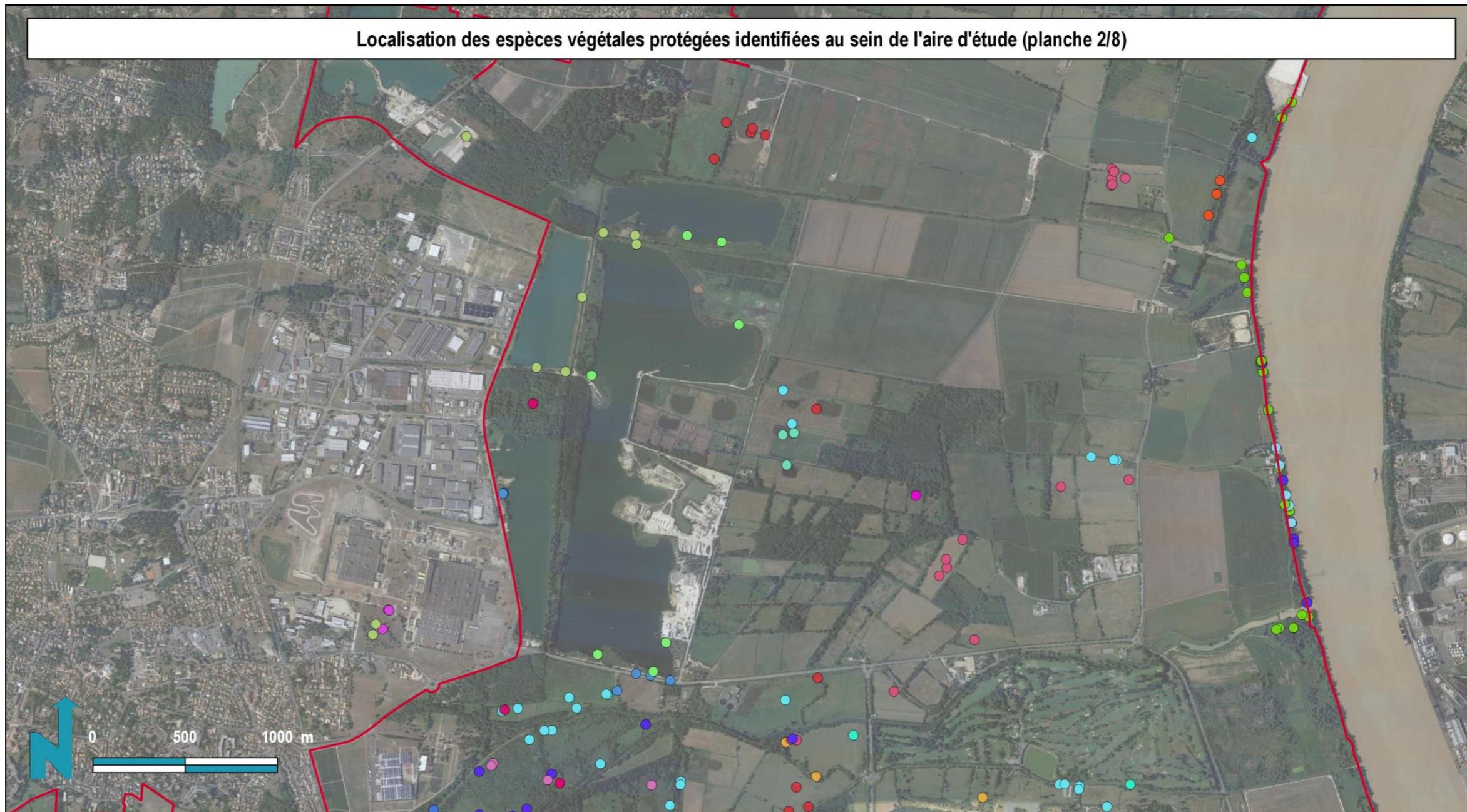
### Espèces végétales protégées

- Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997
- Anemone pulsatilla L., 1753
- Anemone pulsatilla subsp. bogenhardtiana (Rchb.) Rouy & Foucaud, 1893
- Angelica heterocarpa J.Lloyd, 1859
- Butomus umbellatus L., 1753
- Callitricha brutia Petagna, 1787
- Caropsis verticillato-inundata (Thore) Rauschert, 1982
- Cistus umbellatus L., 1753
- Cistus umbellatus subsp. umbellatus L., 1753
- Convallaria majalis L., 1753
- Delphinium ajacis L., 1753
- Drosera intermedia Hayne, 1798
- Gentiana pneumonanthe L., 1753
- Gentiana pneumonanthe var. pneumonanthe
- Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919
- Hottonia palustris L., 1753
- Hypericum montanum L., 1755
- Jacobaea erratica (Bertol.) Fourr., 1868
- Leucojum aestivum L., 1759
- Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768

- Lotus angustissimus L., 1753
- Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805
- Najas marina L., 1753
- Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817
- Noccaea caerulescens (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey., 1973
- Noccaea caerulescens subsp. arenaria (Duby) B.Bock, 2012
- Noccaea caerulescens subsp. caerulescens (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey., 1973
- Oenanthe foucaudii Tess., 1884
- Oenanthe silaifolia M.Bieb., 1819
- Ophrys passionis Sennen, 1926
- Ophrys speculum Link, 1799
- Pilularia globulifera L., 1753
- Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791
- Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789
- Ribes rubrum L., 1753
- Sagittaria sagittifolia L., 1753
- Scabiosa atropurpurea L., 1753
- Thalictrum flavum L., 1753
- Thesium humifusum DC., 1815
- Vallisneria spiralis L., 1753
- Zannichellia palustris subsp. palustris L., 1753



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : MM



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : MM



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : MM



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : MM



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : MM



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : MM

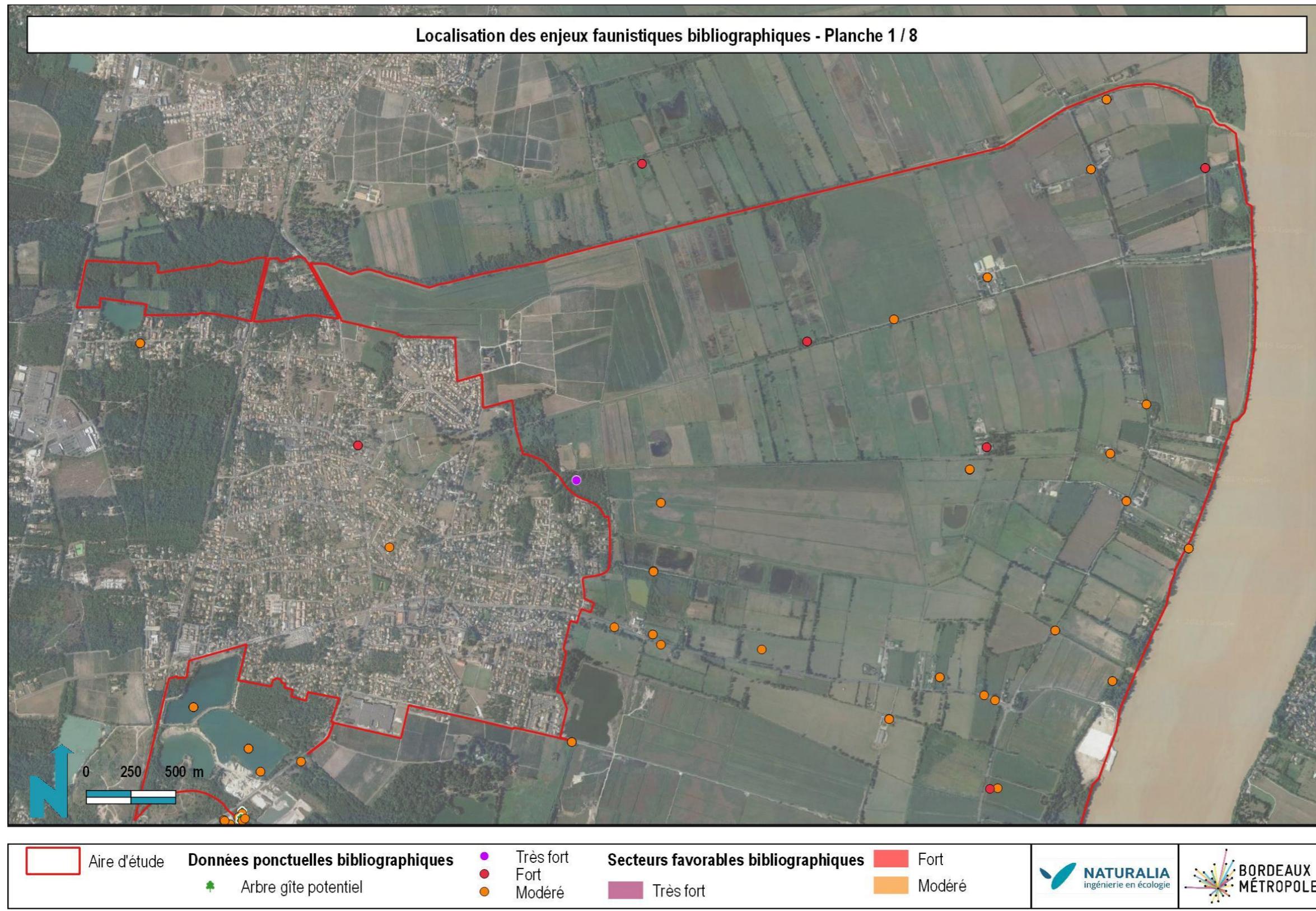


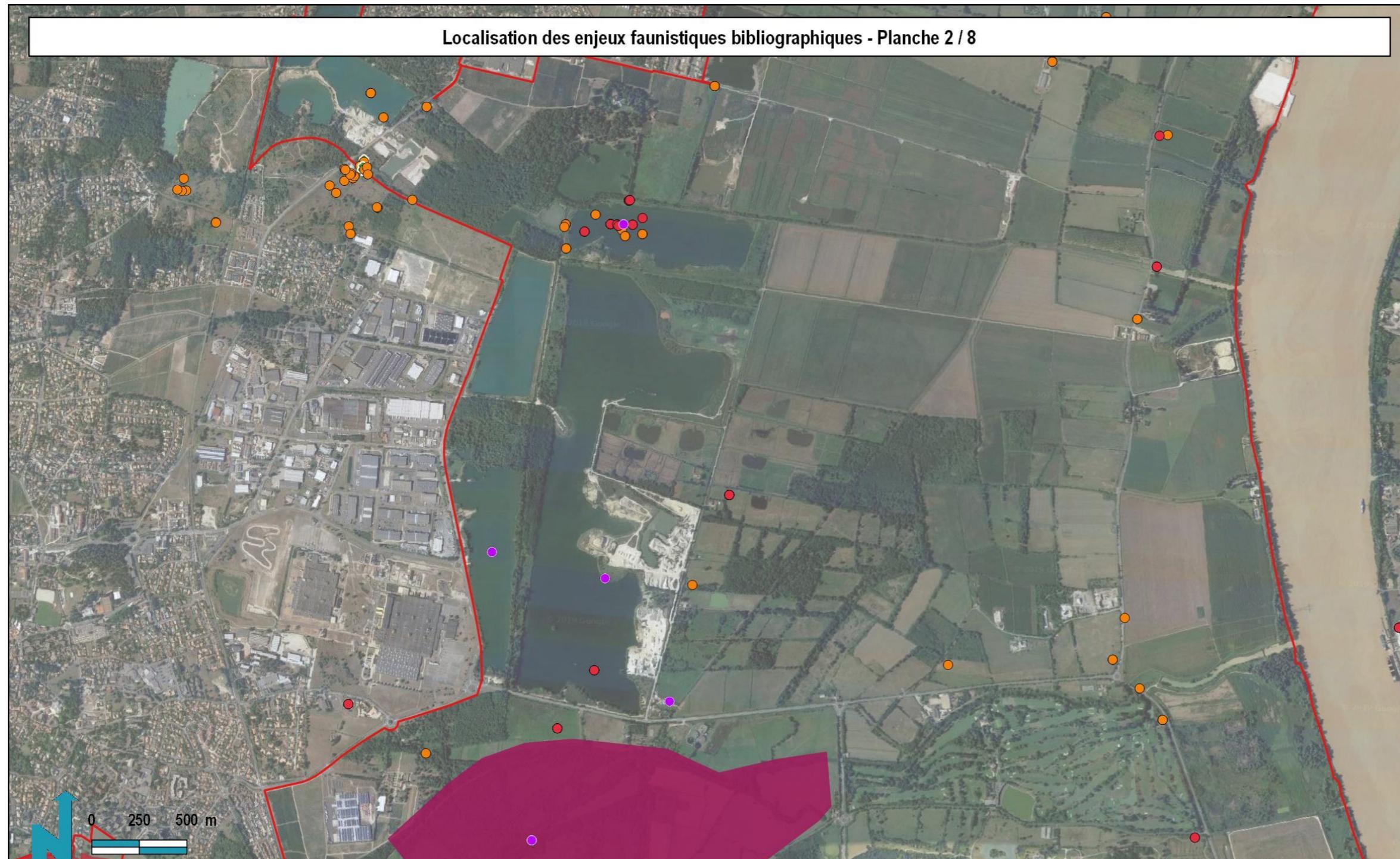
Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : MM

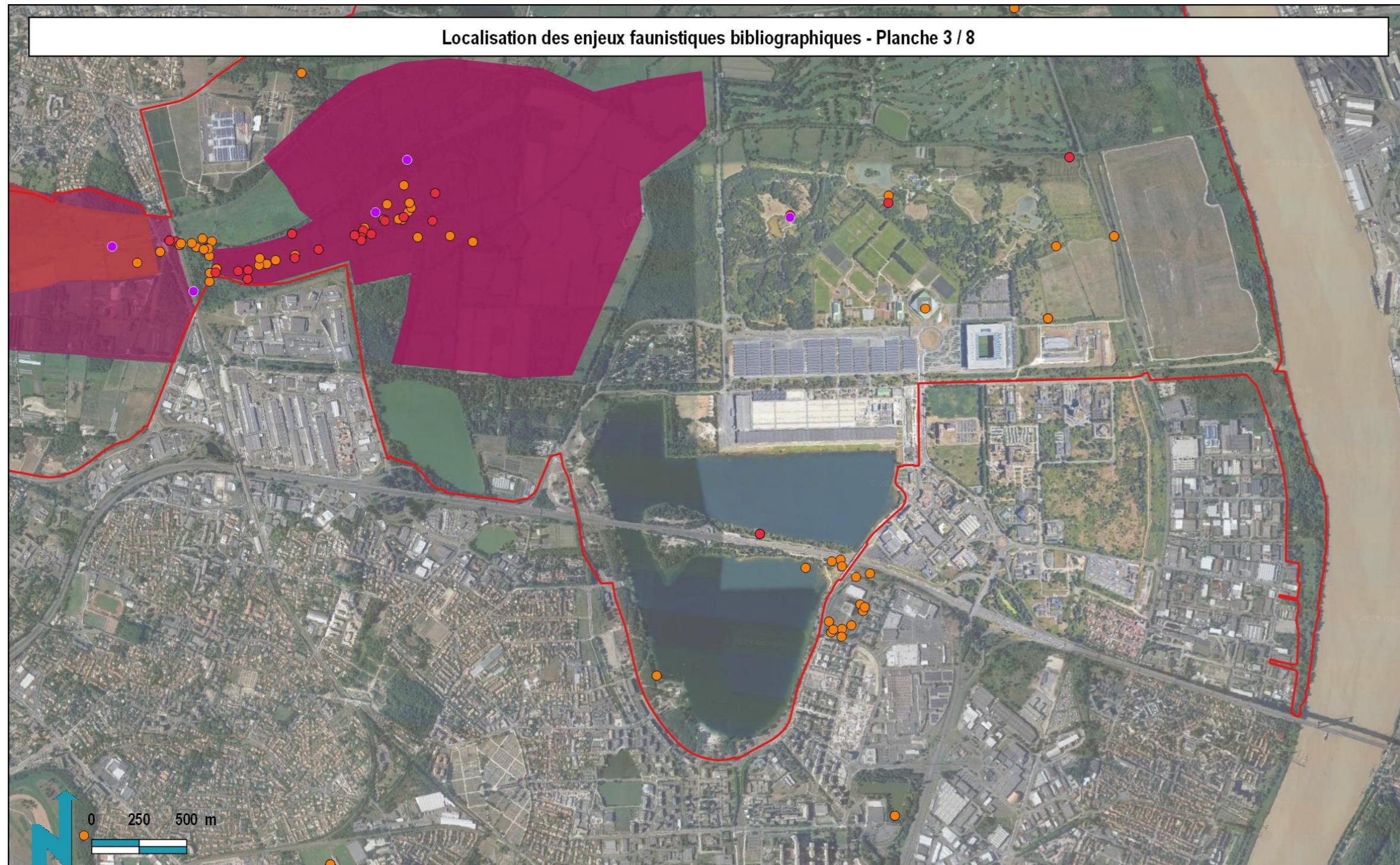


Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : MM

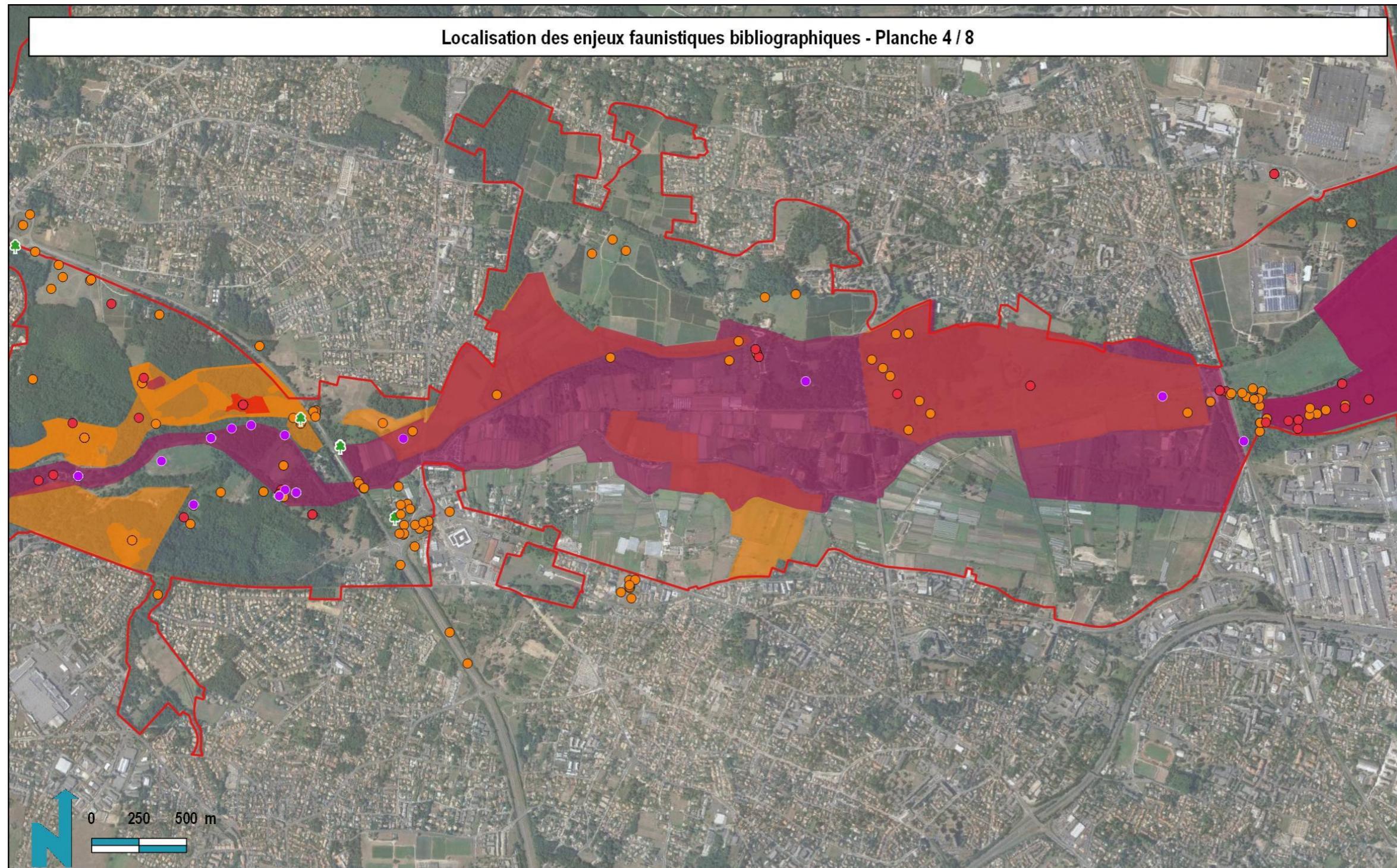
**ANNEXE 8 : CARTOGRAPHIE DES ENJEUX FAUNISTIQUES SUR L'AIRE D'ETUDE (SOURCES : NATURALIA / OAFS / CISTUDE NATURE / SEPANSO / LPO AQUITAIN / GERE / ATLAS DE BORDEAUX METROPOLE, CBNSA)**



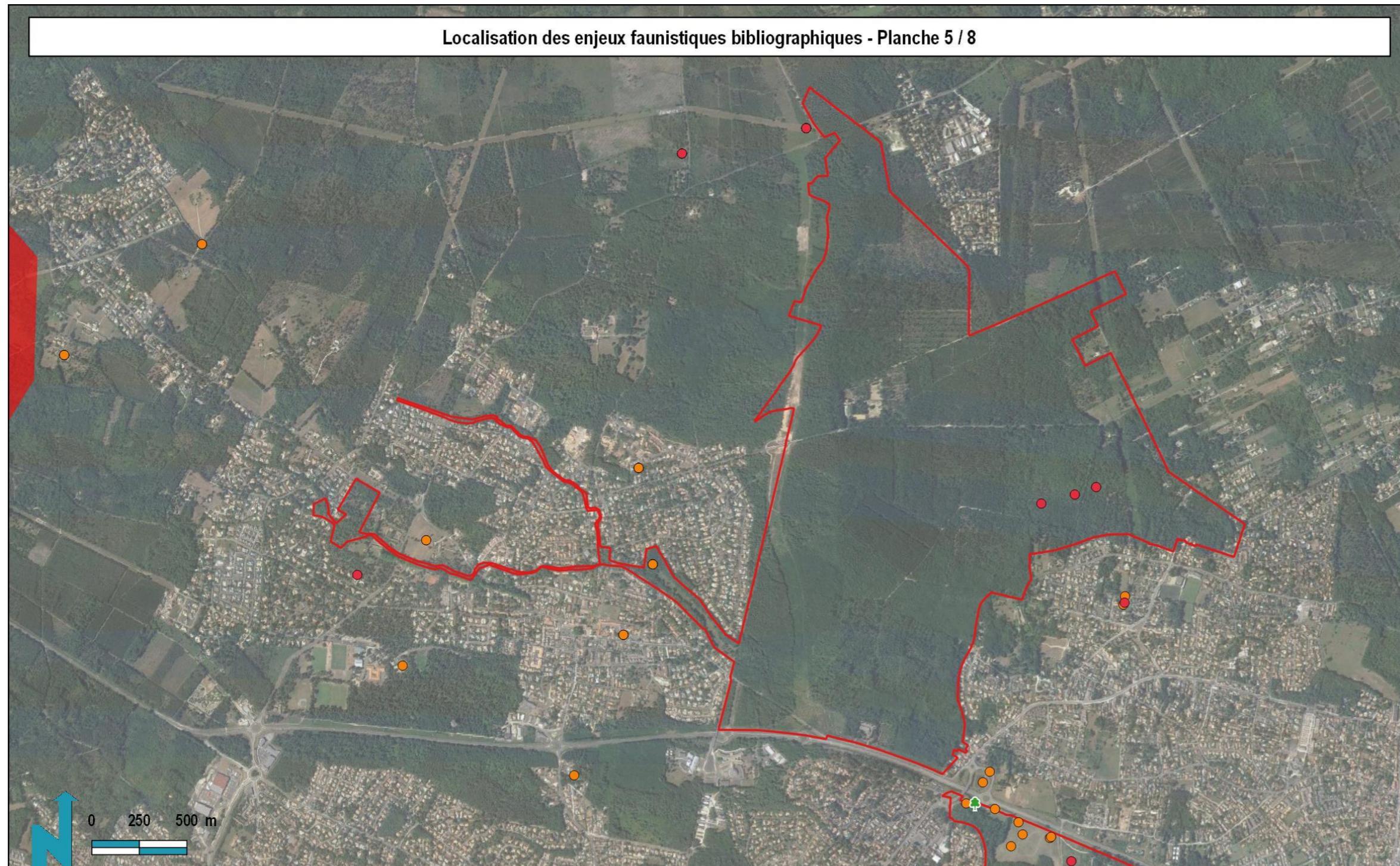




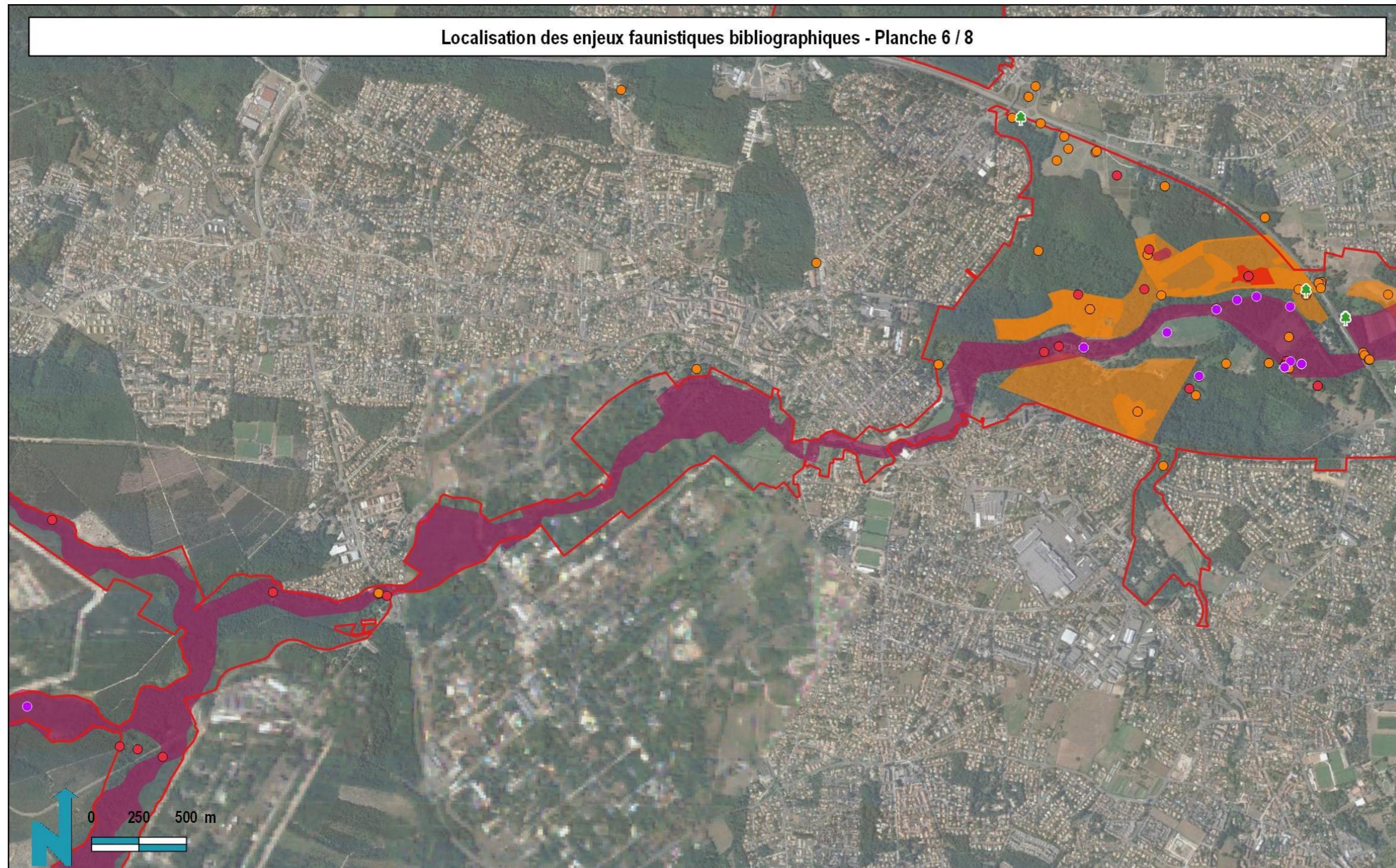
Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : LB



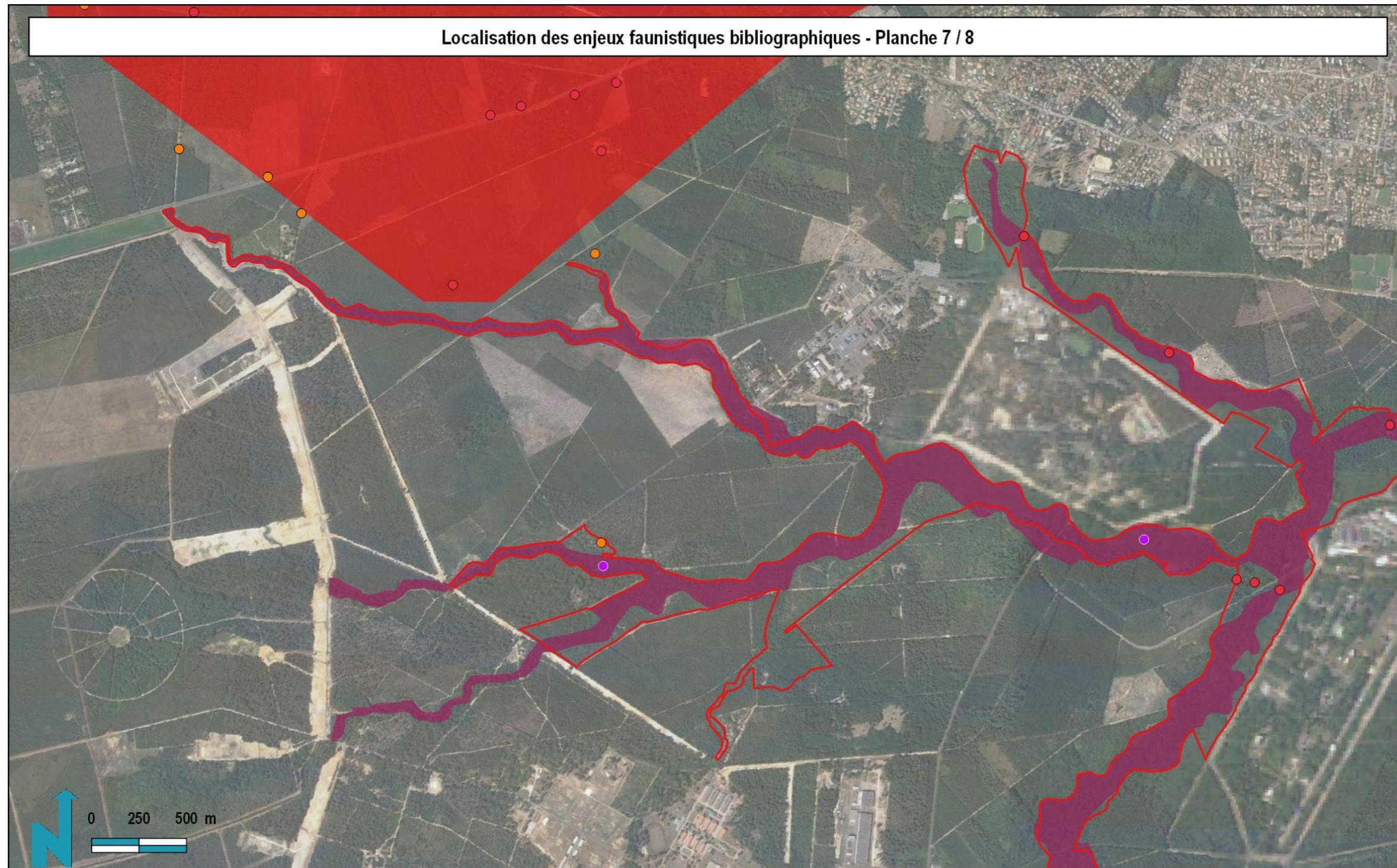
Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : LB



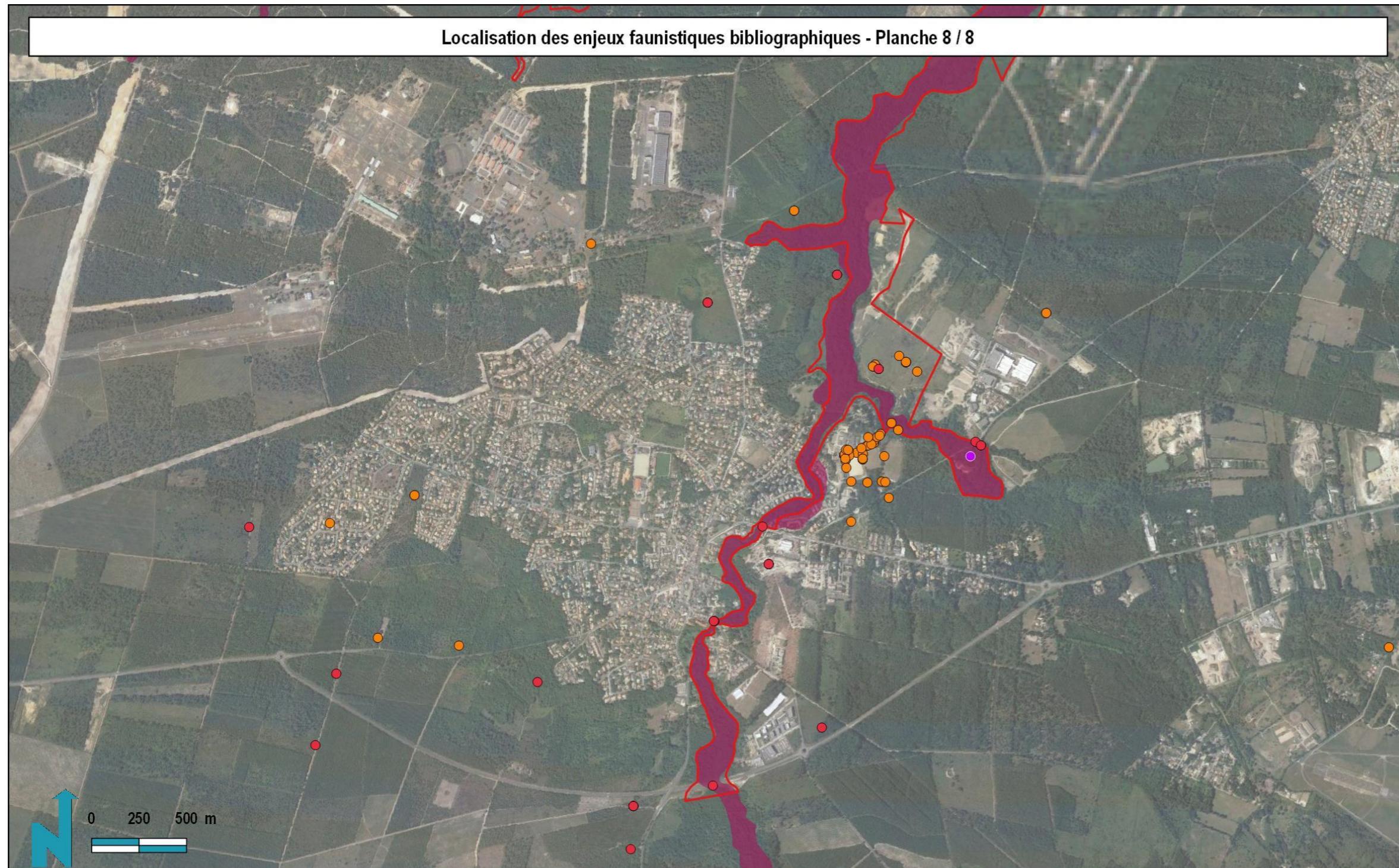
Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : LB



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : LB



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : LB



Google satellite / Naturalia Octobre 2019 / Cartographe : LB

## ANNEXE 9 : PROGRAMME D'ACTIONS DU PEANP DES JALLES, JUILLET 2016

Niveaux de priorité	Calendrier
Priorité forte	étape en cours
Priorité moyenne	à initier dans la première année (2015)
Priorité moindre	à initier dans les 5 ans (2016 - 2020)
	à initier dans les 10 ans (2020 - 2025)

	Objectifs	Actions	Etapes
1. Optimiser la gestion et le fonctionnement du réseau hydrographique	1.1 Classement des fossés et cours d'eau pour clarifier le contexte réglementaire	1.1.1. Cartographie de classement des cours d'eau et définition des modalités de gestion	1.1.2. Echanges avec les exploitants et propriétaires : concertation avec les ASA et la chambre d'agriculture
		1.1.3. Information sur le cadre réglementaire, sensibilisation aux pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement	1.1.4. Faire respecter la réglementation sur l'entretien des cours d'eau et des fossés
	1.2 Construction d'une stratégie collective d'amélioration de l'entretien du réseau de fossés	1.2.1. Etat des lieux de l'entretien réel des fossés	1.2.2. Construction collective d'une stratégie / solutions
		1.2.3. Planifier les travaux d'entretien, prioritairement sur les fossés mal entretenus	
	1.3 Mise en place d'un règlement d'eau de manière concertée	1.3.1. Mise en place du règlement d'eau dans le cadre de la réflexion continuité écologique sur le réseau hydrographique principal	1.3.2. Régularisation des prises d'eau
	2.1 Animation foncière en vue d'installer et conforter des	2.1.1 Identification des propriétés à vendre ou à louer - enquête SAFEF	2.1.2 Animation foncière locale
	2.2. Acquisition et rétrocession des terres à potentiel maraîcher et des bâtiments	2.1.3. Groupe de coordination foncier	2.2.1 Veille foncière des collectivités sur les ventes
	2.3. Lutte contre l'enrichissement et les usages concurrents (chevaux)	2.2.2 Portage foncier	2.2.3 Acquisition à l'amiable ou par préemption de terres et/ou bâtis agricole
		2.2.4 Etudier une incitation à la vente des terres	2.2.5 cahier des charges agri-environnemental
	3.1. Mettre en place une formation au maraîchage pérenne localement et professionnalisation	2.2.6 Rétrocéder ou louer les terres acquises à des agriculteurs	
2. Installer des maraîchers / volet foncier	3.2. Attirer des candidats à l'installation et les accompagner dans leur démarche	3.1.1 Concertation pour créer une formation maraîchage professionnalisante qui répond aux besoins du territoire	3.2.1 Accompagnement organisé des candidats / packaging d'accompagnement multipartenarial
	3.3. Créer des espaces-test / d'apprentissage chez les agriculteurs en place volontaires	3.2.2 Lancement d'un appel à projet pour trouver des futurs agriculteurs	3.3.2. Accompagnement organisé des candidats / packaging d'accompagnement multipartenarial
		3.3.1. Mise au point du dispositif avec les partenaires	3.3.3. Recherche d'un agriculteur/ou propriétaire prêt à s'engager
		3.3.2. Recherche d'un agriculteur/ou propriétaire prêt à s'engager	3.3.4. Recherche du candidat adapté, mise en relation
		3.3.3. Recherche du candidat adapté, mise en relation	3.3.5 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse
	3.4 Valoriser les savoir-faire des « anciens »	3.3.4. Suivi du couvé par les techniciens	3.4.1. Réalisation d'entretiens, et création de supports de communication
		3.3.5 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	3.4.2 Expliquer les pratiques d'entretien du maraîchage et l'historique
		3.3.6 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	3.4.3 Organiser des rencontres entre les porteurs de projets agricoles, les nouveaux installés et les « anciens »
		3.3.7 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	3.4.4 Associer certaines de ces personnes lors des installations
	4.1. Concevoir le concept de zone	3.4.5 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.1.1 Mise en place de groupes de travail élargis - définition ZA agricole
3. Installer des maraîchers sur le PEANP	4.2. Trouver une solution pour rendre disponible de l'eau	3.4.6 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.1.2 Mettre en œuvre les actions issues de cette réflexion
	4.3. Proposer des solutions pour les besoins en bâtiments et	3.4.7 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.2.1 Clarification du contexte local et des compétences relatives à l'accès à l'eau potable
	4.4. Accompagner l'émergence de projets collectifs	3.4.8 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.2.2. Etude relative à l'accès à l'eau potable des exploitations agricoles au sein du PEANP
		3.4.9 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.2.3. Aménagement d'un accès à l'eau potable
		3.4.10 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.3.1 Rechercher des adaptations du PPRI par rapport aux constructions agricoles
		3.4.11 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.3.2 Mettre en place une aide pour limiter le surcout dû à la réglementation PPR
		3.4.12 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.4.1 Crédit d'impôt pour la construction d'installations techniques
		3.4.13 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.4.2 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse
		3.4.14 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.4.3 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse
		3.4.15 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.4.4 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse
4. Améliorer les conditions d'exploitation	4.5. Faciliter les démarches administratives des	3.4.16 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.5.1 Communiquer sur les réglementations + les différentes aides + relayer vers les interlocuteurs compétents
	4.6. Rechercher des solutions contre le vol	3.4.17 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.5.2 Accompagnement des investissements des agriculteurs
		3.4.18 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.6.1 Etat des lieux des vols
		3.4.19 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.6.2 Organisation de groupes de réflexions relatifs à la problématique des vols avec les agriculteurs et collectivités pour trouver des solutions et des financement
		3.4.20 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.6.3 Mise en place d'un système de veille/signalisation (si jugé opportun)-SMS
		3.4.21 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	4.7.1 Signalétique / Circulation
		3.4.22 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	
		3.4.23 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	
		3.4.24 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	
		3.4.25 Accompagnement à l'installation sur des terres disponibles ou sur le site de la couveuse	
5. Lutter contre les espèces classées nuisibles	5.1. La coordination d'une action de lutte contre les nuisibles	4.8.1 Crédit d'impôt pour la construction d'installations techniques	4.8.1 Crédit d'impôt pour la construction d'installations techniques
	5.2. Un conventionnement avec l'ADPA pour le piégeage du ragondin, rat musqué et lapin de garenne.	4.8.2 Proposition et animation d'un plan d'actions partagé spécifique à la problématique diéldrine-chlordane	4.8.2 Proposition et animation d'un plan d'actions partagé spécifique à la problématique diéldrine-chlordane
		5.3. Une stratégie de régulation du sanglier en milieu périurbain	5.1. La coordination d'une action de lutte contre les nuisibles
		5.4. Aménagement du territoire (gestion du territoire)	5.2. Un conventionnement avec l'ADPA pour le piégeage du ragondin, rat musqué et lapin de garenne.
		6.1. Promotion des points de vente et des produits du PEANP	5.3. Une stratégie de régulation du sanglier en milieu périurbain
		6.2. Faciliter l'accès des produits locaux à la	5.4. Aménagement du territoire (gestion du territoire)
		6.3. Accompagner techniquement les montages de projets en circuits courts et leur financement	6.1.1 Diffuser le guide des producteurs en vente directe
			6.1.2 Communiquer sur les produits locaux
			6.1.3 Identifier / flécher les lieux de vente de produits sur le site (signalétique bord de route) : réunir les agriculteurs concernés pour clarifier le besoin et mettre en point les panneaux
			6.2.1 Favoriser l'accès des produits locaux à la restauration collective
6. Accompagner les projets de commercialisation en circuits courts	6.3. Accompagner financièrement les projets de commercialisation en circuits court (aide au montage de projet + soutien financier)	6.2.2 Favoriser l'accès des produits locaux aux marchés de plein-air	6.2.2 Favoriser l'accès des produits locaux aux marchés de plein-air
	6.3.2 Pérenniser l'accompagnement technico-économique / qualité pour la commercialisation en circuits courts	6.3.3 Traveller avec la SICA- SMBFL et la Scic Lochalle Bio à construire une offre de service permettant de garantir un certain revenu aux nouveaux agriculteurs	6.3.3 Traveller avec la SICA- SMBFL et la Scic Lochalle Bio à construire une offre de service permettant de garantir un certain revenu aux nouveaux agriculteurs
		6.3.4 Accompagner financièrement les projets de commercialisation en circuits court (aide au montage de projet + soutien financier)	6.3.4 Accompagner financièrement les projets de commercialisation en circuits court (aide au montage de projet + soutien financier)
		6.3.5 Pérenniser l'accompagnement technico-économique / qualité pour la commercialisation en circuits courts	6.3.5 Pérenniser l'accompagnement technico-économique / qualité pour la commercialisation en circuits courts
		6.3.6 Traveller avec la SICA- SMBFL et la Scic Lochalle Bio à construire une offre de service permettant de garantir un certain revenu aux nouveaux agriculteurs	6.3.6 Traveller avec la SICA- SMBFL et la Scic Lochalle Bio à construire une offre de service permettant de garantir un certain revenu aux nouveaux agriculteurs
		6.3.7 Renouveler l'action de sensibilisation	6.3.7 Renouveler l'action de sensibilisation
		6.3.8 Réaliser un état des lieux des haies et de la ripisylve	6.3.8 Réaliser un état des lieux des haies et de la ripisylve
		6.3.9 Sensibilisation, information, formation des propriétaires, et des exploitants agricoles à la plantation et l'entretien de haies et de la ripisylve (gestionnaire SJALAG)	6.3.9 Sensibilisation, information, formation des propriétaires, et des exploitants agricoles à la plantation et l'entretien de haies et de la ripisylve (gestionnaire SJALAG)
		6.3.10 Réaliser une étude de diagnostic d'implantation de haies chez les agriculteurs volontaires	6.3.10 Réaliser une étude de diagnostic d'implantation de haies chez les agriculteurs volontaires
		6.3.11 Réaliser une étude de diagnostic d'implantation de haies chez les agriculteurs volontaires	6.3.11 Réaliser une étude de diagnostic d'implantation de haies chez les agriculteurs volontaires
7. Préserver les habitats sensibles et restaurer les continuités naturelles	7.1. Protéger les zones humides	7.1.1 Localisation des secteurs stratégiques du point de vue environnemental (principalement prairies et boisements humides)	7.1.1 Localisation des secteurs stratégiques du point de vue environnemental (principalement prairies et boisements humides)
	7.2. Encourager et accompagner la plantation d'un réseau de haies et de ripisylves cohérent permettant	7.1.2 Communiquer sur les prescriptions environnementales relatives aux secteurs de zones humides	7.1.2 Communiquer sur les prescriptions environnementales relatives aux secteurs de zones humides
		7.1.3 Etudier la création de ZPENS	7.1.3 Etudier la création de ZPENS
		7.1.4 Veille foncière et acquisition de parcelles à enjeux zones humides	7.1.4 Veille foncière et acquisition de parcelles à enjeux zones humides
		7.1.5 Restauration et gestion des parcelles acquises	7.1.5 Restauration et gestion des parcelles acquises
		7.1.6 Evaluation de l'action : état initial et suivi biodiversité annuel relatif aux fonctionnalités des sites acquis	7.1.6 Evaluation de l'action : état initial et suivi biodiversité annuel relatif aux fonctionnalités des sites acquis
	7.3. Améliorer les habitats aquatiques pour la faune piscicole	7.2.1 Réaliser un état des lieux des haies et de la ripisylve	7.2.1 Réaliser un état des lieux des haies et de la ripisylve
		7.2.2 Sensibilisation, information, formation des propriétaires, et des exploitants agricoles à la plantation et l'entretien de haies et de la ripisylve (gestionnaire SJALAG)	7.2.2 Sensibilisation, information, formation des propriétaires, et des exploitants agricoles à la plantation et l'entretien de haies et de la ripisylve (gestionnaire SJALAG)
		7.2.3 Réalisation de diagnostic d'implantation de haies chez les agriculteurs volontaires	7.2.3 Réalisation de diagnostic d'implantation de haies chez les agriculteurs volontaires
		7.2.4 Plantation de haies et de la ripisylve - subvention du coût des plants	7.2.4 Plantation de haies et de la ripisylve - subvention du coût des plants
8. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des jalles	7.3.1 Améliorer les connaissances et les diffuser	7.3.1 Améliorer les connaissances et les diffuser	7.3.1 Améliorer les connaissances et les diffuser
	7.3.2 Réaliser des aménagements pour augmenter les habitats et la biodiversité aquatiques	7.3.2 Réaliser des aménagements pour augmenter les habitats et la biodiversité aquatiques	7.3.2 Réaliser des aménagements pour augmenter les habitats et la biodiversité aquatiques
	7.3.3 Réaliser un suivi par le biais de pêche électrique pour mesurer l'efficacité des aménagements	7.3.3 Réaliser un suivi par le biais de pêche électrique pour mesurer l'efficacité des aménagements	7.3.3 Réaliser un suivi par le biais de pêche électrique pour mesurer l'efficacité des aménagements
	7.3.4 Renouveler l'action de sensibilisation	7.3.4 Renouveler l'action de sensibilisation	7.3.4 Renouveler l'action de sensibilisation
	7.4. Concilier la protection des milieux humides et des	7.4.1 Rechercher des espèces	7.4.1 Rechercher des espèces
	7.5. Créer des passages pour la petite faune au niveau des	7.4.2 Analyse des pratiques, communication et sensibilisation	7.4.2 Analyse des pratiques, communication et sensibilisation
	7.5.1 Localisation des passages à risque, diagnostic des ouvrages	7.4.3 Mise en place de zones test	7.4.3 Mise en place de zones test
	7.5.2. Groupe de travail sur les aménagements opportuns	7.5.1 Localisation des passages à risque, diagnostic des ouvrages	7.5.2. Groupe de travail sur les aménagements opportuns
	7.5.3 Réalisation des aménagements	7.5.2. Groupe de travail sur les aménagements opportuns	7.5.3 Réalisation des aménagements
	8.1. Connaitre les sources de pollutions de l'eau	8.1.1 Analyser les données de l'observatoire de l'eau	8.1.1 Analyser les données de l'observatoire de l'eau
9. Animer le site et le promouvoir	8.2. Limiter le ruissellement de particules polluantes	8.1.2 Localiser les secteurs les plus touchés	8.1.2 Localiser les secteurs les plus touchés
	8.2.1 Communiquer sur le territoire du PEANP le plan micropolluant de la Métropole	8.1.3. Appliquer sur le territoire du PEANP le plan micropolluant de la Métropole	8.1.3. Appliquer sur le territoire du PEANP le plan micropolluant de la Métropole
	8.2.2 Actions de sensibilisation zéro-phytos	8.2.2.1 Communiquer et alerter sur la qualité de l'eau des jalles	8.2.2.1 Communiquer et alerter sur la qualité de l'eau des jalles
	8.2.3 Etudier la possibilité d'implantation de zones tampon	8.2.2.2 Actions de sensibilisation zéro-phytos	8.2.2.2 Actions de sensibilisation zéro-phytos
	8.3.1 Démarche territoire pilote « eau et bio x	8.2	

**ANNEXE 10 : ADOPTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE METROPOLITAINE, ALIMENTAIRE ET DURABLE DE BORDEAUX MÉTROPOLE (« EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX MÉTROPOLE DU 30 NOVEMBRE 2018 » ET SES ANNEXES AVEC NOTAMMENT « PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE METROPOLITAINE ET ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS »)**

 <p>BORDEAUX MÉTROPOLE</p>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Délibération</b>
	<b>Séance publique du 30 novembre 2018</b>	<b>N° 2018-768</b>

Convocation du 23 novembre 2018  
Aujourd'hui vendredi 30 novembre 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Bernard JUNCA, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoit RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOYE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET  
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
Mme Maribel BERNARD à M. Stéphan DELAUX  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID  
Mme Michèle FAORO à Mme Josiane ZAMBON  
Mme Magali FRONZES à Mme Gladys THIEBAULT  
M. Jean-Pierre GUYOMARCK à Mme Cécile BARRIERE  
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECALDE  
M. Pierre De Gaëtan NLIKAM MOULIOM à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Michel POIGNONEC à Mme Arielle PIAZZA  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON  
M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOYE

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Michel LABARDIN à M. Patrick BOBET jusqu'à 10h00  
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN jusqu'à 11h13  
M. Jean TOUEAU à M. Jean-Pierre TURON à partir 11h15  
M. André KISS à Mme Christine BOST à partir 11h30  
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART à 11h00  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Pierre HURMIC jusqu'à 11h30  
M. Alain CAZABONNE à M. Didier CAZABONNE jusqu'à 10h45  
Mme Solène CHAZAL à Mme Anne BREZILLON à partir de 11h45  
M. Jean-Louis DAVID à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 10h30  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h00  
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Daniel HICKEL jusqu'à 11h20  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Jacques BONNIN à partir 11h20  
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50  
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL à partir de 11h35  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h30  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

 <p>BORDEAUX MÉTROPOLE</p>	<b>Conseil du 30 novembre 2018</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de la nature	<b>N° 2018-768</b>

**Politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable - Adoption**

Madame Béatrice DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis les années 90, la préservation des espaces agricoles aux abords des villes est un enjeu majeur. En effet, le développement périurbain a entraîné des pressions foncières importantes avec pour conséquence une diminution de l'activité agricole. Désormais, c'est un équilibre entre espaces naturels, agricoles et forestiers et espaces urbains qui est recherché par les métropoles.

La notion de durabilité au sens économique, environnemental mais aussi social est aujourd'hui au cœur du développement agricole et la multifonctionnalité de l'agriculture est reconnue. La société civile s'est également emparée du sujet via la question alimentaire avec une volonté de reterritorialisation de celle-ci, et par conséquent le besoin d'une agriculture de proximité. Le lien producteurs-consommateurs se recrée à travers une augmentation importante de la demande en produits locaux, ce qui permet un maintien voire une revalorisation des espaces agricoles périurbains.

L'ensemble des métropoles françaises a donc investi le champ de l'agriculture urbaine avec des déclinaisons opérationnelles variées, selon les potentialités de leur territoire, allant de mesures de soutien ponctuelles et sectorielles à l'élaboration de véritables politiques agricole et alimentaire reposant sur une approche multidimensionnelle de l'agriculture urbaine et périurbaine.

A l'échelle départementale, l'agriculture girondine est fortement marquée par l'importance de la viticulture tant dans son image de marque, ses paysages que la structuration des partenaires du monde viticole. Pour autant l'histoire du monde agricole métropolitain atteste de la persistance d'une agriculture nourricière reposant sur le maraîchage et la polyculture, associée à de petits élevages.

**Une action métropolitaine déjà engagée et à conforter**

Dès 2007, la Métropole a œuvré en faveur de l'agriculture, en partenariat avec les acteurs institutionnels, professionnels et associatifs du territoire. Des actions de soutien à l'activité agricole, au développement de la formation, à la valorisation des circuits courts ont été engagées avec succès, particulièrement au sein des espaces périurbains comme la vallée des Jalles où l'ensemble des actions est coordonné dans le programme du Périmètre des espaces agricoles et naturels périurbains (PEANP).

Aujourd'hui, il convient d'accélérer le mouvement de transition agricole et alimentaire en adoptant une **politique agricole métropolitaine globale** afin de coordonner nos actions et d'en développer de nouvelles en accord avec la réalité du territoire métropolitain. La **politique agricole de Bordeaux Métropole**, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Gironde, a pour objectif de faciliter le **développement des activités agricoles de production, de valorisation et de commercialisation**. Elle a pour enjeu majeur l'efficacité de la production agroalimentaire sur le territoire métropolitain et s'inscrit à ce titre dans le **Plan d'actions pour un territoire durable à haute qualité de vie adopté en 2016** par le Conseil de Bordeaux Métropole.

#### Un projet de politique agricole fondé sur une vision partagée de l'agriculture et du territoire :

Un diagnostic quantitatif et qualitatif de l'agriculture sur le territoire métropolitain a été réalisé par Bordeaux Métropole au premier semestre 2018. Celui-ci a fait l'objet d'une vaste concertation qui a permis de construire **une vision partagée du territoire d'un point de vue agricole**, d'en dégager les forces et les faiblesses et de faire émerger les enjeux et les objectifs d'une politique agricole métropolitaine. Cette vision partagée et les orientations stratégiques ont été validées en comité de pilotage le 30 mai 2018 par les élus métropolitains et communaux.

Ce diagnostic partagé a confirmé que l'agriculture métropolitaine apparaît aujourd'hui **résiduelle en termes de surfaces mises en valeur (6585 ha)** et se développe essentiellement sur **deux secteurs historiques, la vallée des Jalles et la presqu'île d'Ambès**. Si la viticulture est partout présente et particulièrement dans le tissu urbain du sud de la Métropole, elle n'est pas dominante face aux terres labourables et aux prairies. Le territoire a enregistré, comme au niveau national, une forte diminution du nombre des exploitations, divisé par deux depuis les années 2000. Aujourd'hui subsistent **176 exploitations fortement spécialisées, dans leur grande majorité individuelles et dont les chefs d'exploitations ont majoritairement plus de 50 ans**, ce qui n'est pas sans poser un problème de pérennité des exploitations dû à la difficulté des transmissions de ces exploitations.

L'agriculture métropolitaine est particulièrement exposée au risque inondation, pesant sur les exploitations dissociées de l'habitation. En effet plus de 70 % des exploitations sont en zone d'aléa fort à très fort, ce qui constitue une spécificité métropolitaine limitante. A cette contrainte forte s'ajoute la **contamination potentielle des sols** par des polluants urbains, industriels ou phytosanitaires.

Mais le territoire métropolitain dispose de potentialités favorables au développement agricole : l'**existence de débouchés diversifiés et du Marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux Brienne** (futur pôle d'excellence alimentaire), un **réseau de partenaires publics et privés dynamiques et volontaristes**, le **développement de structures coopératives de commercialisation**, enfin l'**essor d'initiatives citoyennes** en faveur de la sensibilisation à une agriculture et une alimentation de qualité.

#### Enjeux et objectifs d'une politique agricole métropolitaine durable contribuant à la politique alimentaire :

##### **Enjeux** : cinq enjeux majeurs ont été révélés par le diagnostic :

- le plus évident est l'**enjeu nourricier** et donc la contribution de l'agriculture métropolitaine à l'autonomie alimentaire de la Métropole. Il suppose une augmentation de la capacité de production et intègre une dimension sanitaire, étant entendu que qualité sanitaire et quantité des productions sont indissociables,
- l'**enjeu économique** s'impose également, compte-tenu des retombées socioéconomiques importantes des activités agricoles sur le territoire, l'agriculture étant créatrice de richesse et d'emplois,
- l'**enjeu environnemental**, qui se manifeste par la conciliation entre agriculture et biodiversité et la gestion des milieux. Le développement des pratiques respectueuses de l'environnement est vital pour les exploitants dans une logique d'adaptation au changement climatique et de pérennisation de leurs activités,
- l'**enjeu** est fort aussi en termes d'**expérimentation et d'innovation** (sur les techniques de production comme sur le modèle de production et de commercialisation), conditions sur lesquelles reposent l'adaptation et la durabilité des exploitations,

- Enfin les activités agricoles non-professionnelles répondent à un **enjeu social et éducatif** de sensibilisation à l'environnement et aux bienfaits d'une alimentation de qualité, qui indirectement contribue à la création de débouchés pour les agricultures professionnelles.

##### ➤ **Objectifs :**

- la politique agricole métropolitaine doit répondre à ces enjeux et définir par conséquent des **modèles agricoles métropolitains durables originaux** élaborés à partir des réalités du territoire. Elle doit s'appuyer sur les **héritages** et contribuer au développement complémentaire des expérimentations agricoles en tissu urbain. Elle doit également s'appuyer sur **deux piliers essentiels** que sont la **vitalité économique des entreprises agricoles multifonctionnelles et leur contribution à la gestion de l'environnement au bénéfice de tous les habitants**, dans une logique d'adaptation au changement climatique,
- ces éléments nous incitent à aborder l'**activité agricole en tant qu'activité économique professionnelle de production**. A ce titre les **pratiques de jardinage urbain, individuelles ou collectives**, répondant prioritairement à une **fonction de lien social et / ou de sensibilisation à l'environnement, ne rentrent pas dans le périmètre de la politique agricole métropolitaine**. Par ailleurs, ces pratiques de jardinage sont déjà soutenues par Bordeaux Métropole dans son Règlement d'intervention Nature,
- ces éléments incitent aussi à distinguer **agriculture urbaine et périurbaine**. En effet, le territoire articule des zones agricoles traditionnelles en périphérie de la ville-centre et des parcelles enclavées dans le tissu urbain dense. Les premières, situées majoritairement en zones humides et inondables, sont des héritages de l'histoire agricole et urbaine locale (ceinture maraîchère, marais de la Presqu'île). Les secondes sont des opportunités à valoriser au sein des espaces urbains. **Les deux types d'agriculture partagent des points communs évidents en termes techniques, de pratiques agraires, d'accès aux débouchés urbains, et autres**. Dans les deux cas, la technicité des pratiques, les contraintes environnementales et de voisinage sont fortes et souvent la viabilité économique des exploitations repose sur la multifonctionnalité des exploitations (lieu de production, de vente, de sensibilisation, de pédagogie, etc.). Elles admettent aussi de **fortes différences en termes de productivité et elles nécessitent de développer la multifonctionnalité des exploitations agricoles** pour équilibrer le bilan financier des très petites exploitations.

#### Les orientations stratégiques de la politique agricole métropolitaine :

C'est en faveur d'une approche globale d'une agriculture à la fois performante en termes de production, de plus-value pour les exploitants, créatrice d'emplois et en même temps soucieuse de la préservation d'un environnement ressource à la fois pour les exploitants mais plus largement pour tous les habitants du territoire, que la collectivité veut s'engager.

Dès lors, la **politique agricole métropolitaine** peut se décliner en **six orientations stratégiques majeures** déclinées en plan d'action (Annexe 1 : Plan d'action de la politique agricole métropolitaine et état d'avancement) :

1. **soutenir la production agricole et faciliter les conditions d'exploitation**  
Cette orientation stratégique consiste à **favoriser la diversification des productions, soutenir l'adaptation des exploitations au risque inondation, agir sur le foncier agricole, sur la planification urbaine et les règlements (Plan local d'urbanisme (PLU), Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), etc.)**.
2. **renforcer le lien Agriculture–Nature dans une logique d'adaptation au changement climatique**  
○ L'objectif de cette orientation est d'accompagner la mutation du système de production agricole métropolitain dans son adaptation nécessaire au changement climatique par le soutien au développement des pratiques agro environnementales, à la mutation vers des modes de gestion et d'exploitation respectueux des milieux, tout en garantissant la qualité des productions. Cette orientation stratégique consiste donc à **inciter et soutenir le développement de pratiques agro environnementales, lutter contre les pollu-**

**tions et espèces nuisibles, soutenir l'innovation des systèmes d'exploitation dans une logique durable d'adaptation au changement climatique et soutenir les démarches de gestion et de valorisation énergétiques agricoles,**

### **3. renforcer les structures du système de production agricole métropolitain**

L'objectif de cette orientation est un complément indispensable des deux précédentes pour accompagner la mutation du système de production agricole métropolitain et renforcer son efficacité. Il s'agit ici de conforter et développer les filières de formation professionnelle, initiale et continue, afin d'accompagner les nouveaux installés (accompagnement technique post-formation, parrainage sécurisant les transmissions d'exploitations) mais également de donner les moyens techniques de faire évoluer leur système de production pour les exploitants en place,

- cette orientation stratégique consiste donc à **organiser et animer des réseaux d'acteurs, agir sur la formation professionnelle, l'accompagnement des porteurs de projet et des nouveaux installés, sur la transmission des exploitations et favoriser l'émergence de structures et équipements collectifs,**

### **4. consolider et diversifier les modes de commercialisation**

○ La diversification des productions envisagée dans la première orientation, avec ses bénéfices économiques, environnementaux et sanitaires, est indissociable de son pendant en matière de commercialisation. La multiplicité des modes de commercialisation est tout à la fois un facteur de viabilité économique pour les exploitants, leur offrant la possibilité d'adapter leur modèle économique d'exploitation et de vente, mais aussi une réponse aux attentes variées des consommateurs métropolitains, disposant de produits de qualité accessibles au gré de leur modèle de consommation spécifique. Cette orientation stratégique consiste donc à **agir en faveur d'une plus grande diversité des modes de commercialisation, renforcer le rôle du MIN<sup>1</sup> de Brienne, futur pôle d'excellence alimentaire et soutenir les démarches de transformation locales,**

### **5. valoriser la production locale de qualité**

○ L'objectif est d'accompagner l'évolution conjointe des modes de production et de consommation des produits agricoles. Il s'agit de communiquer sur les qualités des productions agricoles métropolitaines, de faire connaître l'offre des divers produits et les différents modes de commercialisation permettant aux habitants de prendre conscience des potentialités du territoire en la matière. Cette orientation doit se combiner étroitement avec les axes de réflexions et le programme d'actions du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable (CCGAD). Cette orientation stratégique consiste donc à **valoriser les productions locales et contribuer au développement des « fermes pédagogiques »,**

### **6. valoriser l'agriculture par son intégration au projet métropolitain**

L'objectif est d'intégrer les activités agricoles au projet métropolitain, au-delà d'une simple juxtaposition spatiale des espaces agricoles et des espaces urbanisés. Compte-tenu des bénéfices écosystémiques d'une agriculture durable (économie, emplois, production locale, biodiversité, cadre de vie et paysager, etc.) valorisant les potentialités naturelles, il s'agit d'intégrer dans une réflexion globale ville et campagnes périurbaines pour conforter un projet métropolitain durable. Pour ce faire il convient de changer le regard, sinon les mentalités des urbains comme des agriculteurs en **communiquant sur les services rendus par l'agriculture et sur la valorisation du métier d'agriculteur.**

Au total, le plan d'action déclinant ces orientations (Annexe 1 : Plan d'action de la politique agricole métropolitaine et état d'avancement) se compose de 95 actions dont 62 sont déjà en cours et à conforter.

#### **Les moyens de la mise en œuvre de la politique métropolitaine agricole et alimentaire durable :**

L'ensemble des axes d'intervention proposés combine des actions menées par Bordeaux Métropole en maîtrise d'ouvrage directe et des actions menées par des partenaires, auxquelles Bordeaux Métropole apporte son soutien en matière d'ingénierie ou d'appui financier.

La mise en œuvre de la politique agricole durable métropolitaine s'appuie donc sur :

- **la mobilisation prioritaire des outils de la planification urbaine.** L'enjeu est ici de protéger les sols et de lutter contre l'étalement urbain. Dans ce cadre le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) doivent être toujours plus vertueux. Il s'agit donc de préserver les terres agricoles au moyen du zonage agricole (A) du Plan local d'urbanisme (PLU) mais aussi au moyen de périmètres réglementés de type PPEANP (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) ou de type ZAP (Zone agricole à protéger). L'animation du programme d'action du PPEANP, déléguée à Bordeaux Métropole par le Conseil départemental de la Gironde, constitue ainsi un levier de mise en œuvre majeur de la politique agricole métropolitaine,
- **une stratégie foncière** en partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), l'Établissement public foncier (EPF) et le Conseil départemental dans les deux périmètres stratégiques que sont le PEANP des Jalles et la presqu'île d'Ambès. Cette stratégie foncière se décompose et se décline comme suit :
  - **le suivi et l'analyse des données de l'observatoire foncier** existant piloté par Bordeaux Métropole (données relatives aux propriétés de Bordeaux Métropole, ou privées affectées à un usage naturel, forestier et agricole, suivi des mutations et des valeurs foncières, etc.),
  - **la mobilisation de crédits pour procéder à l'acquisition, l'entretien et la valorisation de fonciers, ou de biens immobiliers considérés comme stratégiques.** A ce titre une enveloppe financière annuelle, et dédiée, de 400 000 € est proposée dans le budget primitif de 2019,
  - **la poursuite des mises à disposition de fonciers** (auprès de nouveaux exploitants agricoles ou d'exploitants agricoles en phase de développement) et la **décision complémentaire de mettre à disposition des biens immobiliers** (auprès d'exploitants agricoles ou de salariés agricoles, notamment des saisonniers) appartenant à Bordeaux Métropole, au moyen prioritairement du bail rural environnemental. Plus exceptionnellement il pourra être fait appel aux conventions de mise à disposition (à prix modique voire gratuit selon la durée et le niveau de précarité de la mise à disposition). Il pourra également être développé, dans un souci d'optimisation des fonciers de Bordeaux Métropole, les occupations temporaires sur des sites inoccupés en attente de projet,
  - **la cession de fonciers**, appartenant à Bordeaux Métropole, aux prix agricoles et selon l'expertise de la SAFER, à de nouveaux exploitants agricoles ou à des exploitants agricoles en phase de développement,
  - **la signature de convention avec la SAFER et l'EPF** pour favoriser l'articulation des actions foncières sur les différents types d'espaces et une meilleure coopération locale.
- **La consolidation des partenariats (enveloppe annuelle de 150 000 €) :**
  - avec les institutions (Conseil départemental de la Gironde, Région Nouvelle Aquitaine, Chambre d'agriculture de la Gironde, Mutuelle sociale agricole), pour agir en complémentarité et pour améliorer la connaissance de l'activité agricole sur notre territoire,
  - avec le MIN de Brienne, dans la perspective de la création du pôle d'excellence alimentaire,
  - avec les associations professionnelles, pour accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs pour soutenir le développement de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et pour favoriser le développement de l'agriculture biologique,
  - avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, pour lutter contre les pollutions des terres agricoles et accompagner les démarches innovantes,
  - avec les Parcs naturels régionaux, pour mettre en cohérence les actions en faveur de la préservation de l'environnement et de la lutte contre l'étalement urbain,
  - et avec les métropoles voisines, pour renforcer notre autosuffisance alimentaire.

- **la mise en place d'un observatoire Nature / Agriculture** (en cours de préfiguration) permettra de suivre les actions en faveur d'une agriculture durable et d'évaluer la mise en œuvre de la politique agricole, notamment l'efficacité des moyens et outils mis en place. Cette préfiguration est assurée par l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux, dans le cadre de son programme de travail multi-partenarial, avec l'objectif de proposer un observatoire pour mi 2019.

- **le financement d'un programme d'actions :**

→ en maîtrise d'ouvrage directe par Bordeaux Métropole visant à améliorer le fonctionnement des exploitations agricoles, lutter contre les nuisibles, réhabiliter des patrimoines, lutter contre des pollutions des sols, développer des projets agro-environnementaux,

→ en subventions aux communes dans le cadre des contrats de codéveloppement visant à soutenir des manifestations et des actions de valorisation des espaces naturels et agricoles, à développer des projets de fermes urbaines et de couveuses agricoles,

Ce programme d'actions représente une enveloppe moyenne annuelle de 500 000 € TTC. Ce montant intègre le financement du programme d'action du PPEANP (2015/2025) à concurrence de 250 000 € annuels en moyenne, qu'il est proposé de poursuivre.

- **l'attribution de nouvelles aides directes aux exploitants agricoles sera l'objet d'un Règlement d'intervention agriculture** (Annexe 2 : Mise en œuvre opérationnelle de la politique agricole métropolitaine - Actions éligibles au Règlement d'intervention (RI) Agriculture) dans le cadre d'une concertation et d'une convention de cofinancement avec la Région Nouvelle Aquitaine et répondant aux deux objectifs d'une agriculture respectueuse de l'environnement et au développement des filières locales (Annexe 3 : Actions éligibles au Règlement d'intervention agriculture Bordeaux Métropole susceptibles de conventionnement avec la Région Nouvelle Aquitaine).

Il est proposé que ces aides soient soumises aux critères de conditionnalité suivants :

- s'inscrivent en particulier dans les deux axes majeurs que sont l'adaptation aux risques inondations et le développement des pratiques agro-environnementales,
- s'attribuent sur la base de critères évaluables et de plafonds (par an et par exploitation),
- sont complémentaires à celles attribuées par la Région.

L'enveloppe financière prévisionnelle annuelle est plafonnée à 150 000 €.

De plus, au titre de l'adaptation au risque inondation, des fonds européens (fonds Barnier) sont potentiellement mobilisables à travers le Plan d'aménagement et de prévention de l'inondation (PAPI).

- **le renforcement des actions de communication** : dans la continuité d'Agora 2017, il est proposé de poursuivre le travail de valorisation des agriculteurs et de leurs métiers par l'organisation d'événements, d'expositions et par des publications sous l'intitulé « paysans de Métropole ».

L'ensemble de cette politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable représente un effort budgétaire estimé à 1 200 000 € TTC. Elle sera mise en œuvre par Bordeaux Métropole et ses partenaires (cf. annexe 1).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Bordeaux Métropole**

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

VU la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 dite loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles (MAPTAM),

VU la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

VU l'ordonnance n° 2014-1543 du 19 décembre 2014, qui définit la Métropole comme une collectivité à statut particulier disposant de plein droit d'un large champ de compétences, notamment, en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, d'amélioration du cadre de vie ainsi que de protection et de mise en valeur de l'environnement.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5217-2,

VU le Code rural et notamment ses articles L 141-5 et R 141-2, relatifs à la mise en œuvre d'opérations foncières en matière de préservation et de valorisation agricole par les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER),

VU l'article L 113-15 du Code de l'urbanisme, par lequel la Métropole exerce la compétence en matière d'espaces agricoles et naturels périurbains (PEANP),

VU la délibération du conseil métropolitain n°2016-777 du 16 décembre 2016 approuvant le Plan local d'urbanisme

VU la délibération métropolitaine n° 2017-409 du 16 juin 2017, relative à la convention cadre triennale 2017-2019 entre Bordeaux Métropole et la Chambre d'agriculture de Gironde

VU la délibération métropolitaine n° 2018-291 du 27 avril 2018, relative à la convention de partenariat entre la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Aquitaine Atlantique (SAFER) et Bordeaux Métropole

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDÉRANT QUE** l'agriculture sur le territoire de Bordeaux Métropole répond à cinq enjeux majeurs que sont l'enjeu nourricier, économique, environnemental, expérimental et d'innovation, social et éducatif,

**DÉCIDE**

**Article 1** : d'adopter la politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable telle que présentée,

**Article 2** : de valider le plan d'actions permettant la mise en œuvre de cette politique agricole métropolitaine,

**Article 3** : de valider le budget annuel consacré à la mise en œuvre de la politique agricole métropolitaine à hauteur de 1.200.000 € TTC et d'imputer les dépenses sur les programmes 05P012O001, 05P012O002 et 05P012O006 et sur les exercices budgétaires 2019 et suivants, sous réserve de leur vote.

**Article 4** : d'autoriser Monsieur le Président à signer toute convention et documents afférents à la mise en œuvre de cette politique et de son plan d'action,

**Article 5** : d'autoriser Monsieur le Président à rechercher tout cofinancement permettant d'atteindre les objectifs de mise en œuvre de la politique agricole métropolitaine et de son plan d'action.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 novembre 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE :  
5 DÉCEMBRE 2018

PUBLIÉ LE :  
5 DÉCEMBRE 2018

Pour expédition conforme,  
la Conseillère déléguée,

Madame Béatrice DE FRANÇOIS

**Annexe 1: Plan d'action de la Politique Agricole Métropolitaine et état d'avancement des actions (en cours, nouvelles)**

Orientations	Axes d'intervention	Actions	Etat d'avancement de l'action	Maitrises d'ouvrages potentielles	Calendrier
<b>Soutenir la production agricole et faciliter les conditions d'exploitation</b>	<b>Diversifier les productions</b>	A l'échelle du territoire de la Métropole : soutenir des filières peu ou pas aidées par la PAC ; adapter les productions aux potentialités agronomiques des sols pour maximiser ces productions	Action nouvelle	BM/Région	2019
		Mettre en œuvre un dispositif de soutien à l'adaptation structurelle au risque inondation de nouveaux bâtiments, du matériel et à l'aménagement de l'outil de production (bâtiments existants) sous conditions	Action nouvelle	BM	2019
		Instaurer un soutien et une prise en charge sous conditions des études et préalables réglementaires à l'adaptation au risque inondation	Action nouvelle	BM	2019
		Réaliser une plaquette d'information/sensibilisation sur la démarche métropolitaine en matière d'adaptation au risque inondation	Action nouvelle	BM	2019
	<b>Soutenir l'adaptation des exploitations au risque inondation</b>	Etudier les potentialités de mise en œuvre de mécanismes de solidarité avec les agriculteurs en cas d'aléas climatiques exceptionnels, en complément des dispositifs existants	Action nouvelle	BM et CA 33	2019
		Réserver une enveloppe budgétaire métropolitaine pour l'acquisition de foncier (avec ou sans bâtiment) agricole et naturel préalable à une mise en exploitation	Action nouvelle	BM	2019
		Coordonner et animer le groupe foncier métropolitain (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), CA 33, CG33)	Action en cours, à conforter	BM + SAFER+CD33 + CA33	2018/2019
		Renforcer la veille foncière : formation des agents communaux à Vigi-Foncier, mise en place d'un tableau de bord du foncier agricole	Action en cours, à conforter	BM+SAFER	2018/2019
		Définir des modes opératoires efficaces de mobilisation et de mise à disposition du foncier métropolitain et remobiliser des espaces agricoles et naturels métropolitains gérés par d'autres directions métropolitaines	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Construire un processus de viabilité agricole des terrains mis à disposition ou cédés (accès, réseaux, dépollutions, assainissement et accès à l'eau potable, etc.)	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Identifier et valoriser le potentiel agricole inexploité (friches, terres anciennement agricoles non urbanisées, etc.)	Action en cours, à conforter	BM+SAFER+CD33	2018/2019
		Développer avec les communes une politique volontariste de valorisation et d'entretien des friches agricoles	Action en cours, à conforter	BM+CD33	2018/2019
		Développer une politique de portage foncier (mobilisation de foncier pour nouvelles installations, contribution au développement et au remembrement des exploitations), avec l'Etablissement public foncier (EPF) et la SAFER voire le Conseil Départemental	Action en cours, à conforter	BM+SAFER+EPF+CD33	2018/2019
		Développer un processus d'identification systématique du potentiel agronomique des terrains en zonage A du Plan local d'urbanisme (PLU)	Action nouvelle	BM	2019
		Etudier la possibilité de création d'une bourse d'échanges des terres agricoles, afin de faciliter la restructuration ou le développement d'exploitations agricoles	Action nouvelle	BM+SAFER+CA33	2019/2020
	<b>Agir sur la planification urbaine et les règlements (PLU, Plan de prévention du risque inondation (PPRI), etc.)</b>	Maintenir des zonages agricoles et naturels du PLU (au moins 50 % du territoire)	Action en cours, à conforter	BM	Depuis révision du PLU
		Assouplir le règlement des zones U et Us pour permettre les activités agricoles urbaines (temporaires et /ou pérennes) et autoriser/faciliter des activités agricoles en zones économiques/industrielles /artisanales	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Négocier des évolutions du Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) avec les services de l'Etat	Action en cours, à conforter	BM+CA33	2018/2019
		Accompagner les demandes de permis de construire en partenariat avec les services communaux et la Chambre d'agriculture	Action en cours, à conforter	BM + COMMUNES + CA33	2018/2019
		Proposer aux communes des outils réglementaires de protection des terres agricoles (Extension/nouveau PEANP, ZAP, etc)	Action en cours, à conforter	BM+CA33+CD33	2018/2019
<b>Renforcer le lien Agriculture Nature dans une logique d'adaptation au changement climatique</b>	<b>Inciter et soutenir le développement de pratiques agro environnementales</b>	Mettre en valeur des outils existants tels que les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), Natura 2000, etc.	Action en cours, à conforter	BM	2018/2018
		Promouvoir les actions de nos partenaires (Cistude Nature, Arbre et Paysage)	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Mettre en œuvre de programmes partenariaux pluri-annuels en matière d'expertise et de conseil agro environnemental	Action nouvelle	BM	2018/2019
		Développer le conseil technique de transition vers une intégration de la nature dans le processus de production	Action nouvelle	BM	2019
		Soutenir financièrement la conversion ou le maintien en bio, les plantations de haies ou les démarches de suivi écologiques des exploitations et soutenir les investissements nécessaires à la mise en œuvre des pratiques « naturelles » sur les exploitations (adaptation technique)	Action nouvelle	BM/Région	2019
		Inciter à la réalisation systématique de diagnostics de biodiversité sur les exploitations	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Soutenir la création de lieux et de projets démonstrateurs des pratiques agro environnementales (lieux ressources et de formation continue)	Action nouvelle	BM	2019
		Développer des partenariats avec les agriculteurs pour la réalisation de travaux d'entretien et de prestation de service dans le cadre de la gestion des espaces naturels	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
	<b>Lutter contre les pollutions et espèces nuisibles</b>	Développer un processus d'évaluation des contaminations et de la qualité des sols selon les productions pour tous les fonciers agricoles	Action en cours, à conforter	BM+SAFER	2018/2019
		Diffuser les connaissances et les modalités techniques de gestion des contaminations et proposer un accompagnement technique pour la mise en œuvre des méthodes de gestion des contaminations	Action nouvelle	BM	2019/2020
		Participer à la prise en charge des diagnostics sols / eau sur les exploitations	Action nouvelle	BM	2019
		Soutenir des programmes de recherche-action avec les centres de recherches pour développer la connaissance des pollutions et les méthodes de remédiation / traitement	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019/2020
		Contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux à usage agricole	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Renforcer les partenariats avec les services de l'Etat sur les questions réglementaires et sanitaires	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Développer avec la Fédération de chasse un programme de gestion du grand gibier (sangliers, chevreuils)	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019

	<b>Soutenir l'innovation des systèmes d'exploitation dans une logique durable d'adaptation au changement climatique</b>	Soutenir des programmes de recherche-action en faveur de l'innovation agricole avec les centres de recherche	Action en cours, à conforter	BM/Région	2018/2019
		Soutenir les formes innovantes d'agriculture urbaine spécialisée et à haute productivité (micro ferme, aquaponie, etc.) en associant le monde agricole périurbain	Action en cours, à conforter	BM/Région	2018/2019
		Soutenir les formes innovantes d'agriculture extensive périurbaine (type agroforesterie, cultures associées, polyculture, permaculture) permettant un développement de la biodiversité	Action en cours, à conforter	BM/Région	2018/2019
		Soutenir les initiatives innovantes d'adaptation au changement climatique des moyens de production sur l'exploitation (irrigation / matériel / traction animale / etc.)	Action en cours, à conforter	BM/Région	2018/2019
	<b>Soutenir les démarches de gestion et de valorisation énergétiques agricoles</b>	Soutenir un programme métropolitain de développement de la filière biomasse/énergie (bois, méthanisation, etc.)	Action en cours, à conforter	BM/Région	2018/2019
		Promouvoir un usage modéré de la ressource en eau et soutenir les investissements nécessaires sur les exploitations	Action en cours, à conforter	BM/Région	2018/2019
		Soutenir la réalisation de diagnostics énergie sur les exploitations (consommation d'énergie et émission des gaz à effet de serre)	Action nouvelle	BM/Région	2019
		Participer, en complément des dispositifs existants, au soutien à l'investissement nécessaire à la transition énergétique des exploitations	Action nouvelle	BM/Région	2019
		Promouvoir le bio compostage en matière de gestion des déchets	Action nouvelle	BM	2019
		Structurer la collecte des déchets agricoles dans le cadre d'une stratégie métropolitaine	Action nouvelle	BM	2019
		Inciter à la lutte contre le gaspillage et en faveur du recyclage sur les exploitations	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
	<b>Renforcer les structures du système de production agricole métropolitain</b>	Inciter à la création d'un Club des entreprises agricoles métropolitain (CEAM)	Action nouvelle	BM	2019
		Associer des agriculteurs (par le biais du CEAM) au suivi de la politique agricole et des projets métropolitains	Action nouvelle	BM	2019
		Promouvoir des espaces de dialogue et de partage et des interfaces agriculteurs / urbains / collectivités / associations et institutions	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Développer des contrats de réciprocité avec les Pays (notamment le PNR (Parc naturel régional) Landes de Gascogne et le PNR du Médoc) et des territoires hors Métropole	Action en cours, à conforter	BM+PNR+Territoires	2018/2019
		Coordonner les actions des différents partenaires sur le territoire métropolitain (CA 33, SAFER, CEAM)	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
	<b>Agir sur la formation professionnelle, l'accompagnement des porteurs de projet et des nouveaux installés</b>	Collaborer avec la Région nouvelle Aquitaine pour soutenir les filières de formation institutionnelles	Action en cours, à conforter	BM/Région	2018/2019
		Structurer et soutenir la formation des ouvriers agricoles : centre de ressources et parrainage du CEAM	Action nouvelle	BM/Région	2019/2020
		Développer un réseau coordonné des partenaires de formations	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Structurer un guichet unique d'accueil et d'orientation, particulièrement pour les Porteurs de Projet Hors Cadre Familial, avec les partenaires (communes /CA33/SAFER)	Action en cours, à conforter	BM/Communes/CA33/SAFER	2018/2019
		Développer et soutenir un système de couveuses en site propre ou sur exploitations	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Communiquer sur les formations, les débouchés et l'attractivité du métier et du territoire	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Développer un process de parrainage des nouveaux porteurs de projet sur les différents volets du métier (technique, gestion, commercialisation)	Action nouvelle	BM	2018/2019
	<b>Agir sur la transmission des exploitations</b>	Réaliser un recensement annuel des exploitations mutables en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la MSA	Action nouvelle	BM/CA33/MSA	2019/2020
		Soutenir et inciter à la mise en place de contrats de parrainage entre ancien exploitant-repreneur	Action en cours, à conforter	BM/CA33	2017/2019
		Développer des mécanismes de sécurisation de la transmission de l'exploitation (location, mise à disposition, etc.)	Action en cours, à conforter	BM/CA33	2019/2020
	<b>Agir sur les structures et équipements collectifs</b>	Soutenir les structures coopératives (type CUMA)	Action nouvelle	BM	2019
		Accompagner les agriculteurs dans les démarches d'organisations collectives et de mutualisation	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Soutenir le développement de groupement d'employeurs	Action en cours, à conforter	BM	Depuis 2015
		Soutenir la création d'équipements collectifs de transformation (abattoirs, légumeries, conserveries, etc.)	Action en cours, à conforter	BM/Région	2018/2019
		Soutenir la création de plateformes de concentration de la production pour commercialisation	Action en cours, à conforter	BM/MIN	2018/2019
		Favoriser un système partenarial de gestion des eaux sur les territoires des Jalles (technique et règlement)	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019

<p><b>Consolider et diversifier les modes de commercialisation</b></p>	<p><b>Agir en faveur d'une plus grande diversité des modes de commercialisation</b></p>	Soutenir les démarches de vente directe à la ferme (aides à l'investissement, actions de communication, signalétique)	Action nouvelle	BM/Région	2019
		Renforcer la place des exploitants métropolitains sur les marchés ordinaires, fermiers et de producteurs	Action en cours, à conforter	BM/CA33/Communes	2018/2019
		Faciliter les initiatives de commercialisation en circuit court par la mise à disposition de locaux	Action en cours, à conforter	BM/AROSHA	2018/2019
		Soutenir et renforcer les structures collectives locales de commercialisation (Loc Halle Bio, SICA Marachère)	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Soutenir et développer les réseaux d'AMAP, supermarchés coopératifs, réseau de producteurs type "drive fermiers"	Action en cours, à conforter	BM/CD33	2018/2019
	<p><b>Renforcer le rôle du MIN de Brienne, futur pôle d'excellence alimentaire</b></p>	Développer les échanges entre producteurs et centrales des grandes et moyennes surfaces	Action nouvelle	BM	2019
		Conforter le MIN comme marché alimentaire et renforcer son rôle en matière de distribution des produits frais	Action en cours, à conforter	BM/MIN	2018/2019
		Valoriser les espaces disponibles dans le MIN dans un projet d'ensemble innovant et démonstrateur de l'agriculture locale (showroom, start-up, etc.)	Action en cours, à conforter	BM/MIN	2018/2019
		Communiquer et valoriser le MIN sur l'axe « production locale, vente locale »	Action en cours, à conforter	BM/MIN	2018/2019
	<p><b>Soutenir les démarches de transformation locales</b></p>	Conforter le rôle de plateforme logistique alimentaire locale en accompagnant les expérimentations du MIN en matière de logistique urbaine et de stockage frais	Action en cours, à conforter	BM/MIN	2018/2019
		Etudier les besoins et les potentialités de transformation auprès des exploitants métropolitains	Action nouvelle	BM	2019
<p><b>Valoriser la production locale de qualité</b></p>	<p><b>Valoriser les productions locales</b></p>	Contribuer à la structuration de filières de transformation variées (légumeries, conserveries, etc.)	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Réaliser des plaquettes et supports de communication et d'information sur les produits locaux	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Organiser des événements et manifestations valorisant les produits locaux	Action en cours, à conforter	BM/CA33	Depuis 2017
		Etudier la possibilité de créer une marque ou un label de territoire « agriculture métropolitaine »	Action nouvelle	BM/CA33	2019
	<p><b>Valoriser les services rendus par l'agriculture</b></p>	Initier des accords de partenariat entre écoles et exploitations agricoles	Action nouvelle	BM	2019
		Structurer un réseau métropolitain de fermes pédagogiques thématiques	Action nouvelle	BM/CA33	2019/2020
<p><b>Valoriser l'agriculture par son intégration au projet métropolitain</b></p>	<p><b>Valoriser les services rendus par l'agriculture</b></p>	Communiquer sur le lien entre agriculture et biodiversité, sur l'évolution de l'agriculture, son acceptabilité et son rôle dans l'aménagement du territoire	Action nouvelle	BM	2019
		Poursuivre la démarche entreprise avec la Chambre d'Agriculture : visites d'exploitations, élus à la ferme	Action en cours, à conforter	BM/CA33	Depuis 2016
		Communiquer sur l'importance du maintien d'une agriculture métropolitaine, en s'appuyant sur une étude des services écosystémiques de l'agriculture	Action nouvelle	BM	2019
		Développer des événementiels spécifiques sur l'agriculture métropolitaine (conférences débats, expositions, ciné-club agriculture, café agriculture avec le CEAM)	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
	<p><b>Valoriser le métier d'agriculteur</b></p>	Poursuivre la dynamique « paysans de la métropole » : portraits, films, expositions itinérantes, publications, diffuser un livret et créer un site pour visionner le film et les expositions	Action en cours, à conforter	BM	2018/2019
		Concevoir une charte du bon voisinage agriculteurs/habitants	Action nouvelle	BM	2019
		Associer le monde agricole aux projets urbains à composante agricole à travers le CEAM	Action nouvelle	BM	2019

Annexe 2 : Mise en œuvre opérationnelle de la politique agricole métropolitaine - Actions éligibles au RI Agriculture

Axe d'intervention	Dispositif de soutien	Action BM	Modalité	Maitrise d'ouvrage
Foncier / Immobilier	Soutien à la création d'équipement collectif	Financement conditionné	Subvention investissement	Privée
Soutenir la gestion raisonnée de l'environnement agricole	Soutien diagnostic sols et eaux (Foncier privé)	Prestation (Etude diagnostic)	Subvention investissement	Privée
	Soutien pratiques agro-environnementales (haies, matériel, semences, etc.)	Financement conditionné	Subvention investissement	Privée
	Prise en charge certification Bio Cohérence / Demeter / AB	Financement conditionné	Subvention	Privée
Soutien à l'adaptation et à l'innovation	Participation Etudes dossiers réglementaires	Financement conditionné	Subvention	Privée
	Soutien adaptation des bâtiments au risque inondation	Financement conditionné	Subvention investissement	Privée
	Soutien adaptation des équipements et matériels au risque inondation	Financement conditionné	Subvention investissement	Privée
	Soutien adaptation des bâtiments à la diversification / innovation	Financement conditionné	Subvention investissement	Privée
	Soutien adaptation des équipements et matériels à l'innovation	Financement conditionné	Subvention investissement	Privée
Valorisation - Communication	Soutien à la communication sur les produits locaux	Financement conditionné	Subvention	Privée

Annexe 3 : Actions éligibles au Règlement d'intervention agriculture Bordeaux Métropole susceptibles de conventionnement avec la Région NA

RI Bordeaux Métropole			Conventionnement	RI Région Nouvelle Aquitaine	
Axe d'intervention	Actions	Nature de l'aide	Dispositif financier mobilisable	Axes d'intervention	Orientations
Soutien à l'immobilier agricole	Soutien à la création d'équipement collectif	Financement conditionné	<i>En cours de définition</i>	Aide aux investissements	Orientation 3 - Améliorer la performance industrielle des entreprises
Soutenir la gestion raisonnée de l'environnement agricole	Soutien diagnostic sols et eaux (Foncier privé)	Prestation (Etude diagnostic)	Dispositif De Minimis (15 000 €/3 ans) - 4 à 10 bénéficiaires sur une année.	PCAEA / PDR - Plan végétal environnement	Orientation 2 - Politique des filières - Agriculture
	Soutien pratiques agro-environnementales (haies, matériel, semences, etc.)	Financement conditionné	<i>En cours de définition</i>	PCAEA / PDR - Création d'infrastructures agro-écologiques	
	Prise en charge certification Bio Cohérence / Demeter / AB	Financement conditionné	<i>En cours de définition</i>	Investissements en fruits et légumes et horticulture	
Soutien à l'adaptation et à l'innovation	Soutien adaptation des bâtiments à la diversification / innovation	Financement conditionné	<i>En cours de définition</i>	Aides à l'innovation	Orientation 1 - Accompagner transitions environnementales, énergétiques
	Soutien adaptation des équipements et matériels à l'innovation	Financement conditionné	<i>En cours de définition</i>	Aides à l'innovation	
Valorisation - Communication	Soutien à la communication sur les produits locaux	Financement conditionné	Dispositif De Minimis (15 000 €/3 ans) - 4 à 10 bénéficiaires sur une année.	PCAEA / PDR - Transformation et commercialisation à la ferme	Orientation 2 - Politique des filières - Agriculture

## ANNEXE 11 : PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE BIODIVER'CITE

# OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ



L'Observatoire de la Biodiversité de Bordeaux Métropole répond à 3 objectifs :

- Assurer un suivi de la biodiversité du territoire
- Évaluer la réponse de la collectivité
- Qualifier la biodiversité de Bordeaux Métropole

Il s'organise autour de 4 grands types d'indicateurs.

## LES INDICATEURS D'ÉTAT

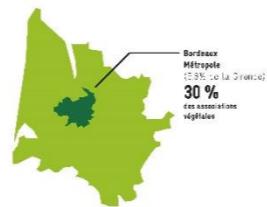
Les indicateurs d'état sont des marqueurs de la santé de la biodiversité. Ils définissent l'état des populations des espèces animales et végétales de la métropole et leurs dynamiques. Ils caractérisent également l'état écologique des milieux naturels présents.

### RICHESSE SPÉCIFIQUE FLORISTIQUE

1 135 espèces végétales ont été recensées sur le territoire métropolitain (données CBNSA\* 2018).  
14 espèces protégées au niveau national (Bordeaux Métropole a la responsabilité à l'échelle nationale de maintenir la présence de ces espèces sur son territoire)  
45 espèces protégées au niveau régional  
11 espèces protégées au niveau départemental.

### VÉGÉTATION (OU ASSOCIATIONS VÉGÉTALES)

Une association végétale décrit les espèces caractéristiques associées à un paysage donné.  
114 associations végétales ou végétations sont recensées au sein de Bordeaux Métropole sur un total de 348 en Gironde. Proportionnellement, plus de 30% des associations végétales sont donc présentes sur seulement 5,8% de la surface départementale (données CBNSA\* 2018).



### RICHESSE SPÉCIFIQUE FAUNISTIQUE

Bordeaux Métropole compte 1 066 espèces de faune au sein des 15 groupes étudiés.

GROUPE TAXONOMIQUE	NOMBRE D'ESPÈCES
AMPHIBIENS	17
ANNELIDES	2
ARACHNIDES	31
BIVALVES	1
CHIROPÉTRES	10
CRUSTACÉS	8
ÉCREVISES	3
GASTÉROPODÉS	41
TOTAL INSECTES	645
ODONATES	55
RHOPALOCÈRES	85
MAMMIFÈRES CONTINENTAUX (hors Chiroptères)	36
MYRIPODES	2
OISEAUX	208
POISSONS	40
REPTILES CONTINENTAUX	19
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 066</b>

Source : Observatoire Aquatique de la Haute-Saintonge, 2018

\*CBNSA : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

L'Observatoire de la Biodiversité de Bordeaux Métropole est réalisé en partenariat avec l'a'urba, agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine

## OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

## LES INDICATEURS DE PRESSION

Les indicateurs de pression visent à identifier les phénomènes qui impactent la biodiversité et plus particulièrement ceux liés aux activités humaines.



### LES POLLUTIONS

Objectif : Recenser et caractériser les types de pollution auxquels sont soumis les milieux naturels

#### Qualité de l'air

L'aire métropolitaine bordelaise compte huit stations de mesure de la qualité de l'air (Indice ATMO).

En 2018, la qualité de l'air est bonne à très bonne sur 75,3% de l'année.

Les pollutions atmosphériques ont des impacts variés sur la biodiversité : fixation des polluants dans la végétation et diffusion dans le sol et sur les milieux aquatiques (acidification de l'eau, eutrophisation)...

#### Indicateurs à venir à partir de 2020

- Déformations pathologiques des poissons
- Nombre de rejets d'eau pluviales recensés sur le linéaire des cours d'eau métropolitain
- Superficie de sols pollués recensés
- Pollution lumineuse en milieu naturel
- Nuisance sonore en milieu naturel

### L'ARTIFICIALISATION

Objectif : Identifier les phénomènes d'urbanisation qui altèrent la fonctionnalité des milieux naturels et la préservation de la biodiversité

#### Surface artificialisée

759 ha supplémentaires ont été artificialisés entre 2009 et 2015. L'artificialisation provoque la destruction de milieux naturels et la fragmentation des habitats. C'est la pression la plus lourde qui pèse sur la biodiversité.

#### Nombre d'obstacles à l'écoulement sur les linéaires de cours d'eau

Le territoire de Bordeaux Métropole compte 31 obstacles à l'écoulement actuellement recensés. Ces ouvrages (pelles, portes à flot...) ont un impact important sur la circulation des poissons et notamment des espèces migratrices (anguille, esturgeon ou encore alose).

#### Surface de milieu naturel ne bénéficiant pas de périmètre de protection

On estime que 1800 ha de forêt, 1 000 ha de landes et prairies ou encore 3000 ha de zones humides ne bénéficient d'aucune forme de protection (ni dans le PLU, ni au sein d'autres zonages type Natura 2000).

#### Dossiers de demande de destructions d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées

Ces dossiers concernent les espèces protégées dont la liste est fixée par arrêté ministériel. Il est interdit de les détruire, capturer ou transporter. Le porteur de projet peut néanmoins obtenir une dérogation à ces interdictions.

#### Dossiers déposés sur Bordeaux Métropole au cours des 3 dernières années

	2017	2018	2019
NOMBRE DE DOSSIERS	4	2	6

#### Indicateurs à venir à partir de 2020

- Surface d'espaces en pleine terre maintenus dans les nouvelles opérations d'aménagement
- Évaluation de la fragmentation des milieux à caractère naturel terrestres
- Dossiers d'aménagement concernés par des demandes de destructions de zones humides

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif : Identifier les impacts du changement climatique sur la biodiversité

#### Jours de canicule

La métropole est régulièrement confrontée à des vagues de chaleur, avec 22 à 23 jours chauds (température dépassant 30°C) et près de 5 jours de canicule. Les températures moyennes annuelles ont augmenté d'environ 1,5°C au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

#### Indicateurs à venir à partir de 2020

- Évolution de la date des vendanges
- Évolution de la température de l'eau



OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

## LES INDICATEURS D'IMPACT

Il a été choisi d'aborder cette question sous l'angle des services écosystémiques, à savoir les biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être (nourriture, qualité de l'eau...). Ces services sont impactés par la perte de biodiversité.

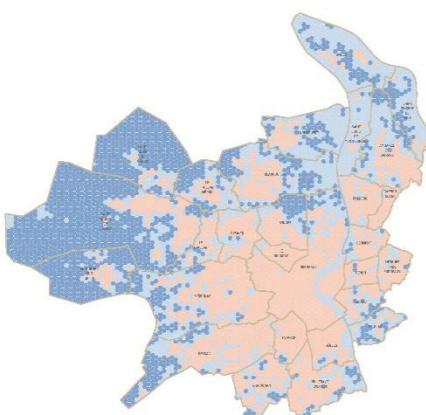


### ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

L'effet d'îlot de chaleur urbain traduit le fait que les températures sont globalement plus élevées en ville qu'à la campagne. Ce phénomène est accentué en cas d'épisode caniculaire.

La préservation des milieux naturels, la végétalisation de la ville et l'augmentation de l'offre en espaces verts sont quelques-unes des réponses que la collectivité peut apporter à ce problème.

(cf : Les indicateurs de réponse : Offre en espaces verts)



### RÉGULATION DU DÉBIT DES CRUES

Certains milieux humides et aquatiques permettent un stockage de l'eau et un ralentissement des écoulements, jouant ainsi un rôle d'atténuation des phénomènes de crues. La Métropole a aujourd'hui une gestion artificielle du risque inondation, avec notamment 50 km de digues visant à protéger les populations pour une budget annuel de 404 637 € en 2018 (surveillance des digues, entretien et travaux hors travaux PAPI et hors études spécifiques).

Les zones humides sont de véritables zones d'expansion des crues et participent à la réduction du risque inondation.

### PRODUCTION ALIMENTAIRE

En matière agricole, c'est le concept de service environnemental qui est privilégié. Il fait référence à l'intervention humaine, donc aux agriculteurs. La production alimentaire est directement impactée par les services écosystémiques (comme la pollinisation) et constitue elle-même un service.

Bordeaux Métropole dispose d'une surface agricole exploitée correspondant à environ 7 jours d'autonomie alimentaire.

Si une autonomie complète ne peut pas être visée, il est possible d'envisager une augmentation des jours d'autosuffisance :

- en préservant les espaces agricoles
- en privilégiant les exploitations durables et l'agroécologie.

### POLLINISATION

La pollinisation joue un rôle crucial dans la production alimentaire et la subsistance des populations. Pourtant, de nombreuses études ont mis en évidence un déclin mondial des populations de polliniseurs. Les pollinisateurs représentent une communauté comptant plusieurs milliers d'espèces différentes. C'est cette diversité qui permet que le service de pollinisation soit rendu de manière optimale.

Les résultats de l'étude sur les services écosystémiques montrent que près de 9 000 ha de surface métropolitaine sont actuellement en déficit de pollinisation.

Indicateur à venir en 2020

➤ Evolution de la capacité de stockage de carbone

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

## LES INDICATEURS DE RÉPONSE

Les indicateurs de réponse permettent d'évaluer les actions mises en place au sein des collectivités pour diminuer les pressions exercées sur la biodiversité et améliorer l'état des populations présentes.



### OFFRE EN ESPACES VERTS

L'offre en espaces verts est de 41 m<sup>2</sup>/habitant à l'échelle de la métropole (square, parc arboré, promenade plantée, plan d'eau, forêt aménagée). Ces espaces constituent des zones relais pour la biodiversité et des îlots de fraîcheur, de ressourcement, de promenade pour les habitants.

Ces données n'incluent ni les espaces verts collectifs (parc de résidence, espace vert de lotissement) ni les grands espaces naturels et la Garonne, qui peuvent largement contribuer à l'offre en espaces verts.

### SURFACE DES ESPACES PROTÉGÉS

Le territoire métropolitain abrite une faune et une flore emblématiques avec de nombreuses espèces et habitats naturels protégés et/ou menacés.

7 000 ha de ces espaces sont protégés par un statut de protection réglementaire ou contractuel (zones Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux...).

### SURFACE D'ESPACES NATURELS RESTAURÉS PAR LA COLLECTIVITÉ DE MANIÈRE VOLONTAIRE

(cad hors obligations réglementaires de type compensation écologique)

La Métropole participe à la préservation et à la restauration de milieux naturels par le biais d'actions volontaires : restauration des marais d'Olives (86 ha de culture céréalière réhabilités en prairie humide), acquisition de 200 ha sur les marais de Peychaud, labellisation Espaces verts écologiques des bassins de rétention, mise en œuvre des plans de gestion des jalles de la presqu'île et de Blanquefort. Ces actions se développent actuellement sur environ 300 ha de foncier métropolitain.

### NOMBRE DE CONTRATS NATURA 2000 SIGNÉS ET MONTANT D'AIDES ALLOUÉES ANNUELLEMENT

Un contrat Natura 2000 est passé sur 5 ans par le gestionnaire d'une parcelle dans un site Natura 2000. Il définit les engagements pris en faveur de la conservation ou de la restauration des habitats et des espèces en échange d'une indemnisation.

2 sites animés par Bordeaux Métropole sont concernés par des contrats : les marais de la presqu'île d'Ambès et le réseau hydrographique des jalles. En 2018, on dénombrait 13 contrats signés exclusivement avec des agriculteurs et un montant de 68 900 € de financement annuel.

### BUDGET ALLOUÉ AU VOLET NATURE / BIODIVERSITÉ À LA MÉTROPOLE

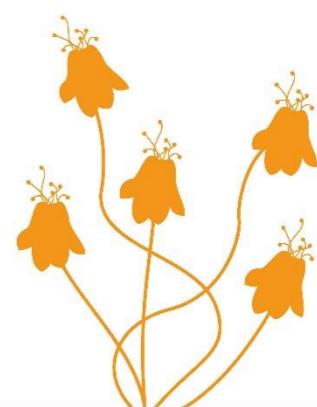
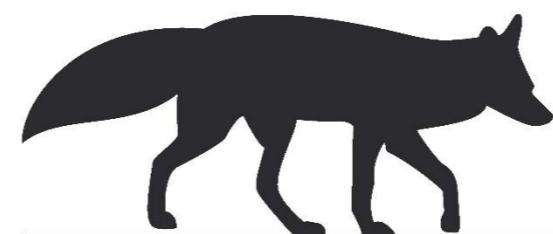
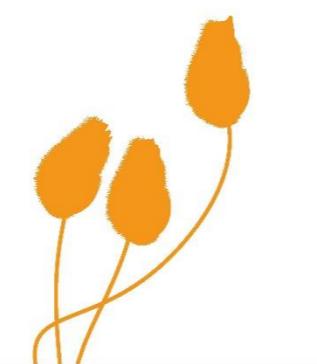
En 2019, ce budget était réparti de la manière suivante :

- compétence gestion de l'eau et des milieux aquatiques : 620 000 €
- espaces verts et nature en ville : 7 677 000 €
- thématique biodiversité, agroécologie et compétence, valorisation du patrimoine naturel et paysager : 4 215 000 €

pour un total de 12 512 000 €, soit environ 0,9 % du budget total de Bordeaux Métropole.

#### Indicateurs à venir en 2020

- Nombre d'obstacles à l'écoulement supprimés et/ou aménagés par la Métropole
- Surface d'espaces naturels préservés au sein des projets d'aménagements
- Superficie des espaces de compensation écologique
- Nombre de bâtiments intégrant des actions en faveur de la biodiversité
- Budgets participatifs des collectivités : nombre de projets dédiés à la biodiversité
- État de la connaissance de la biodiversité du territoire métropolitain
- Nombre d'événements organisés et/ou financés en faveur de la biodiversité par Bordeaux Métropole
- Nombre de participants à des inventaires participatifs sur le territoire
- Nombre de sensibilisations réalisées auprès des publics scolaires



# RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE BIODIVER'CITÉ



La stratégie Biodiver'Cité a pour but de concilier les enjeux de développement urbain/économique et de préservation de la biodiversité et des zones humides. L'amélioration de la connaissance du territoire et le renforcement des Trames Vertes et Bleues du PLU permettra d'aboutir à une stratégie gagnant-gagnant.

## AVEC UN BUDGET POUR 2017-2019 DE 1000 222 €, BIODIVER'CITÉ BÉNÉFICIE DE NOMBREUX COFINANCEMENTS

- > 32% de l'ADEME
- > 29% de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- > 21% de Bordeaux Métropole
- > 18% du Département de la Gironde

## BIODIVER'CITÉ REPOSE SUR UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- > Un groupement de laboratoires (BioGéo, INRA, IRSTEA, Bordeaux Sciences Agro, LabExCOTE)
- > Le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique (CBNSA)
- > L'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS)
- > Des bureaux d'étude
- > Des associations naturalistes : Cistude Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine)
- > La Fédération de Pêche de la Gironde

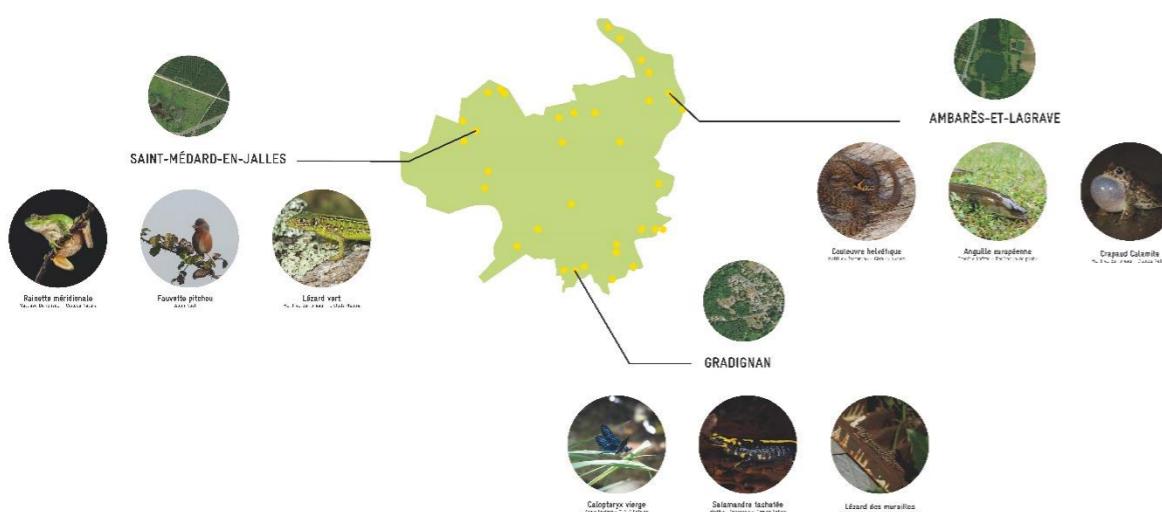
## AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE FAUNISTIQUE

### OBJECTIFS

- > Améliorer la connaissance en termes de répartition des espèces
- > Identifier les caractéristiques paysagères ou autres variables environnementales pouvant expliquer la présence ou l'absence des espèces à un endroit donné.

### COMMENT ?

- > Échantillonnage protocolé et standardisé de 32 sites répartis sur tout le territoire (chaque site correspondant à une maille carrée de 500 m de côté).
- > Observation de plusieurs groupes (amphibiens, reptiles, odonates<sup>1</sup>, rhopaccières<sup>2</sup>, oiseaux et poissons) en fonction de leur rôle au sein des écosystèmes, de leur statut de protection...



<sup>1</sup> Les libellules regroupent les libellules et les demoiselles, les libellules et les demoiselles.  
<sup>2</sup> Le terme rhopaccières désigne l'ensemble des poissonniers (les lamprins, les brochets, les anguilles, les...).

## RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE BIODIVER'CITÉ

## AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE FLORISTIQUE

### OBJECTIFS

- > Améliorer la connaissance de la biodiversité végétale
- > Cartographier les habitats naturels au 1/10 000<sup>1</sup> (soit 35 000 ha non urbanisés)
- > Spatialiser les enjeux de biodiversité végétale

### COMMENT ?

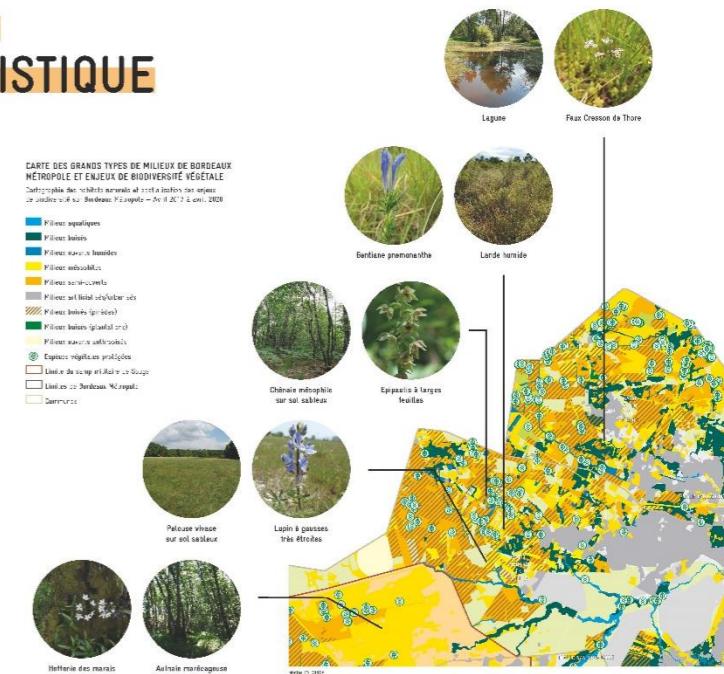
- > Centralisation et gestion des données sur Bordeaux Métropole
- > Découpage du territoire en trois entités biogéographiques : plateau landais, vallée alluviale et coteaux calcaires
- > Échantillonnage par maille de 2 km x 2 km (195 mailles au total)
- > Élaboration de la cartographie proprement dite
- > Spatialisation des enjeux de biodiversité.

### RÉSULTATS

- > 68 espèces protégées recensées
- > Richesse végétale en lien avec le secteur thermo-atlantique dans lequel il s'inscrit, au carrefour d'influences de plusieurs entités biogéographiques
- > Nécessité de prendre en compte cet atout dans un contexte de forte urbanisation et de bouleversements climatiques.

CARTE DES GRANDS TYPES DE MILIEUX DE BORDEAUX MÉTROPOLE ET ENJEUX DE BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE  
Découpage des habitats naturels au 1/10 000<sup>1</sup> (soit 35 000 ha non urbanisés)  
Le résultat à 1/20 000<sup>2</sup> : Bordeaux Métropole – Au 1/20 000<sup>2</sup> (soit 200 ha)

- Milieux aquatiques
- Milieux humides
- Milieux aquatiques humides
- Milieux aquatiques calcaires
- Milieux aquatiques calcaires humides
- Milieux aquatiques (gratuit 2013)
- Milieux humides (gratuit 2013)
- Milieux aquatiques utilisés
- Espèces régionales protégées
- Limite de zone urbaine et/ou SCoop
- Limite des zones Natura 2000
- Dernières



## CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES

Une zone humide est un milieu, naturel ou non, sous lequel stagne une nappe d'eau de manière permanente ou saisonnière. Elle se caractérise par la présence d'une flore hygrophile (qui aime l'humidité) et/ou par la présence de trace d'hydroporphie (dues à l'eau) dans le sol.

### OBJECTIF

- > Élaborer une carte des zones humides de Bordeaux Métropole avec une forte concordance entre modèle prédictif et réalité du terrain.

### COMMENT ?

- > Alors que le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) inventorierait la flore inféodée aux zones humides, Bordeaux Sciences Agro a réalisé l'inventaire des sols hydromorphes de Bordeaux Métropole.
- > Pré-localisation basée à la fois sur des modèles mathématiques prédisant, en fonction du relief, où l'eau est susceptible de s'accumuler ainsi que des données géologiques renseignant sur la capacité de rétention du sous-sol.
- > Validation qui a consisté à arpenter l'ensemble du territoire et à effectuer des carottages pour vérifier la présence (ou l'absence) d'humidité dans le sol et la concordance avec la pré-localisation.





# LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ & BÂTI

Au-delà des obligations réglementaires induites par la doctrine ERC, la collectivité a choisi d'aller plus loin en travaillant sur l'intégration de la biodiversité au sein même du bâti.

Cette mission a été confiée au bureau d'étude Écologie Urbaine et Citoyenne.



## OBJECTIFS

- Prendre en compte la biodiversité à l'échelle du bâti en recréant des habitats d'espèce en pleine zone urbaine.
- Ces aménagements, véritables supports de biodiversité, deviennent alors des éléments structurants des Trames Vertes et Bleues en ville.
- Réduire les impacts écologiques d'une construction
- Améliorer la qualité de vie des citadins
- Restaurer certains services écosystémiques qui ont disparu des centres-villes (ilot de fraîcheur, rétention des eaux pluviales...).

## TEMPS D'ÉCHANGE



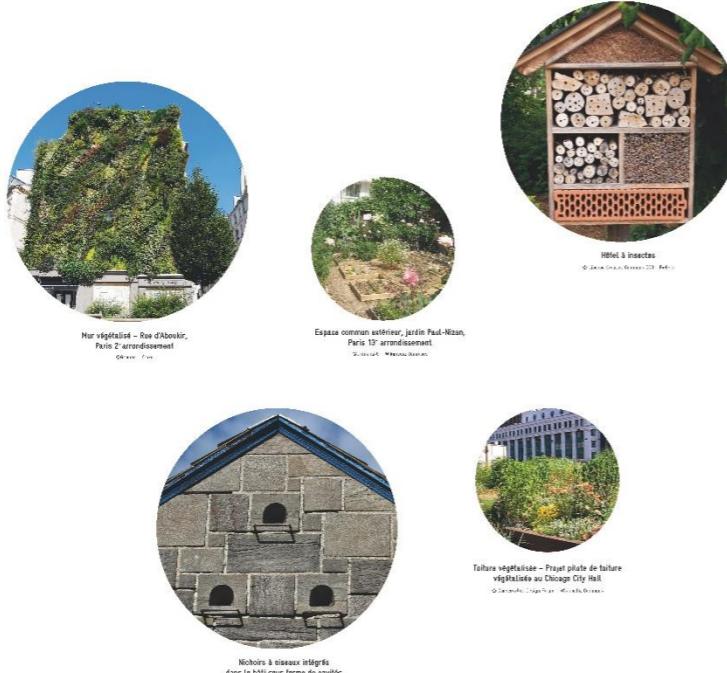
Organisation de deux ateliers pour échanger et réfléchir aux enjeux et partager des retours d'expériences.

1<sup>er</sup> atelier (28/02/2019) : échanges sur les enjeux de l'intégration de la biodiversité dans les constructions

2<sup>er</sup> atelier (11/06/2019) : propositions d'actions selon l'étape et la typologie du projet

## DES EXEMPLES CONCRETS

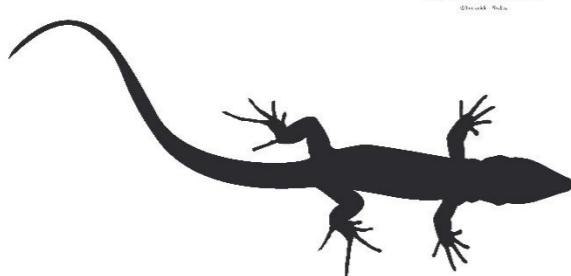
- Les dispositifs en faveur de la faune : intégration de nichoirs au sein du bâtiment.
- Les murs et toitures végétalisés : mise en place de plantes grimpantes en pots et filins suspendus au sein d'un patio (nidification possible des oiseaux).
- La gestion des espaces communs extérieurs : mise en place d'une nouvelle paysagère au cœur d'un projet de construction avec suivi écologique et gestion adaptée.
- La lutte contre la pollution lumineuse au sein d'un parc habité en abaissant l'éclairage public (intensité, détection de présence...).



## CONCLUSION

Ces temps d'échange ont permis à la collectivité d'enrichir ses connaissances en matière de Biodiversité & Bâti, mais aussi de mieux appréhender les difficultés et les conséquences sur les aménageurs.

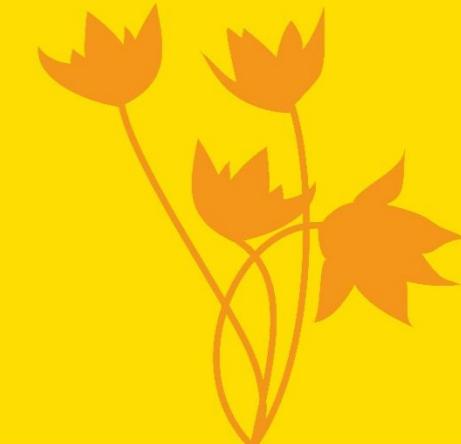
Il est prévu que ces éléments soient intégrés sous la forme de conseils dans la future Charte du Bien Construire.



# PAROLES D'ÉLU.E.S

Dans le cadre de la mission de médiation scientifique de la stratégie Biodiver'Cité, les Maires métropolitains et leurs adjoints ont été rencontrés individuellement par la Direction de la Nature.

Ces rencontres ont eu pour objectif de recueillir leur regard sur la méthodologie de la stratégie, ainsi que leurs attentes en termes de résultats en tant que porte-paroles d'un territoire communal.



- Solidarité • FONCIER • Expérimentation •
- Mobilisation • PÉDAGOGIE • Négociation • Service •
- EXPÉRIMENTATION • Souci d'opérationnalité •
- Besoin d'accompagnement des communes •
- AGILITÉ INTELLECTUELLE •
- Transversalité • Mobilisation • VALEUR •
- Révision du PLU • Zones Humides •
- CHARTE PAYSAGÈRE ÉCOLOGIQUE MÉTROPOLITAINE •
- Qualité • Récompense • ACCULTURATION •
- Ambassadeurs • Bonus-Malus •
- CAFÉS DE LA BIODIVERSITÉ • Compensation •
- Conciliation des enjeux • CONNEXIONS •
- Corresponsabilité • Courage politique •
- DÉCALAGE GÉNÉRATIONNEL • Droit expérimentation •
- Économie verte • ESPACES NATURELS •
- Espaces tampons • Évitement des impacts •
- GESTION LOCALE • Ilot de fraîcheur urbain •
- Indemnité compensatoire • INTÉRÊT GÉNÉRAL •
- Labels • Multifonctionnalité • PROTECTION •
- Quartier • Biodiversité positive • ESPACES VERTS •
- Régulation des espèces invasives •
- Ressources locales • SAVOIRS NATURELS •
- Réserveoirs de biodiversité • Services écosystémiques •
- SERVICES ENVIRONNEMENTAUX • Stratégie foncière •
- Territoire à Haute Valeur Ajoutée • VALEUR NATURE •
- Solidarité territoriale • ÉQUILIBRE URBAIN-RURAL •
- Politique foncière • Biodiversité • EFFORT •
- Exemplarité collectivité • Besoin d'appropriation •
- NATURE PROXIMITÉ

Il faut viser le scénario utopiste pour atteindre le scénario souhaitable.

1 arbre = 5 climatiseurs et 1 parc de proximité accessible apporte autant de bonheur qu'un mariage.

Il faut afficher la volonté politique d'affirmer la valeur naturelle de la Métropole.

Il faudrait des actions de formation auprès des élus et agents de service.

Notre population est en demande de ce type de démarche.

Il faut passer d'une nature-décor à une nature écologique.

La nature est encore trop vue comme une contrainte, il faut la « posiver » et être une métropole exemplaire.

Les habitants sont exigeants et ont un rapport complexe à la nature : ils veulent être à proximité mais supportent peu les effets collatéraux.

La nature écologique souffre parfois d'une représentation négative : il y a un besoin de sensibilisation et de communication auprès du grand public.

La biodiversité apporte de nombreux services gratuitement.

## CONCLUSION

L'ensemble de ces rencontres révèle que le regard et les attentes vis-à-vis de la nature peuvent être variés selon le contexte urbain dans lequel se situe la commune interrogée.

La biodiversité et ses aménagements sont ainsi perçus différemment selon que la commune est un territoire dense en intrarocade, une commune de la première couronne ou encore une commune périurbaine accueillant des espaces naturels et agricoles fonctionnels.

Les enjeux de sensibilisation de la population seront donc à adapter selon cette approche territorialisée.



# BORDEAUX MÉTROPOLE : VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Forte de 3 années d'études et d'amélioration de la connaissance sur son territoire, Bordeaux Métropole doit passer de la stratégie à l'action.

Elle peut profiter de la dynamique lancée par la démarche Territoire Engagé pour la Nature afin de développer un plan d'actions territoriales qui répondent aux objectifs nationaux et aux enjeux révélés par Biodiver'Cité #1. Ce plan d'actions s'organise autour de 4 axes.



## CONNAÎTRE ET SUIVRE L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ

La connaissance de la biodiversité reste partielle sur le territoire. L'acquisition de nouvelles données et le suivi de la biodiversité sont nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies et des politiques adaptées. Les actions proposées dans cet axe de travail viseront notamment à alimenter l'Observatoire de la Biodiversité métropolitain.



## PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS DU TERRITOIRE

Les actions développées dans cet axe doivent permettre à la Métropole de traduire les éléments de Biodiver'Cité #1 de manière opérationnelle. Certaines actions déjà engagées devront se poursuivre (agroécologie sur les marais de Peychaud et Olives, développement des Sites Naturels de Compensation...) et de nouvelles devront émerger pour répondre efficacement à l'enjeu de préservation de la biodiversité.



## FAIRE DE LA NATURE URBANE UN ÉLÉMENT DE LA TRAME Verte ET BLEUE ET UN SUPPORT À LA PRÉServation DES ÉCOSYSTÈMES

Les travaux portés dans Biodiver'Cité #1 ont surtout concerné les zones naturelles périurbaines. Il apparaît nécessaire d'intégrer la nature urbaine dans la démarche.

## SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC, LES ACTEURS ET LES ÉLUS À LA THÉMATIQUE

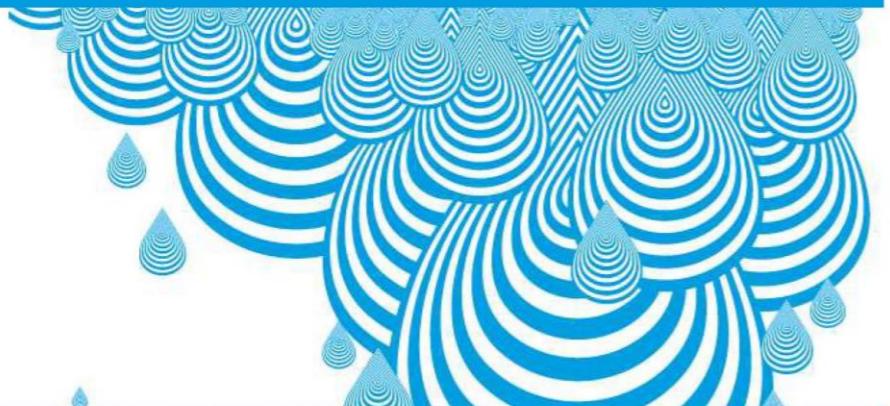
La formation et la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité sont des leviers essentiels pour faire évoluer les pratiques. Les actions proposées dans cet axe s'adresseront essentiellement aux citoyens mais également aux élus.

**ANNEXE 12 : ELEMENTS RELATIFS AU PLAN PLURIANNUEL DE GESTION DE LA JALLE DE BLANQUEFORT (« DOCUMENT DE TRAVAIL – PROJET DE PROGRAMME D’ACTIONS DU FUTUR PPG DE LA JALLE DE BLANQUEFORT – VERSION DE JANVIER 2020 » ET « PRÉSENTATION DE CLOTURE DE LA PHASE DE CONCERTATION PRÉALABLE – OCTOBRE 2019 »**

Objectifs généraux	Objectifs Opérationnels	N°	Nom de la fiche Action	Actions
<b>Améliorer et formaliser la communication</b>	Améliorer l'information auprès des acteurs locaux en mettant en place des outils et instance de communication	1	<b>Communication</b>	1.1. Créer une page internet dédiée à la jalle de Blanquefort (documentation de communication, planning d'intervention, personnes à contacter en cas d'urgences, évènements à venir, etc.) 1.2. Création d'une instance spécifique de communication et de suivi de la gestion de la jalle (comité de suivi) 1.3. Concertation préalable à tous travaux de restauration
	Faire connaître la réglementation des cours d'eau à l'ensemble des acteurs et usagers de la jalle			1.4. Sensibilisation, animation et pédagogie : création et diffusion de plaquettes, bulletins municipaux
	Partager et sensibiliser aux bonnes pratiques de gestion hydraulique et des berges			1.5. Elaborer et diffuser un guide des bonnes pratiques du riverain et des usagers
<b>Organiser la gouvernance à l'échelle du bassin versant</b>	Obtenir/renforcer une gestion perenne à l'échelle du bassin versant	2	<b>Organisation de la gouvernance</b>	2.1. Organiser et animer des réunions techniques et politiques (COPIL, Comité de suivi, comité de terroir : faire la différence et détailler le rôle et les acteurs dans chacun)
	Organiser la coordination des acteurs			2.2. Retrouver un partenariat avec la Communauté de Commune jalle eau Bourde
	Organiser la communication entre les acteurs			2.3. Proposition et signature d'outils pour la gestion (conventions, feuilles de routes, protocole, etc.)
	Renforcer et structurer l'animation du plan de gestion du bassin versant de la Jalle			2.4. Organisation de groupes de travail 2.5. Créer un poste de chargé d'animation pour, mettre en place, coordonner et dynamiser la gestion coordonnée de la jalle et animer toutes les démarches participatives proposées
<b>Optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau</b>	Améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique de la vallée maraîchère en réalisant une étude et installant des stations de mesures ( <i>nombre à préciser quand l'action sera définie</i> )	3	<b>Gestion de la ressource en eau</b>	3.1. Faire une étude des débits entrants/sortants et du fonctionnement hydraulique du secteur (manipulation des ouvrages, nombre et dimensions des ouvrages de prélèvement, connexion et état des fossés, sources) 3.2. Mise en place de stations de mesures des débits (combien, où, fréquence de relevés et par qui)
	Coordonner la gestion des vannages par la mise en place d'un protocole			3.3. Co-rédiger et co-signer un protocole d'intervention sur les ouvrages (renvoi actions 1.6 et 1.7.) 3.4. Proposer un outil de communication en cas d'urgence
	Etudier les solutions alternatives d'approvisionnement pour l'irrigation en anticipation du changement climatique et du déplacement du rejet de la STEP de Cantinolle			3.5. Faire une étude sur les ressources de substitution pour l'irrigation en associant le gestionnaire de la ressource en eau potable et les agriculteurs
	Améliorer la connaissance des interactions entre nappe souterraines et milieux humides			3.6. Mettre en place un group projet en associant les partenaires techniques pour installer de nouveaux piezomètres et avoir un suivi régulier de ceux qui existent déjà
<b>Définir une stratégie de gestion du risque inondation</b>	Réduire le risque inondation, notamment en restaurant les zones d'expansion des crues à l'aval : zones d'étalement de la forteresse et de l'amont de la réserve naturelle et en réhabilitant 5 zones sur les secteurs amont	4	<b>Optimiser la gestion du risque inondation</b>	4.1. Communiquer pour réduire les apports en eau des grandes cultures de l'amont (sylviculture et agriculture intensive) 4.2. Restaurer 2 zones d'expansion des crues à l'aval (Forteresse et Mataplan RNN) et réhabiliter 5 zones d'expansion des crues plus à l'amont
	Restaurer l'espace de divagation du cours d'eau et reculer les digues dans les secteurs où cela est possible en tenant compte des enjeux			4.3. Etudier et communiquer sur le recul de digue dans les secteurs identifiés (8) 4.4. Etudier l'impact de la suppression ou du recul des digues dans la réserve naturelle et mise en œuvre dans les 10 ans
	Pérenniser la gestion des digues			4.5. Maintenir la surveillance régulière et l'entretien des digues 4.6. Déclaration du système d'endiguement

<b>Restauration de la continuité écologique</b>	Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire de 7 ouvrages de Bordeaux Métropole à l'aval dans les 5 ans à venir	5	<b>Restauration de la continuité écologique</b>	5.1. Présentation des projets, mise en oeuvre et dossiers réglementaires pour la restauration écologique des ouvrages : Grattequina, Religieuses, seuil et écluse de Jallepont, moulin de Moulinat, moulin de Bussaguet, moulin du Thil
	Tests et suivis des effets de la restauration écologique des ouvrages sur les niveaux d'eau notamment vis-à-vis des prises d'eau et des interactions avec la nappe souterraine			5.2. Tests d'ouverture des vantelles Grattequina 5.3. Etudier l'impact de la restauration de la continuité écologique sur la ressource en eau souterraine et poursuivre les études sur les ouvrages associés
	Inciter, accompagner techniquement et coordonner les autres propriétaires d'ouvrages à restaurer la continuité écologique			5.4. Communiquer et animer un groupe de travail spécifique à continuité écologique et accompagner individuellement les propriétaires
<b>Restauration hydromorphologique du réseau hydrographique</b>	Réduire l'érosion et l'incision sur 4 secteurs à l'amont tout en réhabilitant les champs d'expansion des crues et favorisant la reconnexion des zones humides	6	<b>Restauration hydromorphologique</b>	6.1. Création de seuils de fonds et rechargements sédimentaires : Cerne, Camp de Souge, ruisseau de Magudas et ruisseau du Haillan
	Restauration de la dynamique des écoulements et de la ripisylve sur 3 secteurs à l'aval et 1 à l'amont			6.2. Création de banquettes et replantation de ripisylve : champ captant du Thil, jalle d'Eysines, jalle du Sable et craste Laperge
<b>Restaurer et entretenir le patrimoine naturel de la jalle</b>	Préserver les milieux naturels aux abords de la jalle en perennisant l'entretien régulier déjà pratiqué et en restaurant la ripisylve sur 6 secteurs	7	<b>Gestion de la ripisylve</b>	7.1. Entretien régulier de la ripisylve et gestion des embâcles 7.2. Restaurer et améliorer la qualité de la ripisylve en créant des corridors et aménageant des banquettes
	Réduire la dégradation des milieux naturels aux abords de la jalle en agissant sur les espèces végétales exotiques envahissantes sur X% du linéaire où elles sont présentes	8	<b>Gestion des invasives</b>	Méthode de contrôle et d'éradication de la Renouée du Japon, de la Jussie, de l'Elodée dense et de l'Impatiens de l'Himalaya
	Restaurer des zones humides sur 5 secteurs prioritaires amont du BV de la jalle de Blanquefort et	9	<b>Zones humides</b>	9.1. Etude et travaux pour la restauration de zones humides de 5 secteurs identifiés sur la jalle : méthode pour, l'élaboration de diagnostic, communication et plan de gestion
	Pérenniser la préservation des zones humides là où des plans de gestion existent déjà			9.2. Maintenir le partenariat avec la Réserve Naturelle, du Camp de Souge et de Cistude Nature dans le but de pérenniser et relancer les plans de gestion
	Coordonner l'action de la direction de la Nature de Bordeaux Métropole « BiodiverCité » pour améliorer la connaissance sur les zones humides			9.3. Animer un groupe de travail ou d'échange sur la connaissance des zones humides
<b>Contribuer à l'atteinte du bon état ou bon potentiel des masses d'eaux</b>	A l'aval, réduire la pollution bactériologique en supprimant le piétinement par le bétail dans le cours d'eau (jalle de Blanquefort, jalle du sable et jalle Neuve)	10	<b>Amélioration de la qualité de l'eau</b>	10.1. Mise en défense du cours d'eau et diminution du piétinement par le bétail : protection des berges par la mise en place de clôtures et création de systèmes d'abreuvement
	A l'aval, contribuer à améliorer l'oxygénation de la jalle de Blanquefort : atteinte du bon état pour les paramètres DCO et COD, pour 80% des stations de la masse d'eau FRFR51 "jalle de Blanquefort du confluent du Bibey à la Gironde"			10.2. Renvoi aux actions de création de banquettes et de gestion de l'espèce invasive E. dense
	Suivre la qualité de l'eau et coordonner les différents suivis via l'observatoire de la Jalle			Renvoi vers les actions de communication et de gouvernance +
	Sur tout le bassin versant : communiquer sur l'état dégradé des masses d'eau lié aux fortes concentrations en métaux et bactériologiques, sensibiliser sur les rejets (industriels et urbains) et l'assainissement et suivre la qualité de ces rejets			10.3. Mettre en place un partenariat et développer un lien technique entre les direction de l'eau et de l'assainissement (entre autre) - action de communication et d'animation
	Lutter contre la présence de déchets			10.4. Améliorer la connaissance 10.5. Maintenir le ramassage des déchets qui est réalisé lors de l'entretien courant de la Jalle (dans le cadre de l'intérêt public)

Retour sur la phase de concertation  
Forum Public – 8 octobre 2019  
Écologie Urbaine & Citoyenne



## Objectif du forum de clôture

- Présenter le bilan de la concertation
  - Méthode
  - Contenu
- Présenter le calendrier de la suite



## Rappel des objectifs de la concertation



### Objectifs de la concertation :

- Partager les **problématiques** et les **enjeux** avec les acteurs
- Resituer les problématiques dans un **contexte global**
- Faire émerger les **attentes** des acteurs
- Hiérarchiser les enjeux et définir les **objectifs**
- Positionner Bordeaux Métropole comme animateur de la politique de gestion du cours d'eau
- Faire émerger des **propositions d'action**
- Mettre en place des **outils d'animation de réseau**



## Attentes exprimées



- Mieux communiquer sur les actions menées auprès des acteurs et des riverains
- Associer les acteurs de la jalle dans les projets et dans certaines décisions
- Confier des actions aux acteurs locaux (riverains, ASA, propriétaires...)
- Confier à la Métropole un rôle dans la lutte contre les pollutions multi-factorielles sur le secteur
- Être prudent pour les gros travaux et leur impact sur la morphologie de la rivière
- Accompagner les propriétaires pour la restauration de la continuité écologique
- Mieux faire respecter la loi autour de la jalle (construction illicite, rejets non conformes, constructions sur les jalles, remblais...)



## Le bilan : vue d'ensemble

- Bonne participation et assidue pour un noyau dur
- Partage des enjeux et des grands objectifs
- Identification des points durs et des difficultés
- Travail sur la gouvernance à continuer

→ nécessité de continuer le travail de co-construction dans la durée  
→ tout en perdurant l'entretien et les travaux « du quotidien »



## Enjeux de la concertation

### Animation de la concertation

Faciliter l'accès à l'information, la compréhension des éléments techniques et la compréhension des enjeux pour l'ensemble des participants.

Permettre l'expression et l'argumentation de tous les participants en accompagnant la formulation et en veillant à la bonne répartition de la parole au fur et à mesure de l'avancée de la concertation.

Rendre compte des différents avis et points de vue énoncés au cours de la concertation.



## La méthode utilisée pour la concertation



## La méthode proposée

### Un système étape par étape et à la carte :

- Un Forum Public de lancement pour valider le **DIAGNOSTIC**
- 3 ateliers **ENJEUX** (secteur amont, centre, aval)
- 3 ateliers **OBJECTIFS** (thème inondation, biodiversité et gestion)
- 3 ateliers **PLAN D'ACTION** (thème inondation, biodiversité et gestion)

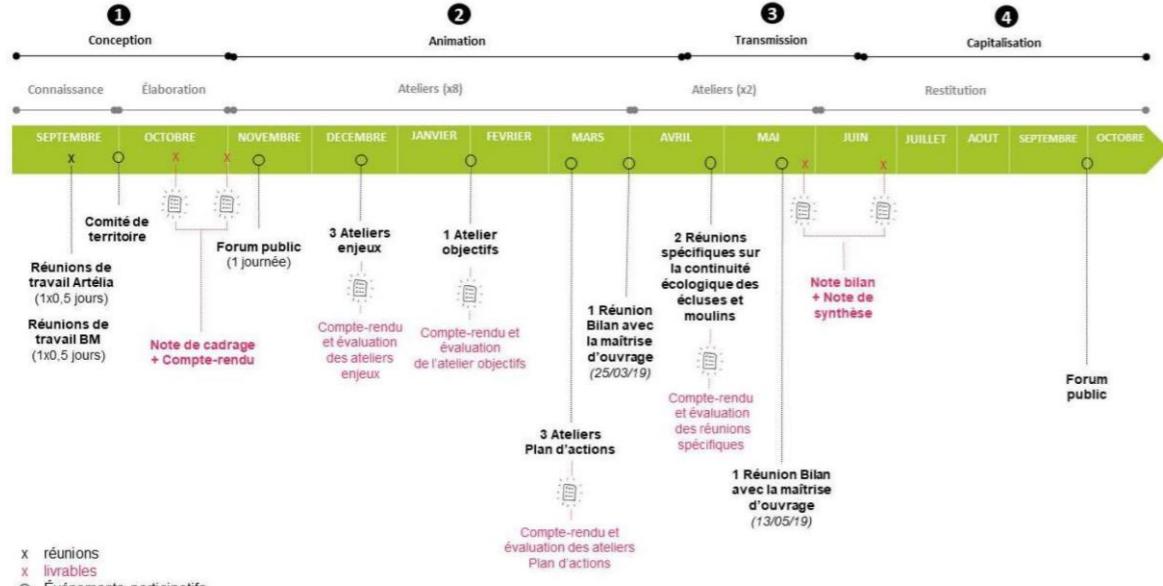


### Un rythme de rencontre soutenu :

- Sur une période de **6 mois**
- Un nombre d'atelier **important**



## Le calendrier



## Déroulement de la méthode

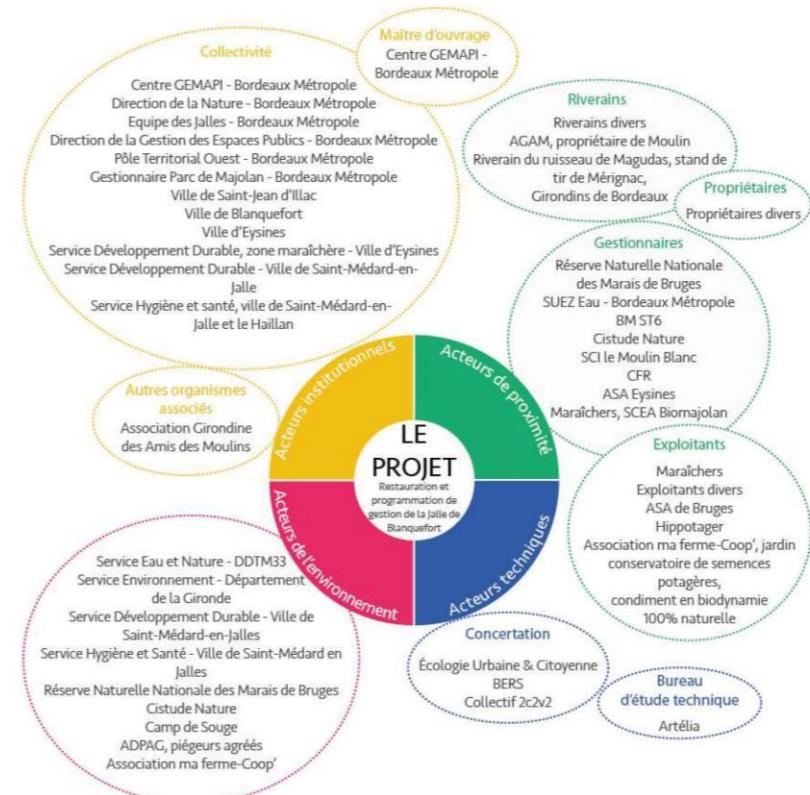
Le Forum de Lancement : 8 novembre 2018

**Objectif : lancer la concertation et partager le diagnostic du territoire :**

- Introduction par **Mme Evelyne Freynais**, élue au Développement Durable d'Eysines et **M. Kevin Subrenat**, élu métropolitain aux risques naturels et technologiques
- Présentation du diagnostic réalisé par Artélia
- Atelier thématique pour partager et compléter le diagnostic grâce à la connaissance locale des acteurs (inondation et digue, biodiversité et gestion de l'eau)
- Cartographie d'acteur



## Déroulement de la méthode



## Déroulement de la méthode

3 ateliers enjeux : 10, 11 et 13 décembre 2018

**Objectif : définir les enjeux du Plan de Gestion de la Jalle :**

- Ateliers organisés par secteurs : **amont, centre, aval**
- **Support cartographique**
- Atelier autour des **points forts et faiblesses** du territoire selon les thèmes inondation et digue, biodiversité et gestion de l'eau



Très peu de participation à ces ateliers



## Déroulement de la méthode

1 atelier objectif : 31 janvier 2019

**Objectif : proposer les objectifs du plan de gestion et les hiérarchiser :**

- Support cartographique et proposition d'objectifs
- Atelier pour amender les propositions d'objectifs



## Déroulement de la méthode

3 ateliers plan d'action : 22, 26 et 28 mars 2019

**Objectif : déterminer les actions à mettre en place dans le futur plan de gestion :**

- Support cartographique et proposition d'actions
- Atelier *world cafe* thématiques autour des milieux naturels et de la biodiversité, de la gouvernance et de la gestion de la ressource en eau et du risque inondation et espaces de bon fonctionnement.
- Réaction autour de propositions d'actions



## Déroulement de la méthode

2 réunions spécifiques sur les moulins et écluses : 5 et 12 avril 2019

**Objectif : explorer les scénarios de restauration de la continuité écologique :**

- Rappel du contexte réglementaire national
- Présentation des premières pistes de scénarios pour chaque ouvrage
- Discussion collective et réactions



## Déroulement de la méthode

Le site de la participation :

**Objectif : informer, partager la documentation et déposer des avis :**

- 9 participants
- 10 avis
- 8 réactions
- 1 proposition

**Problématique 1 : Inondation et digues**

4 participants pour 3 avis et 1 réaction

**Problématique 2 : Biodiversité**

7 participants pour 4 avis et 4 réactions

**Problématique 3 : Gestion de l'eau et de la rivière**

5 participants pour 3 avis et 3 réactions

**1 problématique proposée : Station d'épuration de Cantinolle**

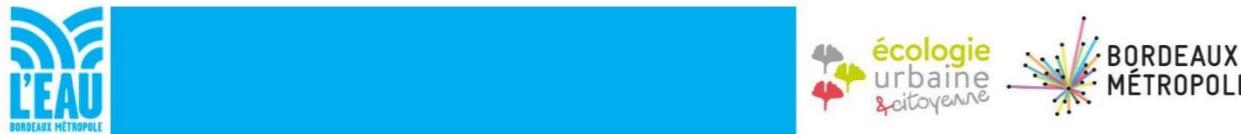
Une publication  
dans la newsletter de  
Bordeaux Métropole du  
15 mai 2019



## Concertation : les résultats



ENJEU	Sujets ressortis lors de la concertation	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS
<b>Ressource en eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etages marqués</li> <li>- Conflits d'usages sur la gestion des ouvrages</li> <li>- Perte de ressource à l'aval</li> <li>- Soutien d'étiage artificiel à l'aval par les ouvrages transversaux et les rejets de la STEP de Cantinolle</li> <li>- Apports d'eaux pluviales importants et rapides par les zones urbaines imperméabilisées</li> </ul>	Optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau	Optimiser la gestion des ouvrages à l'aval en anticipant les effets du changement climatique
<b>Qualité de l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégradation de la qualité de l'amont vers l'aval</li> <li>- Présence de déchets</li> <li>- Nombreux rejets</li> </ul>	Améliorer la qualité de l'eau	<p>Organiser la communication entre Bordeaux Métropole et le gestionnaire de la ressource en eau potable pour prévenir toute altération (quantitative ou qualitative) de la ressource</p> <p>Réduire la pollution de l'eau en agissant sur les paramètres déclassants</p> <p>Lutter contre la présence de déchets</p>



ENJEU	Sujets ressortis lors de la concertation	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS
<b>Qualité des milieux aquatiques et de la rivière - Biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours d'eau rectifié</li> <li>- Densification de l'urbanisation</li> <li>- Gestion inappropriée des berges et de la végétation rivulaire</li> <li>- Rupture de la continuité écologique</li> <li>- Etat de santé du peuplement piscicole</li> <li>- Faible surface de zones humides (4,6% du BV)</li> <li>- Prolifération d'espèces exotiques envahissantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restaurer la continuité écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire des 13 ouvrages à l'aval</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter la gestion et conserver les zones humides</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Conserver les milieux naturels et de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protéger, valoriser et restaurer la biodiversité liée au cours d'eau et contribuant à son bon fonctionnement</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer ou restaurer la qualité hydromorphologique du réseau hydrographique</li> </ul>



ENJEU	Sujets ressortis lors de la concertation	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS
<b>Sécurité face au risque inondation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours d'eau endigué à l'aval</li> <li>- Manipulation d'ouvrages mobiles</li> <li>- Inondations ponctuelles à l'amont</li> <li>- Ressuyage des terres important en zone agricole et urbaine</li> <li>- Déconnexion des champs d'expansion des crues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir une stratégie de gestion du risque inondation</li> </ul>	<p>Réduire le risque inondation en préservant les zones d'expansion des crues</p>



ENJEU	Sujets ressortis lors de la concertation	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS
Gestion pérenne, équilibrée et adaptée - gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liens, coordination entre les différents acteurs</li> <li>- Communication des actions menées</li> <li>- Difficultés de communication entre gestionnaires et certains acteurs</li> <li>- Multiplicité d'acteurs et d'intervenants sur la jalle</li> <li>- Manque de communication sur la réglementation liée au cours d'eau</li> <li>- Conflits d'usages sur la gestion des ouvrages et des niveaux d'eau</li> </ul>	Organiser la gouvernance à l'échelle du bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser la communication entre les acteurs pour la gestion des ouvrages et les volumes prélevés</li> <li>Organiser la coordination des acteurs pour l'entretien de la jalle et la lutte contre les espèces invasives</li> <li>Communiquer sur les interventions du gestionnaire Bordeaux Métropole</li> <li>Faire connaître la réglementation des cours d'eau</li> <li>Partager et sensibiliser aux bonnes pratiques de gestion hydraulique et des berges</li> </ul>



## La suite de la démarche

## La suite de la démarche

### ENJEUX

- Proposés dans la phase de concertation
- Validés par les élus

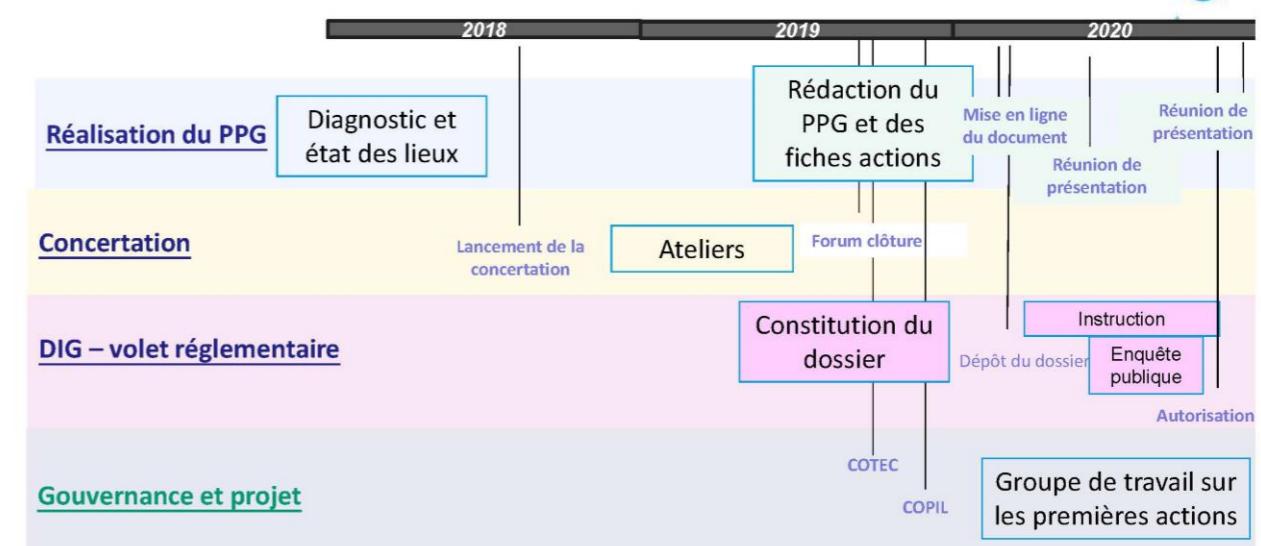
- Proposés dans la phase de concertation
- Validés par les élus
- A valider par l'agence de l'eau

### PISTES D'ACTIONS

- Proposées dans la phase de concertation
- Travail de définition et de planification (chiffrage et planning)
- Périmètre du PPG
- Hiérarchisation à proposer aux élus et aux acteurs



## La suite de la démarche



## La suite de la démarche : les actions prioritaires

<b>Qualité des milieux aquatiques et de la rivière - Biodiversité</b>	Mener un entretien raisonnable de zones humides	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Magudas</li> <li>- Ruisseau du Haillan</li> <li>- Amont Bonneau</li> <li>- Cerne</li> </ul>
	Pérenniser des plans de gestion des zones humides sur des sites particuliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Camp de souge</li> <li>- Site des sources</li> <li>- Réserve naturelle</li> </ul>
	Reconstituer un lit d'étiage et des banquettes dans le lit mineur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jalle du Sable</li> <li>- Craste de Laperge</li> <li>- Site des sources</li> </ul>
	Porter des actions préventives et curatives sur les espèces invasives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouée, Balsamine</li> <li>- Jussie, egeria</li> </ul>
	Continuité écologique : poursuivre les études sur les scénarios validés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grattequina</li> <li>- Religieuses</li> <li>- Moulin bidon</li> <li>- Pont de l'île</li> <li>- Ecluse Baron</li> </ul>
	Etudier l'impact de la restauration de la continuité écologique sur la ressource en eau souterraine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site des sources</li> </ul>

AUX  
POLE

## La suite de la démarche : les actions prioritaires

<b>Ressource en eau</b>	Coordonner la gestion des vannages (protocole d'intervention – outil de communication en cas d'urgence)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrages hydrauliques aval</li> </ul>
	Mieux connaître les volumes prélevés – optimiser les réseaux de fossés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vallée maraîchère</li> </ul>
	Etudier la potentialité d'une ressource de substitution pour l'irrigation par la nappe phréatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vallée maraîchère</li> </ul>

## La suite de la démarche : les actions prioritaires

<b>Inondation</b>	Restaurer des champs d'expansion des crues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forteresse</li> <li>- Mataplan</li> </ul>
	Récréer un lit d'étiage pour favoriser l'écoulement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jallère</li> </ul>
	Etude de la zone protégée par les digues – dossier déclaration du système d'endiguement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone endiguée</li> </ul>
	Etudier des reculs de digues ou l'installation de banquettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réserve naturelle</li> <li>- Secteur aval</li> </ul>
	Etudier l'impact de la suppression ou du recul de la digue de la réserve	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réserve naturelle</li> </ul>



## La suite de la démarche : les actions prioritaires

<b>Gouvernance</b>	Coordonner la gestion du cours d'eau amont - aval	<ul style="list-style-type: none"> <li>- St jean d'Illac</li> </ul>
	Comité de territoire et groupe de projet sur les actions	
	Améliorer l'information auprès des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site internet</li> </ul>
	Informer les riverains sur les différentes réglementations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plaquette, bulletins municipaux</li> </ul>